6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

6.1 Avis et communiqués
6.2 Réglementation et instructions générales
6.3 Autres consultations
6.4 Sanctions administratives pécuniaires
6.5 Interdictions
6.6 Placements
6.7 Régime de l'autorité principale
6.8 Offres publiques
6.9 Information sur les valeurs en circulation
6.10 Autres décisions
6.11 Annexes et autres renseignements

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

AVIS 52-327 DU PERSONNEL DES ACVM
COMPTE RENDU SUR LA CONFORMITÉ DES ATTESTATIONS

CSA/ACVM Canadian Securities Administrators Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Avis 52-327 du personnel des ACVM
COMPTE RENDU SUR LA CONFORMITÉ DES ATTESTATIONS

Le 15 octobre 2010

Introduction

Le personnel (le « personnel » ou « nous ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») a effectué un examen des rapports de gestion annuels et des attestations annuelles[1] de 2009 d'un échantillon constitué de 195 émetteurs assujettis, dont 145 étaient des émetteurs non émergents et 50 des émetteurs émergents[2], afin d'évaluer la conformité de ces documents aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « règlement sur l'attestation » ou le « Règlement 52-109 »). En 2009, nous avions effectué un examen des rapports de gestion annuels et des attestations annuelles de 2008 afin d'évaluer la conformité de ces documents au règlement sur l'attestation. Les résultats de l'examen de l'an dernier sont résumés dans l'Avis 52-325 du personnel des ACVM, *Examen de la conformité des attestations* (l'« Avis 52-325 du personnel des ACVM »), publié le 11 septembre 2009. Cette année, nous avons procédé à un examen de suivi afin d'évaluer le degré d'amélioration de la conformité des documents annuels de 2009 des émetteurs assujettis au règlement sur l'attestation et de bien informer les émetteurs de leurs obligations en matière d'attestation.

L'examen de cette année a porté essentiellement sur les aspects suivants :

- la conformité de l'information fournie dans les rapports de gestion aux termes du Règlement 52-109;
- la conformité des attestations prévues par le Règlement 52-109;
- le nouvel examen des émetteurs qui, selon l'examen de l'an dernier, ne s'étaient pas pleinement conformés à leurs obligations d'attestation;
- les attestations et l'information fournie dans les rapports de gestion connexes des émetteurs qui ont retraité et déposé de nouveau leurs états financiers intermédiaires ou annuels de 2009 pour corriger des erreurs comptables;
- l'information fournie dans les rapports de gestion au sujet de l'incidence des Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») et les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

[1] Une « attestation » ou « annexe » s'entend de l'une des attestations établies suivant les annexes du Règlement 52-109.
[2] Tous les émetteurs émergents faisant partie de notre échantillon, sauf un, ont déposé des attestations de base.

Le présent avis résume les résultats de l'examen et donne aux émetteurs des indications supplémentaires.[3]

Dans l'ensemble, les résultats de l'examen de cette année indiquent une légère amélioration du degré de conformité des émetteurs au Règlement 52-109 en comparaison des résultats de l'examen de l'an dernier. Compte tenu du grand nombre de documents qui ont dû être déposés de nouveau à la suite de l'examen de cette année, nous sommes d'avis que les émetteurs peuvent améliorer davantage la conformité des attestations et de l'information communiquée dans les rapports de gestion qu'ils déposeront dans l'avenir. Nous recommandons aux émetteurs et à leurs dirigeants signataires d'examiner les obligations énoncées dans le règlement sur l'attestation et de passer en revue l'*Instruction générale relative au Règlement 52-109* (l'« Instruction générale 52-109 »). Les émetteurs et leurs signataires autorisés sont également priés de se reporter aux indications données dans le présent avis du personnel ainsi que dans l'Avis 52-325 du personnel des ACVM.

Incidence sur les investisseurs

Comme il est indiqué à l'article 1.1 de l'Instruction générale 52-109, les obligations énoncées dans le règlement sur l'attestation visent à améliorer la qualité, la fiabilité et la transparence des documents annuels, des documents intermédiaires et des autres documents que les émetteurs assujettis déposent ou transmettent en vertu de la législation sur les valeurs mobilières. Nous sommes d'avis que ces obligations contribuent à préserver et à renforcer la confiance des investisseurs dans l'intégrité de nos marchés financiers. Afin que les investisseurs acquièrent une meilleure compréhension du CIIF et des CPCI des émetteurs non émergents, ces derniers devraient présenter l'information suivante de façon exhaustive et claire dans leur rapport de gestion :

- les conclusions de leurs dirigeants signataires au sujet de l'efficacité de leur CIIF et de leurs CPCI;
- les faiblesses importantes du CIIF et les faiblesses significatives des CPCI, le cas échéant;
- les modifications importantes apportées au CIIF, le cas échéant.

Résumé des constatations

Le tableau suivant résume les résultats de l'examen de cette année en regard des résultats de l'examen de l'an dernier.

[3] Les émetteurs émergents qui choisissent de déposer des attestations complètes devraient prendre en considération tous les commentaires et toutes les indications figurant dans le présent avis du personnel qui s'adressent aux émetteurs non émergents.

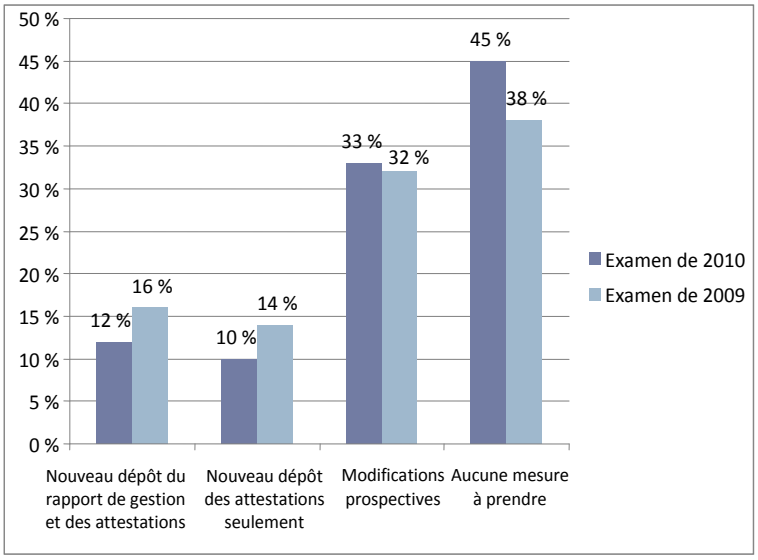

Comme l'illustre le tableau, le pourcentage des émetteurs qui ont dû déposer de nouveau leur rapport de gestion et leurs attestations est moins élevé en raison d'une diminution de la gravité des déficiences relevées. Nous avons également observé une certaine amélioration du pourcentage des émetteurs qui n'ont eu aucune mesure à prendre parce qu'ils s'étaient conformés pleinement ou pour l'essentiel au règlement sur l'attestation. Voici un résumé de nos conclusions.

A – Conformité de l'information contenue dans le rapport de gestion au Règlement 52-109

Nous avons examiné l'information contenue dans les rapports de gestion annuels pour évaluer si celle-ci concordait avec les déclarations figurant dans les attestations annuelles. Par suite de notre examen, 12 % des émetteurs ont été tenus de déposer de nouveau leur rapport de gestion annuel et leurs attestations annuelles de 2009. Lorsque les émetteurs n'avaient pas indiqué les conclusions des dirigeants signataires au sujet de l'efficacité du CIIF ou des CPCI ou lorsque l'information était imprécise ou incomplète, nous avons demandé aux émetteurs de déposer de nouveau leur rapport de gestion annuel et leurs attestations annuelles de 2009.

B – Conformité des attestations prévues par le Règlement 52-109

Nous avons examiné les attestations annuelles des émetteurs pour vérifier si elles reprenaient le libellé exact prévu par l'annexe pertinente et si elles avaient été déposées à la bonne date et pour évaluer si les déclarations faites dans les attestations concordaient avec l'information contenue dans le rapport de gestion annuel connexe. Par suite de notre examen, 10 % des émetteurs ont dû déposer de nouveau leurs attestations annuelles de 2009 en raison de modifications importantes apportées au libellé des attestations et parce que le contenu des attestations n'était pas conforme à l'information fournie dans le rapport de gestion connexe.

C – Nouvel examen des émetteurs qui, selon l'examen de l'an dernier, ne s'étaient pas pleinement conformés à leurs obligations d'attestation

Des 195 émetteurs assujettis de notre échantillon, 45 émetteurs (dont 33 émetteurs non émergents et 12 émetteurs émergents) avaient été jugés non conformes à certains égards à la suite de l'examen de l'an dernier. Nous avons demandé à deux émetteurs de déposer de nouveau leur rapport de gestion annuel ou leurs attestations annuelles de 2009 pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles ils avaient été tenus de le faire l'an dernier.

D – Attestations et information fournie dans les rapports de gestion connexes des émetteurs qui ont retraité et déposé de nouveau leurs états financiers intermédiaires ou annuels de 2009 pour corriger des erreurs comptables

Nous avons constitué un échantillon de huit émetteurs non émergents qui ont retraité et déposé de nouveau leurs états financiers intermédiaires ou annuels de 2009 pour corriger des erreurs comptables. À la lumière de nos discussions avec les émetteurs, nous avons conclu que les émetteurs n'ont pas toujours cherché à déterminer si les inexactitudes constatées dans les états financiers étaient attribuables à une faiblesse importante de leur CIIF. Par conséquent, nous avons relevé des déficiences dans la présentation des faiblesses importantes, des conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF et des CPCI et des modifications importantes apportées au CIIF pour corriger les faiblesses importantes.

E – Information fournie dans les rapports de gestion au sujet de l'incidence des IFRS sur le CIIF et les CPCI

Nous avons examiné l'information fournie dans les rapports de gestion au sujet des éléments du plan de transition aux IFRS se rapportant au CIIF et aux CPCI des émetteurs non émergents faisant partie de notre échantillon et avons constaté que la majorité de ces émetteurs ont fourni de l'information générique ou n'ont pas traité de l'incidence du passage aux IFRS sur le CIIF et les CPCI. Nous avons rappelé aux émetteurs, avant le dépôt de leurs premiers états financiers IFRS, qu'ils avaient l'obligation de signaler toute modification importante apportée au CIIF en raison du passage aux IFRS et aux fins de l'établissement des états financiers conformément aux IFRS.

Constatations

Nous décrivons en détail ci-après les résultats de notre examen. Nous présentons des exemples d'information conforme et d'information non conforme aux obligations prévues afin de souligner les déficiences qui ont été relevées le plus souvent dans le cadre de notre examen. Ces exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les exemples d'information conforme peuvent donc se révéler insuffisants ou non pertinents dans le cas d'un émetteur donné compte tenu de sa situation et des besoins de ses investisseurs. La responsabilité de communiquer de l'information suffisante et pertinente et de se conformer à la législation en valeurs mobilières applicable incombe aux émetteurs.

A – Conformité de l'information contenue dans le rapport de gestion au Règlement 52-109

Nous avons examiné l'information contenue dans les rapports de gestion annuels pour évaluer si celle-ci concordait avec les déclarations figurant dans les attestations annuelles.

Conclusions sur l'efficacité du CIIF et des CPCI

Le paragraphe 6 de l'Annexe 52-109A1, *Attestation des documents annuels - Attestation complète* (l'« Annexe 52-109A1 ») inclut des déclarations selon lesquelles l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion annuel les conclusions des dirigeants signataires sur l'efficacité du CIIF et des CPCI à la date de clôture de l'exercice.

De plus, les dirigeants signataires ne peuvent assortir leur appréciation d'une réserve en déclarant que le CIIF et les CPCI de l'émetteur sont efficaces sous certaines réserves ou à certaines exceptions, sauf si la réserve concerne une limitation de l'étendue de la conception expressément autorisée à l'article 3.3 du règlement sur l'attestation, comme l'indiquent les articles 9.5 et 10.1 de l'Instruction générale 52-109.

- **26 % des émetteurs examinés qui ont déposé des attestations complètes n'ont pas présenté les conclusions des dirigeants signataires sur l'efficacité du CIIF ou des CPCI dans leur rapport de gestion annuel ou ils ne les ont pas présentées dans leur intégralité, ou ils les ont assorties de réserves.**

Exemple 1 — Extrait d'un rapport de gestion — Aucune conclusion sur le fonctionnement des CPCI

Information non conforme	Information conforme
Au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont examiné la conception des CPCI de la société. Sur le fondement de cette évaluation, ils ont conclu que la conception des CPCI était efficace au 31 décembre 2009.	Au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont examiné la conception et le *fonctionnement* des CPCI de la société. Sur le fondement de cette évaluation, ils ont conclu que *les CPCI de la société étaient efficaces* au 31 décembre 2009.

Dans l'exemple 1, l'émetteur a présenté la conclusion des dirigeants signataires sur la conception des CPCI mais non sur leur fonctionnement. Étant donné que les CPCI d'un émetteur peuvent être conçus efficacement mais ne pas fonctionner comme prévu, il est important que l'émetteur présente la conclusion des dirigeants signataires tant sur la conception que sur le fonctionnement du CIIF et des CPCI. Pour couvrir le CIIF et les CPCI dans leur ensemble, les dirigeants signataires peuvent simplement conclure que le CIIF et les CPCI sont efficaces sans mentionner séparément leur conception et leur fonctionnement.

Exemple 2 — Extrait d'un rapport de gestion — Conclusion incomplète sur l'efficacité du CIIF

Information non conforme	Information conforme
Sur le fondement de l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF de la société, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF de la société fournit une assurance raisonnable que l'information financière est fiable au 31 décembre 2009.	Sur le fondement de l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF de la société, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF de la société était *efficace* au 31 décembre 2009.

Dans l'exemple 2, la conclusion ne contient pas la définition exacte du CIIF donnée dans le règlement sur l'attestation. Dans leur conclusion sur l'efficacité du CIIF et des CPCI, les émetteurs ne sont pas tenus d'inclure les définitions du CIIF et des CPCI. Toutefois, si un émetteur et ses dirigeants signataires choisissent d'inclure ces définitions dans leur rapport de gestion, celles-ci doivent être reproduites intégralement et textuellement afin d'éviter que la conclusion ne porte que sur une partie du CIIF ou des CPCI.

Le règlement sur l'attestation ne prescrit pas expressément le libellé devant être utilisé pour présenter une conclusion sur l'efficacité des CPCI et du CIIF de l'émetteur. Toutefois, de l'information précise indiquant si le CIIF et les CPCI sont « efficaces » ou « inefficaces » à la clôture de l'exercice accroît la transparence et permet d'éviter les ambiguïtés.

Exemple 3 — Extrait d'un rapport de gestion — Conclusion sur l'efficacité du CIIF assortie de réserves

Information non conforme	Information conforme – Si la « faiblesse à déclarer » n'est pas une faiblesse importante Information conforme – Si la « faiblesse à déclarer» est une faiblesse importante
Le chef de la direction et le chef des finances ont établi qu'au 31 décembre 2009, le CIIF de la société était efficace, abstraction faite d'une faiblesse à déclarer touchant la séparation des fonctions.	Sur le fondement de l'évaluation du CIIF de la société au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF de la société était *efficace*. Sur le fondement de l'évaluation des CPCI et du CIIF de la société au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF de la société était *inefficace*.

Dans l'exemple 3, les dirigeants signataires ont assorti leur appréciation d'une réserve en déclarant que le CIIF de l'émetteur était efficace sous certaines réserves. En outre, l'information engendre la confusion étant donné que le terme « faiblesse à déclarer » n'est pas défini dans le Règlement 52-109.

Il n'existe aucune obligation de faire état d'une « faiblesse », d'un « défi dans la conception » ou d'une « déficience » dans le CIIF ou les CPCI qui ne constitue pas une faiblesse importante du CIIF ou une faiblesse significative des CPCI. L'émetteur qui choisit de faire état d'une « faiblesse », d'un « défi dans la conception » ou d'une « déficience » dans son rapport de gestion annuel afin d'améliorer la transparence et d'éviter les ambiguïtés doit indiquer clairement que la limitation ne constitue pas une faiblesse importante ni une faiblesse significative des CPCI. Des indications sur l'appréciation de la significativité des déficiences du CIIF et des CPCI sont données respectivement aux parties 9 et 10 de l'Instruction générale 52-109.

Lorsque les émetteurs n'ont pas présenté de conclusion des dirigeants signataires sur l'efficacité du CIIF ou des CPCI ou que l'information était imprécise ou incomplète, nous avons demandé aux émetteurs de déposer de nouveau leur rapport de gestion et leurs attestations annuels de 2009.

Faiblesse importante

Comme l'indiquent les articles 9.5 et 10.1 de l'Instruction générale 52-109, les dirigeants signataires ne peuvent conclure à l'efficacité du CIIF ou des CPCI de l'émetteur s'ils détectent une faiblesse importante ou une faiblesse significative dans les CPCI, comme dans l'exemple 4 ci-après. De plus, il est stipulé à l'article 10.3 de l'Instruction générale 52-109 qu'une faiblesse importante dans le CIIF de l'émetteur représente presque toujours une faiblesse significative dans les CPCI étant donné qu'il existe un chevauchement important entre les définitions des CPCI et du CIIF.

- **3 % des émetteurs examinés qui ont déposé des attestations complètes ont indiqué que leurs dirigeants signataires avaient conclu que leur CIIF était « efficace » malgré la communication d'une faiblesse importante dans leur rapport de gestion annuel.**

Exemple 4 — Extrait d'un rapport de gestion — Conclusion selon laquelle le CIIF était efficace alors qu'il existait une faiblesse importante

Information non conforme	Information conforme
Au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont effectué une évaluation du CIIF et des CPCI de la société et ont conclu que ceux-ci étaient efficaces au 31 décembre 2009. Pendant leur évaluation du CIIF, le chef de la direction et le chef des finances ont constaté une faiblesse importante. Le personnel comptable de la société ne possède qu'une connaissance limitée des PCGR canadiens. Par conséquent, il est raisonnablement possible que le CIIF de l'émetteur ne permette pas de prévenir ou de détecter une inexactitude	Au 31 décembre 2009, le chef de la direction et le chef des finances ont effectué une évaluation du CIIF et des CPCI de la société et ont conclu que ceux-ci étaient *inefficaces* au 31 décembre 2009. Pendant leur évaluation du CIIF, le chef de la direction et le chef des finances ont constaté une faiblesse importante. Le personnel comptable de la société ne possède qu'une connaissance limitée des PCGR canadiens. Par conséquent, il est raisonnablement possible que le CIIF de l'émetteur ne permette pas de prévenir ou de détecter une inexactitude importante dans les états

importante dans les états financiers en temps opportun. Pour améliorer les connaissances du personnel comptable, la société fera appel à des consultants externes pour lui offrir de la formation.	financiers en temps opportun. Pour améliorer les connaissances du personnel comptable, la société fera appel à des consultants externes pour lui offrir de la formation.

Dans l'exemple 4, malgré l'existence d'une mesure corrective, les dirigeants signataires ne pouvaient conclure à l'efficacité du CIIF et des CPCI, car la faiblesse importante existait à la clôture de l'exercice.

Communication volontaire d'information sur les CPCI et le CIIF par les émetteurs émergents

L'émetteur émergent qui dépose l'attestation prévue à l'Annexe 52-109AE1, *Attestation des documents annuels – Attestation de base pour émetteur émergent* (l'« Annexe 52-109AE1 ») ou à l'Annexe 52-109AE2, *Attestation des documents intermédiaires – Attestation de base pour émetteur émergent* (l'« Annexe 52-109AE2 ») n'est pas tenu de présenter d'information sur l'efficacité de la conception ou du fonctionnement de ses CPCI et de son CIIF dans le rapport de gestion. L'émetteur qui choisit de présenter de l'information sur la conception ou le fonctionnement d'une ou de plusieurs composantes de ses CPCI et de son CIIF devrait inclure une déclaration supplémentaire sur les CPCI ou le CIIF, comme le prévoit l'article 15.3 de l'Instruction générale 52-109.

- **Parmi les émetteurs émergents qui ont déposé des attestations de base, 35 % ont communiqué volontairement de l'information sur les CPCI ou le CIIF dans leur rapport de gestion annuel mais n'ont pas inclus de mise en garde.**

Dans l'« Avis au lecteur » figurant à l'Annexe 52-109AE1 et à l'Annexe 52-109AE2, il est stipulé que les dirigeants signataires ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des CPCI et du CIIF. Lorsque l'émetteur présente de l'information sur les CPCI et le CIIF dans son rapport de gestion sans y inclure la déclaration prévue à l'article 15.3 de l'Instruction générale 52-109, l'« Avis au lecteur » entre en contradiction avec l'information présentée dans le rapport de gestion.

Si les dirigeants signataires de l'émetteur émergent choisissent d'établir et de maintenir des CPCI et un CIIF et d'évaluer l'efficacité de leur fonctionnement, comme doivent le faire les émetteurs non émergents, et de présenter de l'information à ce sujet dans le rapport de gestion, l'émetteur émergent peut déposer les attestations complètes prévues à l'Annexe 52-109A1 et à l'Annexe 52-109A2 – *Attestation des documents intermédiaires – Attestation complète*.

B – Conformité des attestations prévues par le Règlement 52-109

Nous avons examiné les attestations annuelles des émetteurs afin de vérifier si elles reprenaient le libellé exact prévu par l'annexe pertinente et si elles ont été déposées à la bonne date, et pour évaluer si les déclarations faites dans les attestations concordaient avec l'information contenue dans le rapport de gestion annuel connexe.

Modification du libellé des annexes

Selon le paragraphe 1 de l'article 4.1 et le paragraphe 1 de l'article 5.1 du Règlement 52-109, les émetteurs doivent déposer des attestations annuelles et intermédiaires qui reprennent le libellé prévu à l'annexe pertinente.

➢ **Parmi les émetteurs examinés, 23 % ont modifié le libellé prévu à l'annexe.**

Certains émetteurs ont omis des paragraphes ou en ont modifié l'ordre et ont supprimé ou ajouté du texte. Par exemple, certains émetteurs ont, à tort, supprimé les paragraphes 5.2 et 5.3 et la disposition *ii* du sous-paragraphe *b* du paragraphe 6 de l'Annexe 52-109A1 ou ont omis d'indiquer « s.o. » lorsque ces paragraphes étaient sans objet pour eux. Ces paragraphes portent sur les faiblesses importantes et la limitation de l'étendue. S'ils ne s'appliquent pas à l'émetteur, les numéros des paragraphes doivent être inclus dans les attestations afin de conserver l'ordre des paragraphes et les dirigeants signataires doivent indiquer « s.o. » après le numéro du paragraphe.

Nous avons demandé aux émetteurs qui avaient supprimé les paragraphes 5.2 et 5.3 et la disposition *ii* du sous-paragraphe *b* du paragraphe 6 de l'Annexe 52-109A1, ou qui n'avaient pas indiqué « s.o. » lorsque ces paragraphes étaient sans objet ou qui avaient apporté des modifications importantes aux attestations de déposer de nouveau leurs attestations annuelles de 2009.

Autres déficiences relevées

Voici une liste non exhaustive des autres déficiences relevées dans le cadre de notre examen des attestations :

- les dirigeants signataires n'ont pas inscrit sur les attestations la même date que celle du dépôt des attestations (article 7.1 du Règlement 52-109);
- les attestations n'ont pas été déposées en même temps que la notice annuelle, dans le cas où la notice annuelle a été déposée après les états financiers et le rapport de gestion (paragraphe 2 de l'article 4.1 du Règlement 52-109);
- la date indiquée au paragraphe 7 de l'attestation prévue à l'Annexe 52-109A1 n'était pas la date qui suit immédiatement la clôture de la période pour laquelle l'émetteur a effectué son dernier dépôt de documents intermédiaires. L'émetteur dont l'exercice prend fin le 31 décembre 2009 aurait dû indiquer la date du 1er octobre 2009 au paragraphe 7, car cette date est celle qui suit immédiatement la clôture de la période comptable pour laquelle il a effectué son dernier dépôt de documents intermédiaires, soit le 30 septembre 2009.

C – Nouvel examen des émetteurs qui, selon l'examen de l'an dernier, ne s'étaient pas pleinement conformés à leurs obligations d'attestation

Nous avons procédé à un nouvel examen d'un échantillon de 45 émetteurs assujettis (33 émetteurs non émergents et 12 émetteurs émergents) qui avaient été jugés non conformes à certains égards aux obligations du Règlement 52-109 à la suite de l'examen de l'an dernier. Ce nouvel examen visait à vérifier si ces émetteurs avaient corrigé les déficiences relevées l'an dernier dans les documents déposés cette année. Par suite de notre examen, nous avons demandé à deux des émetteurs de notre échantillon de déposer de nouveau leur rapport de

gestion annuel ou leurs attestations annuelles de 2009 pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles ils avaient été tenus de le faire l'an dernier. Bon nombre des émetteurs examinés à cette étape de notre examen ont été jugés non conformes en raison de nouvelles déficiences et non parce qu'ils avaient reproduit les mêmes déficiences que l'an dernier.

À la fin de chaque période comptable, nous invitons les émetteurs à passer en revue le règlement sur l'attestation et toute correspondance antérieure avec le personnel des ACVM afin de s'assurer que les documents qu'ils déposent sont pleinement conformes aux obligations en vigueur. Les émetteurs doivent s'attendre à ce que le personnel leur demande de déposer de nouveau les attestations ou les rapports de gestion connexes à l'avenir s'ils ne respectent pas leurs obligations en matière d'attestation. Par ailleurs, le personnel peut décider de prendre d'autres mesures d'application de la loi si les circonstances le justifient.

D – Attestations et information fournie dans les rapports de gestion connexes des émetteurs qui ont retraité et déposé de nouveau leurs états financiers intermédiaires ou annuels de 2009 pour corriger des erreurs comptables

Nous avons constitué un échantillon de huit émetteurs non émergents qui ont retraité et déposé de nouveau leurs états financiers intermédiaires ou annuels de 2009 pour corriger des erreurs comptables. L'article 9.4 de l'Instruction générale 52-109 précise que le retraitement d'états financiers publiés corrigeant une inexactitude importante peut laisser entendre qu'il existait une faiblesse importante du CIIF. À la lumière de nos discussions avec les émetteurs, nous avons conclu que les émetteurs n'ont pas toujours cherché à déterminer si les inexactitudes constatées dans les états financiers étaient liées à une faiblesse importante de leur CIIF. Par conséquent, nous avons relevé des déficiences dans la présentation des faiblesses importantes, des conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF et des CPCI et des modifications importantes apportées au CIIF pour corriger les faiblesses importantes.

Présentation d'une faiblesse importante dans le rapport de gestion

La communication en temps opportun d'une faiblesse importante, qu'elle concerne la conception ou le fonctionnement, permet aux investisseurs de comprendre et d'évaluer l'incidence possible de la faiblesse importante sur les états financiers. Nous rappelons aux émetteurs qu'ils doivent fournir l'information prévue à l'article 3.2 du Règlement 52-109 dans leur rapport de gestion de la période visée si les dirigeants signataires prennent connaissance d'une faiblesse importante (l'« information sur la faiblesse importante »).

La faiblesse importante continue d'exister tant que l'émetteur ne prend pas de mesure corrective. Par conséquent, l'émetteur doit présenter l'information sur la faiblesse importante au cours de la période pendant laquelle celle a été décelée et au cours de toutes les périodes subséquentes jusqu'à ce qu'elle soit corrigée.

- **50 % des émetteurs ont omis de présenter une faiblesse importante dans leur rapport de gestion intermédiaire ou annuel.**

Dans le cadre de notre examen, nous avons constaté que certains émetteurs avaient omis de présenter une faiblesse importante liée à la conception ou au fonctionnement du CIIF. Dans l'exemple 5 ci-dessous, l'émetteur avait une faiblesse importante au 30 septembre 2009 et ne l'a corrigée qu'en juin 2010.

Communication du plan de rectification dans le rapport de gestion

Conformément à la déclaration prévue au paragraphe 7 de l'Annexe 52-109A1 et au paragraphe 6 de l'Annexe 52-109A2, l'émetteur doit présenter dans son rapport de gestion toute modification apportée au CIIF au cours de la période qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

- **50 % des émetteurs ont omis de présenter la modification apportée à leur CIIF pour corriger la faiblesse importante.**

Comme il est indiqué à l'article 11.1 de l'Instruction générale 52-109, une modification du CIIF qui viserait à corriger une faiblesse importante constituerait généralement une modification importante. Les émetteurs examinés qui ont déclaré avoir corrigé une faiblesse importante n'ont pas toujours communiqué la modification qui a été apportée à leur CIIF pour corriger cette faiblesse importante. Il est essentiel que les émetteurs communiquent ces modifications en temps opportun afin que les investisseurs puissent mieux comprendre comment l'émetteur a composé avec le risque lié à l'information financière que la composante déficiente du CIIF ne traitait pas.

Conclusions annuelles sur l'efficacité dans le cas d'un CIIF comportant une faiblesse importante ou de CPCI comportant une faiblesse significative à la clôture de l'exercice

Comme il est indiqué aux articles 9.5 et 10.1 de l'Instruction générale 52-109, les dirigeants signataires ne peuvent conclure à l'efficacité du CIIF et des CPCI de l'émetteur s'ils détectent l'existence d'une faiblesse importante liée à la conception ou au fonctionnement du CIIF ou d'une faiblesse significative liée à la conception ou au fonctionnement des CPCI. De plus, comme il est indiqué à l'article 10.3 de l'Instruction générale 52-019, une faiblesse importante dans le CIIF de l'émetteur représente presque toujours une faiblesse significative dans les CPCI étant donné qu'il existe un chevauchement important entre les définitions des CPCI et du CIIF.

- **37 % des émetteurs qui n'ont pas corrigé une faiblesse importante avant la clôture de l'exercice ont conclu que leurs CPCI et leur CIIF étaient « efficaces » dans leur rapport de gestion annuel.**

Dans l'exemple 5 ci-dessous, le 15 avril 2010, l'émetteur a déposé de nouveau ses états financiers intermédiaires en date du 30 septembre 2009. Le fait que la faiblesse importante liée au retraitement des états financiers déposés ait été relevée après la clôture de l'exercice laisse supposer que le CIIF de l'émetteur comportait une faiblesse importante à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2009. Ainsi, l'émetteur non émergent de l'exemple 5 a modifié et déposé de nouveau son rapport de gestion annuel de 2009 afin d'indiquer que ses dirigeants signataires ont conclu que le CIIF était « inefficace » à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, le rapport de gestion modifié inclut l'information sur la faiblesse importante dont il est question ci-dessus.

Exemple 5 – Un émetteur non émergent dépose de nouveau des états financiers intermédiaires pour l'exercice 2009 afin de corriger une inexactitude importante

Faits – Clôture de l'exercice le 31 décembre

- Les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires en date du 30 septembre 2009 ont été déposés le 14 novembre 2009.

- Les états financiers et le rapport de gestion annuels en date du 31 décembre 2009 ont été déposés le 15 mars 2010.

- Les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires en date du 30 septembre 2009 ont été modifiés et retraités le 15 avril 2010.

- La faiblesse importante liée au nouveau dépôt a été corrigée le 30 juin 2010.

- Les états financiers et le rapport de gestion intermédiaires en date du 30 juin 2010 ont été déposés le 14 août 2010.

Obligations d'attestation

- Le 14 novembre 2009, l'émetteur a déposé des attestations intermédiaires (Annexe 52-109A2).

- Le 15 mars 2010, l'émetteur a déposé des attestations annuelles (Annexe 52-109A1).

- Le 15 avril 2010, l'émetteur :

(1) a communiqué une faiblesse importante liée à la conception dans le rapport de gestion intermédiaire daté du 30 septembre 2009 qui a été modifié et déposé de nouveau;

*(2) a déposé l'attestation des documents intermédiaires déposés de nouveau pour ce qui est des documents intermédiaires en la forme prévue à l'Annexe 52-109A2N (*Annexe 52-109A2N*) relativement aux états financiers en date du 30 septembre 2009 et du rapport de gestion connexe qui ont été déposés de nouveau;*

(3) a modifié et déposé de nouveau le rapport de gestion annuel de 2009 afin de présenter au 31 décembre 2009 :

- *la faiblesse importante liée à la conception et au fonctionnement du CIIF [et vraisemblablement une faiblesse significative des CPCI], et*
- *les conclusions selon lesquelles le CIIF [et vraisemblablement les CPCI] est [sont] « inefficace » [« inefficaces »].*

(4) a déposé l'attestation des documents annuels déposés de nouveau en la forme prévue à l'Annexe 52-109A1N (Annexe 52-109A1N) *relativement au rapport de gestion annuel qui a été déposé de nouveau.*

- Le 14 août 2010, l'émetteur :

(1) a déposé des attestations intermédiaires (Annexe 52-109A2);

(2) a communiqué dans le rapport de gestion en date du 30 juin 2010 les modifications qui ont été apportées au CIIF au cours de la période.

Autres facteurs à prendre en considération

Les émetteurs émergents qui déposent de nouveau des états financiers afin de corriger une erreur comptable doivent faire preuve de prudence s'ils présentent volontairement de l'information sur la conception ou le fonctionnement des CPCI ou du CIIF dans le rapport de gestion qu'ils déposent de nouveau. Nous nous attendons à ce que ces émetteurs indiquent que les CPCI ou le CIIF sont inefficaces, pour les raisons susmentionnées.

E – Présentation dans le rapport de gestion de l'incidence des IFRS sur le CIIF et les CPCI

Le passage des PCGR canadiens aux IFRS pourrait avoir une incidence importante sur le CIIF et les CPCI des émetteurs en raison de changements apportés aux conventions comptables et aux obligations d'information financière. Dans le cadre de l'examen de cette année, le personnel des ACVM a évalué la qualité de l'information présentée par les émetteurs au sujet de l'incidence de la transition aux IFRS sur le CIIF et les CPCI. Tel qu'il est indiqué dans l'Avis 52-320 du personnel des ACVM, *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux Normes internationales d'information financière* (l'« Avis 52-320 du personnel des ACVM »), les investisseurs doivent recevoir de l'information pertinente sur la transition aux IFRS.

L'Avis 52-320 du personnel des ACVM fournit aux émetteurs des indications sur leur obligation, selon l'Annexe 51-102A1, *Rapport de gestion*, de communiquer pendant les trois années précédant leur passage aux IFRS de l'information sur les modifications qu'ils prévoient apporter à leurs conventions comptables en raison des IFRS. L'Avis 52-320 du personnel des ACVM indique que le plan de transition aux IFRS de l'émetteur peut traiter des conséquences de l'adoption des IFRS sur le CIIF et les CPCI si ces conséquences sont un élément clé du plan. Les éléments clés doivent être présentés dans le rapport de gestion de l'émetteur.

Nous avons examiné l'information sur la transition aux IFRS contenue dans le rapport de gestion de l'ensemble des émetteurs non émergents de notre échantillon. Au total, 79 % des émetteurs non émergents examinés ont précisé dans leur rapport de gestion les différences dans les conventions comptables, notamment les choix autorisés par les IFRS. Dans le cas de ces émetteurs, nous en sommes arrivés aux constatations suivantes :

- 46 % n'ont pas traité de l'incidence de la transition aux IFRS sur les CPCI et le CIIF dans leur rapport de gestion;
- 37 % ont fourni de l'information générale sur l'incidence de la transition aux IFRS sur les CPCI et le CIIF;
- 17 % ont présenté de l'information propre à l'entité sur l'incidence de la transition aux IFRS sur les CPCI et le CIIF.

Facteurs à prendre en considération dans l'évaluation du CIIF et des CPCI

La partie 6 de l'Instruction générale 52-109 demande aux émetteurs de circonscrire les risques qui pourraient raisonnablement entraîner une inexactitude importante dans l'information financière. Pour faire face à ces risques de façon appropriée, l'émetteur pourrait devoir concevoir un CIIF et des CPCI particuliers ou modifier le CIIF et les CPCI existants afin d'établir

ses états financiers conformément aux IFRS. Nous recommandons aux émetteurs d'évaluer s'ils ont des contrôles appropriés à l'égard du processus de transition et de l'établissement de l'information financière conforme aux IFRS.

Nous invitons les émetteurs à vérifier que leur CIIF est adéquat afin de s'assurer de la fiabilité de l'information concernant les conséquences du passage des PCGR canadiens aux IFRS sur leur situation financière, leur performance financière et leurs flux de trésorerie.

Obligation d'information

Le Règlement 52-109 exige des émetteurs non émergents qu'ils conçoivent et maintiennent un CIIF et des CPCI. Conformément au paragraphe 7 de l'Annexe 52-109A1 et au paragraphe 6 de l'Annexe 52-109A2, les dirigeants signataires doivent attester le fait que l'émetteur a présenté dans son rapport de gestion toute modification apportée au CIIF au cours de la période qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF. Par conséquent, toute modification apportée au CIIF de l'émetteur en raison des IFRS qui aura, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF doit être présentée dans la période au cours de laquelle la modification a pour la première fois eu une incidence sur la fiabilité de l'information financière et sur l'établissement des états financiers aux fins de publication, conformément aux PCGR de l'émetteur.

Mesures futures

Bien que nous ayons constaté une amélioration modérée de la conformité au Règlement 52-109 par rapport à l'année dernière, les émetteurs et leurs dirigeants signataires gagneraient à mieux étudier le règlement sur l'attestation afin d'assurer la conformité de leurs documents. La confiance des investisseurs dans la qualité, la fiabilité et la transparence des documents annuels, des documents intermédiaires et des autres documents que les émetteurs déposent ou présentent aux termes de la législation en valeurs mobilières s'en trouverait accrue.

Nous continuerons à surveiller la conformité des émetteurs au règlement sur l'attestation dans le cadre de notre programme d'examen de l'information continue et prendrons les mesures nécessaires lorsque nous relèverons des déficiences.

Questions :

Betty Adema
Securities Analyst, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6729
Sans frais : 800-373-6393
badema@bcsc.bc.ca

Jennifer Wong
Senior Securities Analyst, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6536
Sans frais : 800-373-6393
jwong@bcsc.bc.ca

Patricia van de Sande
Senior Securities Analyst
Alberta Securities Commission
403-355-4474
patricia.vandesande@asc.ca

Ian McIntosh
Deputy Director, Corporate Finance
Saskatchewan Financial Services Commission
306-787-5867
ian.mcintosh@gov.sk.ca

Tony Herdzik
Senior Securities Analyst, Corporate Finance
Saskatchewan Financial Services Commission
306-787-5849
tony.herdzik@gov.sk.ca

Patrick Weeks
Analyste en financement des entreprises
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204-945-3326
patrick.weeks@gov.mb.ca

Raymond Ho
Accountant, Corporate Finance
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-593-8106
rho@osc.gov.on.ca

Shaifali Joshi
Accountant, Corporate Finance
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416-595-8904
sjoshi@osc.gov.on.ca

Nicole Parent
Analyste, Service de l'information continue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4455
Sans frais : 877-525-0337
nicole.parent@lautorite.qc.ca

Normand Lacasse
Analyste, Service de l'information continue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4418
Sans frais : 877-525-0337
normand.lacasse@lautorite.qc.ca

Kevin Redden
Director, Corporate Finance
Nova Scotia Securities Commission
902-424-5343
reddenkg@gov.ns.ca

Junjie Jiang
Securities Analyst, Corporate Finance
Nova Scotia Securities Commission
902-424-7059
jiangjj@gov.ns.ca

Jeff Harriman
Analyste en valeurs mobilières
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
506-643-7856
jeff.harriman@nbsc-cvmnb.ca

Le 15 octobre 2010

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Avis de consultation

Projet de *Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* et de modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* – Inscription des gestionnaires de fonds d'investissement internationaux et de certains gestionnaires de fonds d'investissement canadiens

(Voir section 3.2 du présent bulletin)

6.2.2 Publication

Erratum

Règlement modifiant le Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la version française du texte révisé du projet de *Règlement modifiant le Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif* (le « Règlement modifiant le R 81-101 ») publié à la section 6.2.2 du bulletin du 8 octobre 2010 (vol. 7, n° 40).

Le sous-paragraphe *f* du paragraphe 3) introduit par le paragraphe 3° de l'article 10 du Règlement modifiant le R 81-101 aurait dû se lire comme suit :

« *f)* il ne dépasse pas quatre pages. ».

Le 15 octobre 2010.

Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie le texte révisé, en versions française et anglaise, du règlement suivant :

- *Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*.

Vous trouverez également ci-joint au présent bulletin**,** le texte révisé, en versions française et anglaise, de la modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*

Au Québec, le règlement sera pris en vertu de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et sera approuvé, avec ou sans modification, par le ministre des Finances. Le règlement entrera en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'il indique, tandis que l'instruction générale sera adoptée sous forme d'instruction et prendra effet de façon concomitante à l'entrée en vigueur du règlement.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4373
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

Le 15 octobre 2010

Règlement concordant au Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie les textes révisés, en versions anglaise et française, du règlement suivant :

- *Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*.

Au Québec, le règlements sera pris en vertu de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et sera approuvé, avec ou sans modification, par le ministre des Finances. Le règlement entrera en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à une date ultérieure qu'il indique.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4373
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

Le 15 octobre 2010

Avis de publication

Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

Modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*

et modifications corrélatives et connexes

Le 15 octobre 2010

Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») mettent en œuvre le *Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières* (le « règlement ») et la modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières* (l'« instruction générale ») (collectivement, les « textes réglementaires »)[1].

Le règlement établit à l'intention des émetteurs assujettis qui exercent des activités pétrolières et gazières les obligations annuelles de dépôt relatives, notamment, à leurs estimations des réserves et des ressources. Il énonce en outre les normes générales de présentation de l'information que doivent respecter les émetteurs assujettis qui font rapport sur leurs activités pétrolières et gazières. Ces normes s'appliquent à toute information communiquée par un émetteur assujetti au cours d'un exercice.

Les modifications des textes réglementaires sont publiées avec le présent avis.

Les modifications des textes réglementaires ont été ou doivent être prises par tous les membres des ACVM. Sous réserve de l'approbation des ministres compétents, les modifications entreront en vigueur le **30 décembre 2010**.

Objet des modifications

Les modifications aux textes réglementaires s'inscrivent dans les grandes catégories suivantes : celles visant à apporter des éclaircissements, celles visant à codifier les indications et les pratiques actuelles du personnel et celles visant à ajouter des obligations en vue d'accroître la fiabilité de certains éléments d'information fournis sur les réserves et les ressources autres que des réserves.

Contexte

Nous avons publié des projets de modifications pour consultation le 18 décembre 2009. La période de consultation a pris fin en mars 2010. Nous remercions les huit intervenants qui nous ont présenté des commentaires pendant cette période. La liste des intervenants ainsi qu'un résumé de leurs commentaires accompagné de nos réponses figurent aux annexes A et B. On peut consulter les mémoires sur le site Web de l'Alberta Securities Commission, à l'adresse www.albertasecurities.com.

Après avoir étudié les commentaires, nous avons fait des changements aux modifications publiées pour consultation. Toutefois, comme les changements ne sont pas importants, nous ne republions pas les modifications pour une nouvelle consultation.

On trouvera à l'annexe C un résumé des changements apportés aux modifications publiées à l'origine.

[1] Dans les territoires où les modifications doivent être prises sous forme de règlements, la législation en valeurs mobilières prévoit le pouvoir réglementaire concernant l'objet des textes.

Modifications corrélatives et connexes

La rubrique 5.5 de l'Annexe 41-101A1, *Information à fournir dans le prospectus,* sera modifiée. Les Avis 51-324 et 51-327 du personnel des ACVM seront modifiés le 30 décembre 2010 afin de tenir compte des modifications apportées aux textes réglementaires.

Le texte des modifications suit. On peut également le consulter sur le site Web des membres des ACVM.

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4373 ou 1-877-525-0337 (sans frais au Canada)
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

Blaine Young
Associate Director, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403-297-4220
blaine.young@asc.ca

David Elliott
Chief Petroleum Advisor
Alberta Securities Commission
403-297-4008
david.elliott@asc.ca

Tony Barry
Chief Petroleum Officer and Manager
Alberta Securities Commission
403-355-2801
tony.barry@asc.ca

Ashlyn D'Aoust
Legal Counsel, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403-355-4347
ashlyn.daoust@asc.ca

Gordon Smith
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6656 ou 800-373-6393 (sans frais au Canada)
gsmith@bcsc.bc.ca

Robert Holland
Chief Mining Advisor, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6719 ou 800-373-6393 (sans frais au Canada)
rholland@bcsc.bc.ca

Annexe A

Liste des intervenants

Projet de *Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*
Consultation du 18 décembre 2009

	INTERVENANT	NOM	DATE
1.	Husky Energy Inc.	Janice Knoechel, P. Eng Fred Au-Yeung, P. Eng	17 mars 2010
2.	Northwest & Ethical Investments L.P.	John Kearns Bob Walker	19 mars 2010
3.	Nexen Inc.	Rick Beingessner	19 mars 2010
4.	Suncor Energy Inc.	Shawn P. Poirier	19 mars 2010
5.	La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	Paul A. Smith	19 mars 2010
6.	Macleod Dixon LLP	Kevin E. Johnson	19 mars 2010
7.	ARC Resources Ltd.	David Carey	19 mars 2010
8.	Cenovus Energy Inc.	Eric Geppert	26 mars 2010

Annexe B

Projet de Règlement modifiant le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

Résumé des commentaires et réponses des ACVM

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
RÈGLEMENT 51-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES			
1.	Article 1.1 Définitions Type de produit	Un intervenant indique que, selon lui, on devrait prévoir une désignation distincte de type de produit relativement à l'extraction des sables bitumineux pour que les investisseurs puissent comprendre que les risques propres à cette activité s'appliquent à ce volume ou à cette valeur des réserves en particulier.	Les types de produit indiquent de quel type est la matière extraite et non le mode d'extraction utilisé. L'information à fournir sur les facteurs de risque associés à un mode d'extraction donné fait l'objet d'autres obligations d'information. Nous n'avons donc pas apporté le changement suggéré.
2.	Disposition *ii* du sous-paragraphe *e* du paragraphe 3 de l'article 2.1 Rapport de la direction et du conseil d'administration	Un intervenant propose de supprimer les mots « au nom du conseil d'administration » étant donné que le rapport n'est pas un rapport du conseil d'administration en tant que tel et que les membres du conseil n'engagent pas directement leur responsabilité, comme dans le cadre d'un placement au moyen d'un prospectus.	Nous n'avons pas apporté ce changement. L'Annexe 51-101A3 prévoit un rapport de la direction et du conseil d'administration de l'émetteur à l'égard duquel chaque administrateur de l'émetteur, notamment, engage sa responsabilité.
3.	Article 5.3 Classement des réserves et des ressources autres que des réserves	Compte tenu de la façon dont l'article 5.3 est formulé, un intervenant n'est pas certain si l'émetteur peut présenter, en sus de l'information établie conformément au manuel COGE, de l'information supplémentaire établie conformément à des régimes différents. Il demande de préciser, au moyen d'une modification du règlement ou d'indications dans l'instruction générale, que les règles du manuel COGE et les règles américaines sont identiques.	Le changement que nous avons apporté ne va pas aussi loin que le propose l'intervenant. L'un des principaux objectifs de protection des investisseurs visé par le règlement est l'amélioration de la fiabilité et de la comparabilité de l'information pétrolière et gazière au Canada. Les obligations d'information prévues par le règlement constituent le strict minimum requis; des indications plus complètes fournies dans l'instruction générale précisent l'opinion des ACVM sur le sujet, à

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
			savoir qu'il est possible de présenter de l'information supplémentaire, pourvu qu'elle ne contrevienne pas au règlement. Nous avons mis à jour la rubrique 2.2 de l'Annexe 51-101A1, qui autorise la présentation d'information supplémentaire sur les estimations des réserves établies en fonction de prix et coûts constants, afin de tenir compte des changements adoptés récemment aux États-Unis sur le même sujet. Cette modification devrait répondre en grande partie aux inquiétudes de l'intervenant, puisqu'elles concernent un type d'information supplémentaire qui est peut-être déjà bien connu des investisseurs.
4.	Article 5.3 Classement des réserves et des ressources autres que des réserves	Un intervenant propose de modifier cette disposition de manière à permettre la présentation du pétrole en place à l'origine découvert sans le répartir dans les sous-catégories des ressources éventuelles, des ressources non récupérables et des réserves dans les cas où ces estimations plus précises n'ont pas encore été faites.	En vertu de l'article 5.3, les émetteurs sont tenus d'utiliser la terminologie et les catégories prévues dans le manuel COGE, notamment le « pétrole en place à l'origine découvert ». En fait, le nouveau paragraphe 3 de l'article 5.16 permet aux émetteurs de présenter le volume total du pétrole en place à l'origine, le pétrole en place à l'origine découvert ou le pétrole en place à l'origine non découvert sans préciser de sous-catégorie, à condition que l'information fournie contienne : i) une explication de la raison pour laquelle cette catégorie est la plus pertinente et ii) la mise en garde prévue.

2

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
5.	Sous-paragraphe *a* du paragraphe 2 de l'article 5.9 Information sur les ressources autres que des réserves	Un intervenant est d'avis que l'obligation selon laquelle les estimations doivent être établies ou vérifiées par un évaluateur ou un vérificateur de réserves qualifié est trop contraignante. Il lui semble qu'elle empêche les émetteurs de présenter des chiffres établis par des tiers, comme l'Energy Resources Control Board (ERCB). Il propose de permettre aux sociétés de citer les chiffres publiés par des tiers, pourvu que leur identité soit révélée et que la source soit fiable. .	Nous n'avons pas retenu cette suggestion. L'obligation de faire intervenir un évaluateur ou un vérificateur de réserves qualifié dans l'établissement des estimations des réserves et des ressources déclarées par l'émetteur en vertu du règlement est indissociable des objectifs du règlement, à savoir l'amélioration de la fiabilité et de la comparabilité de l'information pétrolière et gazière. Nous ne considérons pas que le simple fait de citer des « chiffres » provenant de tiers – dont les buts, les responsabilités et les normes auxquelles ils sont tenus peuvent différer considérablement de ceux des autorités de réglementation des marchés des capitaux – permet d'atteindre ces objectifs. Le règlement reconnaît déjà que les données provenant de tiers peuvent être utiles et autorise leur utilisation à des fins précises; veuillez vous reporter, par exemple, à l'article 5.10, intitulé *Information analogue*.
6.	Sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 5.9 Information sur les ressources autres que des réserves	Un intervenant soutient que les émetteurs devraient être autorisés à présenter le pétrole en place à l'origine découvert sans avoir à le fractionner en sous-catégories.	Veuillez vous reporter à la réponse donnée au commentaire nº 4 ci-dessus.
7.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Un intervenant déclare appuyer l'interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources.	Nous prenons acte de ce commentaire.

3

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
8.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Deux intervenants s'opposent au projet d'exiger la présentation du pétrole en place à l'origine dans des sous-catégories et l'inclusion d'une mise en garde. Ils sont préoccupés par le fait qu'il n'y ait aucune information à présenter, puisque la portion non récupérable du pétrole en place à l'origine d'un terrain à un stade préliminaire n'aura pas encore été évaluée. Un autre intervenant propose d'autoriser la présentation du pétrole en place à l'origine découvert sans indication de la portion considérée comme éventuelle ou non récupérable.	Lorsque l'émetteur dispose d'information suffisante, nous considérons qu'il est dans l'intérêt des investisseurs qu'il indique les volumes non récupérables. Cependant, lorsque la catégorie du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert est la plus pertinente, il n'est pas nécessaire de recourir aux sous-catégories. Veuillez vous reporter à la réponse donnée au commentaire n° 4 ci-dessus.
9.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Un intervenant estime que les mises en garde du paragraphe *v* de l'article 5.9 et de l'article 5.16 font double emploi.	Nous sommes d'accord et avons modifié le paragraphe 3 de l'article 5.16 de façon à y renvoyer à l'article 5.9.
10.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Un intervenant propose de permettre la présentation d'information sur le pétrole en place à l'origine découvert sans indication de la portion actuellement considérée comme éventuelle ou non récupérable.	Le nouveau paragraphe 3 de l'article 5.16 autorise les émetteurs à présenter le volume total du pétrole en place à l'origine, le pétrole en place à l'origine découvert ou le pétrole en place à l'origine non découvert, à condition d'expliquer pourquoi cette catégorie est la plus pertinente et d'inclure la mise en garde prévue.
11.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Plusieurs intervenants ont exprimé l'opinion selon laquelle le regroupement de catégories comme les « ressources récupérables restantes » est approprié et reconnu par le manuel COGE et le Petroleum Resource Management System (PRMS), et que, par conséquent, ce genre d'information devrait être autorisé à condition que les quantités relatives à chaque catégorie soient indiquées.	Nous estimons important d'imposer des restrictions à la sommation de catégories de ressources. Même si, comme le mentionnent certains intervenants, le manuel COGE indique que cette façon de présenter l'information est acceptable [TRADUCTION] « dans certains cas (par exemple dans le cas des études du potentiel d'un bassin) », cela ne signifie pas qu'il la cautionne entièrement. Nous craignons toujours que la sommation de catégories ne puisse être trompeuse et estimons qu'elle est le plus souvent inappropriée

4

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
			lorsqu'il s'agit d'information publiée par les sociétés ouvertes. Veuillez vous reporter notamment aux nouveaux paragraphes 2 et 3 de l'article 5.16, qui autorisent la présentation de sommations de catégories, sous réserve de certaines obligations d'information.
12.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Un intervenant indique qu'il vaudrait peut-être mieux remplacer l'expression « pétrole en place à l'origine » par les types de produit concernés (par exemple, le bitume et le gaz naturel).	Nous sommes d'accord avec l'intervenant; ce point est désormais abordé dans le nouveau paragraphe 2 de l'article 5.3.
13.	Article 5.16 Interdiction de présenter des combinaisons de catégories de ressources	Selon un intervenant, l'article 5.3 et le projet d'article 5.16 n'interagiraient pas correctement.	Nous avons apporté les changements et les précisions nécessaires pour régler ce problème. L'article 5.3 traite du classement des réserves ou des ressources autres que des réserves au moyen de la terminologie et des catégories du manuel COGE et prévoit que ces réserves ou ressources doivent être classées dans la catégorie la plus pertinente possible. Le cas échéant, il pourrait s'agir du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert. Dans sa version modifiée, l'article 5.16 aborde les trois points suivants : premièrement, le principe général voulant que les émetteurs ne doivent pas combiner les estimations de différentes catégories de ressources; deuxièmement, le fait que malgré l'interdiction générale, certaines sommations d'estimations (volume total du pétrole en place à l'origine, pétrole en place à l'origine découvert ou pétrole en place à l'origine non découvert) peuvent

5

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
			être admissibles si les estimations de chacune des sous-catégories pertinentes sont aussi présentées; et troisièmement, que lorsque la catégorie du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert est la plus pertinente, l'émetteur peut classer l'information dans cette catégorie, mais doit toutefois expliquer pourquoi il s'agit de la catégorie la plus pertinente et inclure la mise en garde prévue.
14.	Section 5.17 Présentation des estimations haute et basse des réserves et des ressources autres que des réserves	Un intervenant déclare appuyer le projet d'article 5.17.	Nous prenons acte de ce commentaire.
15.	Section 5.17 Présentation des estimations haute et basse des réserves et des ressources autres que des réserves	Un intervenant est d'avis que la disposition est trop restrictive en exigeant la somme des réserves prouvées et probables.	Nous sommes d'accord et avons modifié le paragraphe 1 de l'article 5.17 afin d'offrir aux émetteurs qui présentent l'estimation visée la possibilité de présenter soit la somme des réserves prouvées et probables, soit les réserves prouvées et les réserves probables individuellement.
16.	Partie 9 Entrée en vigueur du règlement	Un intervenant propose de supprimer entièrement cette partie.	Puisque les dispositions de la partie 9 peuvent être utiles à certains utilisateurs, nous avons décidé de les conserver, comme c'est habituellement le cas dans les règlements des ACVM.

6

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
ANNEXE 51-101A1, *RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ*			
17.	Rubrique 2.1 Données relatives aux réserves (prix et coûts prévisionnels)	Un intervenant nous prie instamment d'exiger la présentation d'information supplémentaire sur les coûts d'abandon et de remise en état des mines de sables bitumineux, particulièrement à la lumière des obligations relatives aux bassins à résidus.	Nous n'avons pas retenu cette suggestion. L'information à fournir sur les coûts d'abandon et de remise en état est prévue au paragraphe 3 de la rubrique 2.1, intitulée *Données sur les réserves,* ainsi qu'à la rubrique 6.4, intitulée *Autre information concernant les coûts d'abandon et de remise en état.* Nous nous attendons à ce que les émetteurs abordent les facteurs de risque conformément à un certains nombre de règlements sur les obligations d'information. L'expérience nous a appris que ce type de renseignements est habituellement compris dans l'information sur les activités existantes fournie par les entreprises et devrait être inclus dans l'évaluation des nouveaux terrains.
18.	Rubrique 2.1 Données relatives aux réserves (prix et coûts prévisionnels)	Un intervenant estime qu'il y aurait lieu d'exiger, à titre d'information supplémentaire, les coûts prévisionnels associés à la réglementation sur la tarification des émissions de gaz à effet de serre.	Nous ne nous proposons pas de faire le changement suggéré, car il dépasse la portée des modifications actuelles. Ces modifications visent à apporter des éclaircissements, à codifier les indications et pratiques actuelles du personnel et à ajouter des obligations en vue d'accroître la fiabilité de certains éléments d'information fournis sur les réserves et les ressources autres que des réserves.
19.	Rubrique 2.2 Information supplémentaire sur les données relatives aux réserves	Un intervenant indique qu'il ne s'oppose pas à l'obligation de présenter de l'information supplémentaire au moyen de prix établis conformément à la pratique en vigueur aux États-Unis, mais qu'il s'oppose toutefois à la dispense de l'application de la rubrique 2.1 de l'Annexe 51-101A1 lorsque l'information supplémentaire est	Nous avons modifié la rubrique 2.2 de façon à autoriser la présentation d'estimations supplémentaires établies en fonction de prix et coûts constants, conformément aux normes actuelles de la SEC.

7

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
		remplacée par de l'information qui est conforme aux obligations de la SEC.	
20.	Rubrique 2.2 Information supplémentaire sur les données relatives aux réserves	Deux intervenants estiment que cette modification n'est pas suffisante en soi pour rendre l'estimation comparable à celles établies conformément aux obligations de la SEC (valeurs obtenues et mode de présentation) et que toute déclaration selon laquelle les estimations sont comparables serait trompeuse.	Veuillez vous reporter à la réponse donnée au commentaire n° 19 ci-dessus. Nous n'avions pas l'intention de créer des obligations d'information supplémentaire qui feraient en sorte que l'information supplémentaire présentée serait comparable à l'information établie conformément à la réglementation de la SEC.
21.	Rubrique 2.2 Information supplémentaire sur les données relatives aux réserves	Un intervenant craint que le texte ajouté à la rubrique 2.2 ne laisse entendre qu'il n'y a qu'un moyen de fournir de l'information supplémentaire, à savoir conformément au régime américain. Il fait remarquer en outre que le régime américain prévoit plus d'un moyen d'établir l'information supplémentaire et non seulement en fonction de prix constants. Selon lui, l'objectif de la disposition est flou.	Nous avons supprimé les mentions générales des obligations d'information américaines et avons plutôt modifié la rubrique 2.2, qui aborde la question particulière suscitant le plus grand intérêt général (les estimations établies en fonction de prix et coûts constants), la mettant à jour avec les modifications récentes apportées aux normes de la SEC.
22.	Rubrique 3.1 Estimations supplémentaires	Un intervenant affirme que la modification proposée n'a pas pour effet de rendre l'information sur les réserves entièrement conforme aux règlements de la SEC étant donné qu'elle traite uniquement du prix utilisé pour établir cette information.	Notre intention n'était pas de rendre les obligations d'information canadiennes conformes à celles de la SEC, mais de permettre aux émetteurs de fournir de l'information supplémentaire au Canada. Nous avons modifié la rubrique 3.1 de façon à mentionner précisément les prix et coûts constants et, comme il est indiqué ci-dessus, avons supprimé du règlement et de l'Annexe 51-101A1 les mentions générales concernant l'établissement des prix conformément aux obligations d'information américaines.

8

	Sujet (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
23.	Rubrique 3.2 Prix prévisionnels employés dans les estimations	Un intervenant est d'avis qu'il faudrait exiger la présentation des prix prévisionnels du carbone.	Le changement proposé dépasse la portée des modifications actuelles et ne sera donc pas apporté.
24.	Rubrique 5.2 Facteurs ou incertitudes significatifs influant sur les données relatives aux réserves	Un intervenant s'oppose à la suppression, dans l'instruction, des mots « la nécessité de construire un pipeline important ou d'autres installations importantes avant qu'on ne puisse mettre en production les réserves » parce que ce type de renseignements est utile aux investisseurs. Il concède que leur suppression pourrait être pertinente si aucunes réserves n'étaient attribuées dans ces circonstances, mais estime toutefois que des précisions sont nécessaires.	Ces mots ont été supprimés de cette rubrique parce qu'ils visent les ressources éventuelles et non les réserves. Nous convenons que ces renseignements sont pertinents et importants pour les investisseurs. Veuillez vous reporter à l'instruction de la rubrique 6.2.1, qui contient les mots en question.
25.	Rubrique 6.2.1 Facteurs et incertitudes significatifs applicables aux terrains sans réserves attribuées	Un intervenant s'oppose à ce projet de rubrique. Il soutient que les projets pertinents ne sont pas assez avancés pour qu'on puisse connaître les plans ou fournir une description concrète. En outre, il serait très difficile pour les sociétés possédant plusieurs terrains différents de les décrire globalement de façon valable.	Nous avons conservé cette disposition, car nous estimons qu'elle contient des renseignements importants dont les investisseurs devraient tenir compte. Les ACVM sont d'avis qu'il incombe à l'émetteur assujetti d'évaluer quels facteurs et incertitudes sont pertinents compte tenu de ses activités, de déterminer si ces renseignements sont importants et de présenter ensuite les facteurs ou incertitudes significatifs applicables.
26.	Rubrique 6.4 Autre information concernant les coûts d'abandon et de remise en état	Selon un intervenant, dans le cas où les coûts d'abandon et de remise en état relatifs aux bassins à résidus ne sont pas inclus conformément à la rubrique 2.1, la rubrique 6.4 devrait prévoir la présentation d'information concernant ce passif, nommément une estimation du volume et de l'étendue futurs des bassins à résidus qui seront créés ou maintenus en raison de l'exploitation des réserves, ainsi que les estimations haute et basse des coûts de	Nous n'avons pas effectué le changement suggéré. Comme nous le mentionnons dans notre réponse au commentaire n° 17 ci-dessus, l'information à fournir sur les coûts d'abandon et de remise en état est prévue au paragraphe 3 de la rubrique 2.1, intitulée *Données sur les réserves,* ainsi qu'à la rubrique 6.4, intitulée *Autre information concernant les coûts d'abandon et de*

9

	***Sujet** (sauf indication contraire, les dispositions auxquelles il est fait renvoi sont issues du même texte)*	***Résumé des commentaires***	***Réponses des ACVM***
		remise en état éventuels.	*remise en état.*
COMMMENTAIRE D'ORDRE GÉNÉRAL			
27.	Commentaire d'ordre général	Un intervenant affirme que les modifications proposées au règlement ne parviennent pas à résoudre suffisamment les différences entre ce dernier et le régime américain, et propose que les ACVM alignent leurs obligations sur celles de la SEC ou qu'elles dispensent de ces obligations les sociétés tenues d'établir l'information selon les normes de la SEC.	Nous n'avons pas retenu les suggestions de cet intervenant. Nous n'avions pas comme objectif d'aligner les obligations d'information canadiennes sur celles des États-Unis.

10

Annexe C

Résumé des changements apportés aux projets de modifications publiés pour consultation le 18 décembre 2009

Le texte ci-dessous est un résumé des changements entre les textes publiés pour consultation le 18 décembre 2009 et ceux qui ont été approuvés.

Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

- Nous avons supprimé la définition de « membre de la haute direction » et rectifié le sous-paragraphe *e* du paragraphe 3 de l'article 2.1 de façon à exiger qu'un « dirigeant » et non un « membre de la direction » signe le formulaire prévu à l'Annexe 51-101A3.

- Nous avons déplacé le contenu de l'article 2.2 au nouveau paragraphe 3 de l'article 2.3 étant donné qu'il est plus logique que cette obligation figure dans cette disposition.

- Nous avons déplacé le contenu du projet d'article 2.5 du règlement à l'article 2.10 de l'instruction générale.

- Nous avons ajouté un paragraphe 2 à l'article 5.3 afin de permettre aux émetteurs de déclarer le pétrole en place à l'origine en indiquant le type de produit particulier au lieu d'utiliser le terme « pétrole », plus général.

- Nous avons modifié l'article 5.16 afin de préciser les obligations d'information à respecter concernant le volume total du pétrole en place à l'origine, le pétrole en place à l'origine découvert et le pétrole en place à l'origine non découvert : l'émetteur peut déclarer le volume total du pétrole en place à l'origine, le pétrole en place à l'origine découvert ou le pétrole en place à l'origine non découvert s'il présente les estimations des sous-catégories pertinentes comprises dans la sommation des estimations ou, dans le cas où ces estimations ne sont pas encore disponibles, il peut déclarer le volume total du pétrole en place à l'origine, le pétrole en place à l'origine découvert et le pétrole en place à l'origine non découvert s'il explique pourquoi cette catégorie est la plus pertinente pouvant être attribuée et inclut la mise en garde prévue. Le projet de mise en garde a été supprimé et la disposition renvoie plutôt aux mises en garde déjà prévues aux sous-dispositions A et B de la disposition *v* du sous-paragraphe *c* du paragraphe 2 de l'article 5.9.

- Nous avons modifié le texte de l'article 5.17 portant sur la présentation des estimations haute et basse des réserves afin de permettre aux émetteurs qui indiquent la somme des réserves prouvées, probables et possibles de déclarer soit les réserves prouvées et la somme des réserves prouvées et probables, soit les réserves prouvées et les réserves probables individuellement.

Annexe 51-101A1, ***Relevé des données relatives aux réserves et autre information concernant le pétrole et le gaz***

- Nous avons supprimé toutes les mentions des « obligations d'information américaines concernant le pétrole et le gaz » et sommes revenu à notre position de départ, qui consiste à permettre la présentation d'information supplémentaire établie en fonction de prix et coûts constants (se reporter aux rubriques 2.2 et 3.1).

- Les obligations en matière de prix et coûts constants ont été mises à jour pour plus d'exactitude.

- Nous avons ajouté un paragraphe 5 aux instructions de la partie 4 afin de préciser qu'aucun rapprochement n'est exigé lorsque les estimations « d'ouverture » établies en date du début de l'exercice ne sont pas disponibles.

Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières

- Nous avons modifié le paragraphe 4 de l'article 2.7 dans le but d'ajouter des indications précises sur la présentation d'information au moyen de prix et coûts constants.

- Nous avons ajouté l'article 2.9 afin d'expliquer comment nous interprétons l'expression « chef de la direction ».

- Nous avons ajouté l'article 2.10 pour fournir aux émetteurs assujettis qui ne sont pas des sociétés par actions des indications au sujet de la signature du formulaire prévu à l'Annexe 51-101A3.

- Nous avons ajouté des indications à l'article 5.3 afin de préciser les obligations d'information prévues au paragraphe 2 de l'article 5.16 du règlement.

- Nous avons ajouté l'article 5.9.1 pour clarifier l'objet de l'article 5.16 du règlement.

***Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (article 5.5)**

- Nous avons rétabli les instructions qui avaient été supprimées par mégarde.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 51-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

Loi sur les valeurs mobilières
(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1°, 2°, 3°, 8°, 11°, 19.3°, 20° et 34°, et a. 331.2)

1. L'article 1.1 du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières est modifié :

1° dans le paragraphe *a* de la définition de « activités pétrolières et gazières » :

a) par le remplacement, dans le sous-paragraphe *ii*, des mots « en vue de poursuivre l'exploration pétrolière ou gazière ou d'extraire le pétrole ou le gaz des réservoirs sur ces terrains » par les mots « à des fins d'exploration pétrolière ou gazière ou en vue d'extraire le pétrole ou le gaz de leur emplacement naturel »;

b) par le remplacement, dans le sous-paragraphe *iii*, des mots « de leurs réservoirs naturels » par « de leur emplacement naturel, »;

2° par le remplacement, dans la définition de « données relatives aux réserves », des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires »;

3° par la suppression de la définition de « ICCA »;

4° par la suppression, partout où ils se trouvent dans la définition de « indépendant », des mots « ou société »;

5° par la suppression de la définition de « Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-16 de l'ICCA »;

6° par la suppression de la définition de « SFAS No. 19 ».

2. L'article 2.1 de ce règlement est modifié :

1° par le remplacement, partout où ils se trouvent dans le sous-paragraphe *b* du paragraphe 2, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires »;

2° par le remplacement du sous-paragraphe *e* du paragraphe 3 par le suivant :

« *e)* il est signé :

i) par deux dirigeants de l'émetteur assujetti, dont le chef de la direction;

ii) au nom du conseil d'administration, selon le cas :

A) par deux administrateurs de l'émetteur assujetti, à l'exception des personnes visées à la disposition *i* ci-dessus;

B) si l'émetteur assujetti ne compte que trois administrateurs, dont deux sont les personnes visées à la disposition *i*, par tous ses administrateurs. ».

3. L'article 2.2 de ce règlement est abrogé.

4. L'article 2.3 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **2.3. Inclusion dans la notice annuelle**

1) Il est possible de satisfaire à l'article 2.1 en incluant l'information prévue à cet article dans une notice annuelle déposée dans le délai indiqué à l'article 2.1.

2) L'émetteur assujetti qui choisit l'option prévue au paragraphe 1 doit déposer auprès de l'autorité en valeurs mobilières, en même temps que sa notice annuelle, un avis de dépôt établi conformément à l'Annexe 51-101A4. ».

5. L'article 4.1 de ce règlement est abrogé.

6. L'article 5.3 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **5.3. Classement des réserves et des ressources autres que des réserves**

1) Les réserves ou les ressources autres que des réserves doivent être présentées selon la terminologie et les catégories applicables du manuel COGE et être classées dans la catégorie la plus pertinente de réserves ou de ressources autres que des réserves dans laquelle elles peuvent être classées.

2) Malgré le paragraphe 1, lorsque la terminologie du manuel COGE applicable à la présentation des ressources consiste en l'expression « volume total du pétrole en place à l'origine », « pétrole en place à l'origine découvert » ou « pétrole en place à l'origine non découvert », l'émetteur assujetti peut s'en écarter en remplaçant le mot « pétrole » par le type de produit particulier constituant la ressource. ».

7. L'article 5.9 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **5.9. Information sur les ressources autres que des réserves**

1) L'émetteur assujetti qui fournit les résultats prévus de ressources qui, au moment considéré, ne sont pas classées à titre de réserves doit également fournir par écrit, dans le même document ou dans un document justificatif, les éléments suivants :

a) la participation de l'émetteur assujetti dans les ressources;

b) l'emplacement des ressources;

c) les types de produits qu'il prévoit, de façon raisonnable, pouvoir extraire;

d) les risques et le degré d'incertitude se rattachant à la récupération des ressources;

e) dans le cas d'un terrain non prouvé dont la valeur est indiquée, les deux éléments suivants :

i) le mode de calcul de la valeur;

ii) le fait que la valeur a été établie par une personne indépendante ou non.

2) Si l'information visée au paragraphe 1 comprend l'estimation d'une quantité de ressources autres que des réserves dans laquelle l'émetteur assujetti détient ou entend acquérir une participation, ou une valeur estimative attribuable à une quantité estimative, l'estimation doit :

2

a) avoir été établie ou vérifiée par un évaluateur ou vérificateur de réserves qualifié ;

b) avoir été établie ou vérifiée conformément au manuel COGE;

c) être classée dans la catégorie la plus pertinente de ressources autres que des réserves, conformément à l'article 5.3;

d) être accompagnée de l'information suivante :

i) une définition de la catégorie de ressources ayant servi à l'estimation;

ii) la date d'effet de l'estimation;

iii) les facteurs positifs et négatifs significatifs et pertinents concernant l'estimation;

iv) à l'égard des ressources éventuelles, les éventualités particulières qui empêchent de les classer à titre de réserves;

v) à proximité, la mise en garde suivante, selon le cas :

A) dans le cas de ressources découvertes ou d'une sous-catégorie de ressources découvertes autres que les réserves :

« Rien ne garantit la viabilité commerciale de l'exploitation de toute partie des ressources. »;

B) dans le cas de ressources non découvertes ou d'une sous-catégorie de ressources non découvertes :

« Rien ne garantit la découverte de toute partie des ressources. En cas de découverte, rien ne garantit la viabilité commerciale de l'exploitation de toute partie des ressources. ».

3) Les sous-paragraphes *d* et *e* du paragraphe 1 et les dispositions *iii* et *iv* du sous-paragraphe *c* du paragraphe 2 ne s'appliquent pas si les conditions suivantes sont réunies :

a) l'émetteur assujetti mentionne dans le document écrit le titre et la date d'un document déposé antérieurement qui respecte ces obligations;

b) les ressources présentées dans le document écrit, prenant en compte les participations et les terrains particuliers reflétés dans l'estimation des ressources ou d'autres résultats prévus, constituent, compte tenu de l'importance relative, les mêmes ressources que celles qui font l'objet du document déposé antérieurement.

8. L'article 5.10 de ce règlement est modifié par le remplacement, partout où ils se trouvent, de « 5.2, 5.3 et 5.9 » par « 5.2, 5.3, 5.9 et 5.16 ».

9. Ce règlement est modifié par l'addition, après l'article 5.15, des suivants :

« **5.16. Restriction en matière de présentation de la sommation de catégories de ressources**

1) L'émetteur assujetti ne doit pas présenter la sommation de la quantité estimative ou de la valeur estimative de deux des catégories suivantes ou plus :

a) les réserves;

b) les ressources éventuelles;

c) les ressources prometteuses;

d) la portion non récupérable du pétrole en place à l'origine découvert;

e) la portion non récupérable du pétrole en place à l'origine non découvert;

f) le pétrole en place à l'origine découvert;

g) le pétrole en place à l'origine non découvert.

2) Malgré le paragraphe 1, l'émetteur assujetti peut présenter une estimation du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert s'il inclut, à proximité de cette information, une estimation de chacune des catégories suivantes, selon le cas :

a) les réserves;

b) les ressources éventuelles;

c) les ressources prometteuses;

d) la portion commerciale du pétrole en place à l'origine découvert;

e) la portion subcommerciale du pétrole en place à l'origine découvert;

f) la portion non récupérable du pétrole en place à l'origine découvert;

g) la portion non récupérable du pétrole en place à l'origine non découvert;

h) le pétrole en place à l'origine découvert;

i) le pétrole en place à l'origine non découvert.

3) L'émetteur assujetti peut présenter une estimation du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert comme catégorie la plus pertinente dans laquelle classer ses ressources, à condition d'inclure, à proximité de cette information, ce qui suit :

a) une explication des raisons pour lesquelles la catégorie du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert est la plus pertinente dans laquelle ses ressources peuvent être classées;

b) les mises en garde suivantes :

i) s'il s'agit d'information sur le pétrole en place à l'origine découvert, celle prévue à la sous-disposition A de la disposition *v* du sous-paragraphe *c* du paragraphe 2 de l'article 5.9;

ii) s'il s'agit d'information sur le volume total du pétrole en place à l'origine ou sur le pétrole en place à l'origine non découvert, celle prévue à la sous-disposition B de la disposition *v* du sous-paragraphe *c* du paragraphe 2 de l'article 5.9.

« **5.17. Présentation des estimations hautes des réserves et des ressources autres que des réserves**

1) L'émetteur assujetti qui présente une estimation de la somme des réserves prouvées, probables et possibles doit également indiquer les estimations correspondantes des réserves prouvées et de la somme des réserves prouvées et probables ou des réserves prouvées et des réserves probables.

2) L'émetteur assujetti qui présente une estimation haute des ressources autres que des réserves doit également indiquer l'estimation basse et la meilleure estimation correspondantes. ».

10. Le paragraphe 2 de l'article 8.2 du texte anglais de ce règlement est modifié par le remplacement des mots « in accordance with » par le mot « under ».

11. L'article 9.2 de ce règlement est abrogé.

12. L'Annexe 51-101A1 de ce règlement est modifiée :

1° par l'insertion, après le paragraphe 6 des instructions générales, des suivants :

« *7) L'émetteur assujetti qui présente de l'information financière dans une autre monnaie que le dollar canadien doit indiquer la monnaie de présentation utilisée, de façon évidente et aussi souvent qu'il est nécessaire pour éviter toute confusion ou interprétation propre à induire en erreur*.

« *8) Le manuel COGE contient des indications sur la présentation d'information au moyen d'unités de mesure. Sauf motifs impérieux, ils doivent se garder de passer des unités impériales (comme les barils) aux unités du Système international (comme les tonnes) et vice versa, dans un même document ou d'un document à l'autre.* »;

2° dans les instructions de la rubrique 1.1 :

a) par le remplacement du paragraphe 1 par le suivant :

« *1) Pour l'application de la partie 2 du règlement et conformément au paragraphe 2 des instructions générales de la présente annexe, la date d'effet qui doit être indiquée en vertu du paragraphe 2 de la rubrique 1.1 est la date de clôture du dernier exercice de l'émetteur assujetti.* »;

b) par le remplacement, dans le paragraphe 2, des mots « *produits d'exploitation* » par les mots « *produits des activités ordinaires* »;

3° dans la rubrique 2.1 :

a) par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires » et des mots « charges futures d'impôt » par les mots « charges d'impôts futurs »;

b) par le remplacement, dans le paragraphe 1, des mots « réserves prouvées mises en valeur et exploitées » par les mots « réserves prouvées développées

exploitées », des mots « réserves prouvées non mises en valeur » par les mots « réserves prouvées non développées » et des mots « réserves prouvées mises en valeur et inexploitées » par les mots « réserves prouvées développées inexploitées »;

c) par le remplacement, dans le paragraphe 3, des mots « frais d'exploitation » par les mots « coûts opérationnels » et des mots « mise en valeur » par le mot « développement »;

4° par le remplacement de la rubrique 2.2 par la suivante :

« **Rubrique 2.2 Information supplémentaire (prix et coûts constants)**

L'émetteur assujetti peut compléter l'information sur les données relatives aux réserves visée à la rubrique 2.1 en présentant, pour chaque type de produit pertinent, des estimations des réserves ou des ressources autres que des réserves, ou des deux, ainsi que des estimations des produits des activités ordinaires nets futurs correspondants, établies en fonction de prix et coûts constants au lieu de prix et coûts prévisionnels.

INSTRUCTION

Pour l'application de la présente rubrique :

a) on entend par « prix constant », selon le cas :

i) le prix auquel l'émetteur assujetti est légalement tenu de livrer le produit;

ii) le prix qui correspond à la moyenne arithmétique non pondérée du prix du produit le premier jour de chacun des 12 mois précédant la date d'effet.

b) les coûts à employer doivent être estimés de façon raisonnable en fonction de la conjoncture économique existante, sans indexation ni redressement au titre de l'inflation. »;

5° dans la rubrique 2.3, par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « participations minoritaires » par les mots « participations ne donnant pas le contrôle » et des mots « comptabilisation à la valeur de consolidation » par les mots « mise en équivalence »;

6° dans la rubrique 2.4 :

a) par le remplacement, dans l'intitulé, des mots « **produits d'exploitation** » par les mots « **produits des activités ordinaires** »;

b) par le remplacement, partout où ils se trouvent dans les paragraphes 1 et 2, des mots « comptabilisation à la valeur de consolidation » par les mots « mise en équivalence », des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires » et des mots « participations minoritaires » par les mots « participations ne donnant pas le contrôle »;

c) par le remplacement, dans le paragraphe 2 des instructions, des mots « *produits d'exploitation* » par les mots « *produits des activités ordinaires* »;

d) par la suppression du paragraphe 3 des instructions;

7° par le remplacement de la rubrique 3.1 par la suivante :

« **Rubrique 3.1 Prix constants employés dans les estimations supplémentaires**

Si de l'information supplémentaire visée à la rubrique 2.2 est présentée, l'émetteur assujetti doit indiquer, pour chaque type de produit, le prix constant employé. »;

8° dans le paragraphe 2 des instructions de la rubrique 3.2, par la suppression des mots « *« prix et coûts constants » et l'expression* » et par le remplacement du mot « *comprennent* » par le mot « *comprend* »;

9° par l'addition, après le paragraphe 4 des instructions de la rubrique 4.1, du suivant :

« *5) Si l'émetteur assujetti n'a commencé à exercer des activités pétrolières et gazières qu'après le dernier jour de son exercice précédent et qu'aucun rapport d'évaluation portant sur ses réserves à cette date n'est disponible, il n'est pas tenu d'effectuer le rapprochement prévu par la présente partie, ne disposant d'aucune donnée d'ouverture permettant de le faire. Il doit toutefois indiquer la raison de l'absence de rapprochement.* »;

10° par le remplacement de la rubrique 5.1 par la suivante :

« **Rubrique 5.1 Réserves non développées**

1. Relativement aux réserves prouvées non développées :

a) indiquer pour chaque type de produit les volumes des réserves prouvées non développées qui ont été attribués au départ dans chacun des trois derniers exercices et, globalement, avant cette période;

b) exposer de façon générale le fondement sur lequel l'émetteur assujetti classe des réserves dans les réserves prouvées non développées, ses plans, y compris le calendrier, de développement des réserves prouvées non développées et, le cas échéant, ses raisons pour ne pas planifier le développement de réserves prouvées non développées particulières au cours des deux années suivantes.

2. Relativement aux réserves probables non développées :

a) indiquer pour chaque type de produit les volumes des réserves probables non développées qui ont été attribués au départ dans chacun des trois derniers exercices et, globalement, avant cette période;

b) exposer de façon générale le fondement sur lequel l'émetteur assujetti classe des réserves dans les réserves probables non développées, ses plans, y compris le calendrier, de développement des réserves probables non développées et, le cas échéant, ses raisons pour ne pas planifier le développement de réserves probables non développées particulières au cours des deux années suivantes. »;

11° dans la rubrique 5.2 :

a) par l'addition, dans l'intitulé, des mots « **influant sur les données relatives aux réserves** » après le mot « **significatifs** »;

b) par le remplacement, dans le paragraphe 1, du mot « importants » par le mot « significatifs »;

c) dans l'instruction :

i) par le remplacement des mots « *des frais de mise en valeur ou des frais d'exploitation* » par les mots « *des frais de développement ou des coûts opérationnels* »;

ii) par la suppression des mots « *la nécessité de construire un pipeline important ou d'autres installations importantes avant qu'on ne puisse mettre en production les réserves,* »;

12° dans la rubrique 5.3 :

a) par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires » et des mots « mise en valeur » par le mot « développement », compte tenu des adaptations nécessaires;

b) dans le sous-paragraphe *a* du paragraphe 2, par le remplacement des mots « financement par emprunts » par les mots « financement par emprunt »;

13° dans le paragraphe 2 de la rubrique 6.1, par le remplacement des mots « puits exploités et inexploités » par les mots « puits producteurs et non producteurs »;

14° dans la rubrique 6.2 :

a) par le remplacement, dans le paragraphe 2, des mots « mise en valeur » par le mot « développement »;

b) par l'insertion, après le paragraphe 2, de ce qui suit :

« *INSTRUCTION*

Si l'émetteur assujetti détient des participations dans différentes formations d'une même superficie selon des concessions distinctes, présenter le mode de calcul de la superficie brute et nette. Une description générale du mode de calcul de la superficie indiquée suffit.

« **Rubrique 6.2.1 Facteurs et incertitudes significatifs applicables aux terrains sans réserves attribuées**

1. Indiquer et décrire les facteurs économiques ou incertitudes significatifs qui influent sur les activités de développement ou de production prévues sur les terrains sans réserves attribuées.

2. Le paragraphe 1 est sans application dans le cas d'une information présentée dans les états financiers de l'émetteur assujetti pour l'exercice terminé à la date d'effet.

EXEMPLES

Voici quelques exemples de renseignements qui pourraient devoir être présentés en vertu de la présente rubrique : prévision de frais de développement ou de coûts opérationnels exceptionnellement élevés, nécessité de construire un pipeline important ou d'autres installations importantes avant qu'on ne puisse commencer la mise en production. »;

15° par le remplacement du paragraphe 2 de la rubrique 6.3 par le suivant :

« 2. L'émetteur assujetti peut satisfaire à l'obligation prévue au paragraphe 1 en incluant l'information qui y est exigée dans ses états financiers de l'exercice terminé à la date d'effet. »;

16° par le remplacement, dans la rubrique 6.5, des mots « les bénéfices » par les mots « le résultat »;

17° dans la rubrique 6.6 :

a) par le remplacement des sous-paragraphes *b* et *c* du paragraphe 1 par les suivants :

« *b)* les coûts opérationnels;

c) les frais de développement; »;

b) par le remplacement, dans le paragraphe 2, des mots « comptabilisation à la valeur de consolidation » par les mots « mise en équivalence » et des mots « mise en valeur » par le mot « développement »;

18° dans la rubrique 6.7 :

a) par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « mise en valeur » par le mot « développement »;

b) par le remplacement, dans le sous-paragraphe *b* du paragraphe 1, des mots « puits de gaz et puits de service » par les mots « puits de gaz, puits de service et puits de forage stratigraphique »;

19° dans le sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de la rubrique 6.9, par l'insertion du mot « brut » après le mot « quotidien », et par la suppression des mots « , avant la déduction des redevances ».

13. Le deuxième alinéa de l'Annexe 51-101A2 de ce règlement est modifié :

1° dans le paragraphe 4 :

a) par le remplacement, dans la note 1 au tableau, des mots « charges futures d'impôt » par les mots « charges d'impôts futurs »;

b) par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires »;

2° par l'insertion, dans le paragraphe 5 et après les mots « conformément au manuel COGE », des mots « , appliqué de façon uniforme, »;

3° par la suppression, dans le paragraphe 7, de la deuxième phrase.

14. L'Annexe 51-101A3 de ce règlement est modifiée :

1° par la suppression, dans le paragraphe *c* du quatrième alinéa, de la deuxième phrase;

2° par le remplacement, sous la deuxième des lignes réservées aux signatures du texte anglais, des mots « a senior officer » par les mots « an officer ».

15. Ce règlement est modifié par l'addition, après l'Annexe 51-101A3, de la suivante :

« **ANNEXE 51-101A4**
AVIS DE DÉPÔT DE L'INFORMATION VISÉE
À L'ANNEXE 51-101A1

La présente annexe est l'annexe visée à l'article 2.3 du règlement.

Le [date du dépôt au moyen de SEDAR], [nom de l'émetteur assujetti] a déposé les rapports visés à l'article 2.1 du règlement, que l'on peut consulter [indiquer où l'information peut être consultée en format électronique (par exemple, dans la notice annuelle de la société qui se trouve dans on profil SEDAR, à l'adresse www.sedar.com)]. ».

16. Ce règlement est modifié par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires », des mots « frais d'exploitation » par les mots « coûts opérationnels » et des mots « mise en valeur » par le mot « développement », compte tenu des adaptations nécessaires.

17. Le présent règlement entre en vigueur le 30 décembre 2010.

MODIFICATION DE *L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 51-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES*

1. L'article 1.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières* est modifié :

1º par l'insertion, dans le texte anglais du paragraphe 3 et après les mots « person would consider », du mot « that »;

2º par l'insertion, partout où ils se trouvent dans le paragraphe 4 et après le mot « ressources », des mots « autres que des réserves »;

3º par le remplacement, partout où ils se trouvent dans les sous-paragraphes *a* et *b* du paragraphe 5, de « 1er août 2007 » par « 12 octobre 2010 ».

2. L'article 1.2 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement de la dernière phrase du deuxième paragraphe par la suivante :

« Les définitions et les catégories de réserves et de ressources sont intégrées au manuel COGE et sont aussi énoncées, en partie, dans le glossaire. »;

2º par le remplacement, dans le dernier paragraphe, des mots « sur les réserves et les ressources, doit être conforme » par les mots « sur les réserves et les ressources autres que des réserves, doit être établie conformément » et des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires.

3. L'article 1.4 de cette instruction générale est modifié par la suppression du quatrième paragraphe.

4. L'article 2.3 de cette instruction générale est modifié par le remplacement du dernier paragraphe par le suivant :

« L'émetteur assujetti peut compléter l'information annuelle exigée par le règlement par de l'information supplémentaire correspondant à celle visée à l'Annexe 51-101A1, à l'Annexe 51-101A2 et à l'Annexe 51-101A3, mais établie à des dates ou pour des périodes postérieures à celles pour lesquelles l'information annuelle est exigée. Cependant, pour éviter toute confusion, on devrait indiquer clairement que ce complément d'information constitue de l'information intermédiaire et le présenter distinctement de l'information annuelle (par exemple en renvoyant, s'il y a lieu, à une période intermédiaire en particulier). La présentation d'un complément d'information intermédiaire ne remplit pas les obligations d'information annuelle prévues à l'article 2.1 du règlement. ».

5. Les deuxième et troisième phrases du paragraphe 2 de l'article 2.4 de cette instruction générale sont remplacées par la suivante :

« Toutefois, l'émetteur assujetti qui choisit cette option doit déposer, au même moment et dans la catégorie appropriée dans SEDAR, l'avis prévu à l'Annexe 51-101A4 (se reporter au paragraphe 2 de l'article 2.3 du règlement). ».

6. L'article 2.5 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires »;

2º par le remplacement, dans le texte anglais de l'intitulé, des mots « **That Has** » par le mot « **With** »;

3º par le remplacement, dans le paragraphe 1, des mots « mise en valeur » par le mot « développement ».

7. L'article 2.7 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement, partout où ils se trouvent dans le sous-paragraphe *a* du paragraphe 3, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires » et des mots « charges futures d'impôt » par les mots « charges d'impôts futurs »;

2º par le remplacement du paragraphe 4 par le suivant :

« 4) **Présentation d'information supplémentaire sur les produits des activités ordinaires nets futurs au moyen de prix et coûts constants** – L'Annexe 51-101A1 permet aux émetteurs assujettis de présenter les produits des activités ordinaires nets futurs, ainsi que les estimations connexes de réserves ou de ressources autres que des réserves, établis au moyen de prix et coûts constants. On suppose que ces prix et coûts ne changent pas pendant la durée de vie d'un terrain, sauf si l'émetteur assujetti est lié par un engagement, contractuel ou autre, à livrer un produit à certains prix ou coûts fixes ou qu'il est possible de déterminer actuellement (y compris ceux qui se rapportent à une période de prolongation d'un contrat qui sera probablement prolongé). »;

3º par la suppression du paragraphe 5;

4º dans le paragraphe 7 :

a) par la suppression de la deuxième phrase du premier paragraphe;

b) par le remplacement, dans le deuxième paragraphe, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires »;

5º par le remplacement du deuxième paragraphe du paragraphe 8 par le suivant :

« L'Annexe 51-101A1 prévoit l'information minimum à fournir, sous réserve du critère d'appréciation de l'importance relative. Les émetteurs assujettis peuvent fournir toute autre information, pour autant qu'elle ne soit pas incompatible avec le règlement ni trompeuse. ».

8. Le paragraphe 2 de l'article 2.8 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement de la première phrase du premier paragraphe par la suivante :

« Le rapport prévu à l'Annexe 51-101A2 contient des déclarations indiquant que les écarts entre les données relatives aux réserves et les résultats réels peuvent être importants, mais que les réserves ont été établies conformément au manuel COGE appliqué de façon uniforme. »;

2º par le remplacement, dans le texte anglais du deuxième paragraphe, des mots « should be consistent » par les mots « must be consistent »;

3º par le remplacement, dans le quatrième paragraphe, des mots « mises en valeur » par le mot « développées ».

9. Cette instruction générale est modifiée par l'addition, après l'article 2.8, des suivants :

« **2.9. Chef de la direction**

Conformément au sous-paragraphe *e* du paragraphe 3 de l'article 2.1 du règlement, l'émetteur assujetti doit déposer le rapport prévu à l'Annexe 51-101A3 signé par le chef de la direction. L'expression « chef de la direction » devrait être interprétée de façon à inclure les personnes physiques qui s'acquittent des responsabilités qui se rattachent normalement à ce poste ou qui exercent une fonction analogue. Pour déterminer si c'est le cas d'une personne physique en particulier, il ne faut pas prendre en compte son titre au sein de la société ni le fait qu'elle est un salarié de la société ou agit conformément à une entente ou à un contrat.

« **2.10. Émetteur assujetti qui n'est pas une société par actions**

Dans le cas où l'émetteur assujetti n'est pas une société par actions, le rapport prévu à l'Annexe 51-101A3 doit être signé par les personnes qui, par rapport à l'émetteur assujetti, sont dans une situation comparable ou exercent des fonctions comparables à celles des personnes visées au sous-paragraphe *e* du paragraphe 3 de l'article 2.1 du règlement. ».

10. L'article 5.2 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement du paragraphe 5 par le suivant :

« 5) **Accès au financement** – L'émetteur assujetti qui attribue des réserves à un terrain non développé n'est pas tenu de disposer du financement nécessaire au développement des réserves, puisque celle-ci peut se faire autrement qu'au moyen d'une dépense de fonds de sa part (par exemple, par voie d'amodiation ou de vente). Il faut estimer les réserves en partant de l'hypothèse que le développement des terrains aura lieu, sans égard à la disponibilité du financement nécessaire. L'évaluateur n'a pas à se demander si l'émetteur assujetti aura les capitaux nécessaires au développement des réserves. (Se reporter à l'article 7 du manuel COGE et au sous-paragraphe *iv* du paragraphe *a* de l'article 5.2 du règlement.)

Toutefois, en vertu de la rubrique 5.3 de l'Annexe 51-101A1, l'émetteur assujetti doit indiquer ses prévisions concernant les sources et les frais de financement des frais de développement futurs estimatifs. Si l'émetteur prévoit que les frais de financement rendraient peu probable le développement d'un terrain, il doit aussi, malgré toute attribution de réserves, exposer cette prévision de même que ses plans à l'égard du terrain.

La présentation d'une estimation de réserves, de ressources éventuelles ou de ressources prometteuses à l'égard desquelles l'accès, en temps opportun, au financement nécessaire à leur développement n'est pas garanti peut se révéler trompeuse si elle n'est pas accompagnée, à proximité, d'une analyse (ou d'un renvoi à une telle analyse dans d'autres documents déposés par l'émetteur assujetti au moyen de SEDAR) des incertitudes quant au financement et des répercussions prévues sur l'échéancier ou le parachèvement des travaux de développement (ou sur une phase donnée de travaux de développement multiphase, comme il est souvent possible de l'observer pour les sables bitumineux. »;

2º par le remplacement du paragraphe 6 par le suivant :

« 6) **Réserves prouvées ou probables non développées** – Il faut déclarer les réserves prouvées ou probables non développées pendant l'exercice au cours duquel elles sont comptabilisées. L'émetteur assujetti qui ne déclare pas certaines réserves prouvées ou probables non développées pour la seule raison qu'il n'a pas encore dépensé les fonds destinés au développement pourrait omettre de l'information importante et ainsi

rendre trompeuse l'information sur les réserves. Si l'existence des réserves prouvées ou probables non développées n'est pas communiquée au public, les personnes qui ont une relation privilégiée avec l'émetteur et savent qu'elles existent n'auront pas le droit d'acheter ou vendre des titres de l'émetteur tant que cette information n'aura pas été diffusée. Le prospectus de l'émetteur pourrait ne pas révéler tous les faits importants de façon complète, véridique et claire en l'absence d'information sur ces réserves. ».

11. L'article 5.3 de cette instruction générale est remplacé par le suivant :

« **5.3. Classement des réserves et des ressources autres que des réserves**

Conformément à l'article 5.3 du règlement, l'information sur les réserves ou les ressources autres que des réserves doit être présentée selon les catégories et la terminologie applicables du manuel COGE. Les définitions de diverses catégories de ressources, tirées du manuel COGE, sont données dans le glossaire. En outre, conformément à l'article 5.3 du règlement, l'information sur les réserves ou les ressources autres que des réserves doit se rapporter à la catégorie la plus pertinente de réserves ou de ressources autres que des réserves dans laquelle les réserves ou les ressources autres que des réserves peuvent être classées. Par exemple, les ressources découvertes comptent plusieurs sous-catégories, dont les réserves, les ressources éventuelles et les ressources découvertes non récupérables.

Les réserves peuvent être qualifiées de réserves prouvées, probables ou possibles, selon la probabilité de leur mise en production. Tel que le décrit le manuel COGE, les réserves prouvées, probables et possibles représentent, respectivement, les estimations prudentes, réalistes et optimistes des réserves. Par conséquent, toute information sur les réserves doit préciser s'il s'agit de réserves prouvées, probables ou possibles.

L'émetteur assujetti qui présente de l'information sur des ressources autres que des réserves doit indiquer s'il s'agit de ressources découvertes ou non découvertes sauf dans des situations exceptionnelles, à savoir lorsque la catégorie la plus pertinente est celle du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert, auquel cas l'émetteur assujetti doit se conformer au paragraphe 3 de l'article 5.16 du règlement.

Pour plus d'indications sur la présentation des réserves et des ressources autres que des réserves, consulter les articles 5.2 et 5.5 de la présente instruction générale. ».

12. L'article 5.4 de cette instruction générale est modifié par le remplacement des mots « ; renvoi direct ou indirect aux conclusions de ce rapport dans les Annexes 51-101A1 et 51-101A3 déposées; mention du rapport dans le communiqué visé à l'article 2.2 » par les mots « ou renvoi direct ou indirect aux conclusions de ce rapport dans les Annexes 51-101A1 et 51-101A3 déposées ».

13. L'article 5.5 de cette instruction générale est modifié :

1º par l'addition, dans l'intitulé, des mots « **autres que des réserves** » après le mot « **ressources** »;

2º par le remplacement du paragraphe 1 par le suivant :

« 1) **Information sur les ressources en général –** L'information sur les ressources, à l'exclusion des réserves prouvées et probables, n'est pas obligatoire en vertu du règlement, sauf que l'émetteur assujetti doit présenter dans ses dépôts annuels, à l'égard de ses activités relatives aux terrains non prouvés et aux ressources, l'information visée à la partie 6 de l'Annexe 51-101A1. Toute information supplémentaire présentée en sus de celle exigée est facultative et doit respecter l'article 5.9 du règlement si des résultats prévus de ressources autres que des réserves sont présentés volontairement.

En ce qui concerne les prospectus, le respect de l'obligation générale prévue par la législation en valeurs mobilières de révéler de façon « complète, véridique et claire » tous les faits importants nécessite la présentation d'information sur les réserves ou les ressources autres que des réserves qui sont importantes pour l'émetteur, même si celle-ci n'est pas prescrite par le règlement. Cette information doit reposer sur une analyse valable.

L'information sur les ressources autres que des réserves peut nécessiter le recours à des mesures statistiques potentiellement peu connues de l'utilisateur. Il incombe à l'évaluateur et à l'émetteur assujetti de bien connaître ces mesures et à ce dernier de pouvoir les expliquer aux investisseurs. De l'information sur les mesures statistiques figure dans le manuel COGE (article 9 du volume 1 et article 4 du volume 2) et dans les nombreux documents techniques[1] portant sur ce sujet.

[1] Notamment, *Determination of Oil and Gas Reserves*, monographie nº 1, chapitre 22, Société du pétrole de l'ICM, deuxième édition, 2004 (ISBN 0-9697990-2-0). Newendorp, P., et Schuyler, J., 2000, *Decision Analysis for Petroleum Exploration*, Planning Press, Aurora, Colorado (ISBN 0-9664401-1-0). Rose, P.R., *Risk Analysis and Management of Petroleum Exploration Ventures, AAPG Methods in Exploration Series No. 12*, AAPG (ISBN 0-89181-062-1). »;

3º par le remplacement des avant-dernière et dernière phrases du deuxième paragraphe du paragraphe 2 par le paragraphe suivant :

« Toutefois, le fait qu'il est commode de regrouper des terrains ne justifie pas la présentation de ressources dans une catégorie ou sous-catégorie moins pertinente que celle dans laquelle elles pourraient et doivent l'être conformément au paragraphe 1 de l'article 5.3 du règlement. »;

4º dans le paragraphe 3 :

a) par le remplacement, dans le troisième paragraphe du sous-paragraphe *a*, des mots « En outre, aux termes de l'article 5.3 et du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 » par les mots « Aux termes de l'article 5.3 » et des mots « au sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 de l'article 5.9 » par les mots « au paragraphe 1 de l'article 5.3 »;

b) par le remplacement du sous-paragraphe *b* par le suivant :

« *b)* Définition des catégories de ressources

Pour remplir l'obligation de définir la catégorie de ressources, l'émetteur assujetti doit s'assurer que la définition indiquée est conforme aux catégories de ressources et à la terminologie du manuel COGE, conformément à l'article 5.3 du règlement. L'article 5 du volume 1 du manuel COGE et le glossaire énoncent et définissent les diverses catégories de ressources.

L'émetteur assujetti pourrait souhaiter déclarer des réserves ou des ressources autres que des réserves à titre de « volumes en place ». Par définition, les réserves de tout type, les ressources éventuelles et les ressources prometteuses sont des estimations de volumes qui sont ou pourraient être récupérables et, à ce titre, ne peuvent

être décrites comme étant « en place ». Il ne faut pas utiliser de termes comme « réserves éventuelles », « réserves non découvertes », « réserves en place » ou autres, car ils sont inexacts et trompeurs. L'information sur les réserves ou les ressources autres que des réserves doit être conforme à la terminologie et aux catégories énoncées dans le manuel COGE, conformément à l'article 5.3 du règlement.

En plus d'indiquer la catégorie la plus pertinente de ressources, l'émetteur assujetti peut présenter des estimations du volume total du pétrole en place à l'origine, du pétrole en place à l'origine découvert ou du pétrole en place à l'origine non découvert, pourvu que l'information supplémentaire visée au paragraphe 3 de l'article 5.16 du règlement soit incluse. »;

c) par le remplacement, partout où ils se trouvent dans le sous paragraphe *c*, des mots « sous-paragraphe *c* » par les mots « sous-paragraphe *d* ».

14. Cette instruction générale est modifiée par l'insertion, après l'article 5.9, du suivant :

« **5.9.1. Sommation de catégories de ressources**

Une estimation de la quantité ou de la valeur constitue une sommation dont la présentation est interdite en vertu du paragraphe 1 de l'article 5.16 du règlement si elle représente la combinaison des estimations, connues de l'émetteur assujetti ou à sa disposition, de deux des sous-catégories énumérées dans ce paragraphe ou plus. Il peut arriver qu'une estimation présentée ait été établie conformément au manuel COGE sans qu'il y ait eu combinaison des estimations de deux des sous-catégories énumérées ou plus et sans que l'émetteur assujetti en ait connaissance ou y ait accès. Pour l'application de ce paragraphe, une telle estimation ne sera généralement pas considérée comme une sommation. ».

15. L'article 5.10 de cette instruction générale est modifié :

1º par le remplacement, dans le paragraphe 2, de « 5.9 et 5.10 » par « 5.9, 5.10 et 5.16 »;

2º par le remplacement, dans le paragraphe 3, des mots « à la mise en valeur » par les mots « au développement » et, partout où ils se trouvent, des mots « mises en valeur » par le mot « développées ».

16. L'Annexe 1 de cette instruction générale est modifiée par le remplacement, partout où il se trouve dans le texte anglais, du mot « supplemental » par le mot « supplementary » et par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « produits d'exploitation » par les mots « produits des activités ordinaires », des mots « mises en valeur » par le mot « développées », des mots « mise en valeur » par le mot « développement » et des mots « frais d'exploitation » par les mots « coûts opérationnels ».

17. Cette instruction générale est modifiée par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots « mise en valeur » par le mot « développement », compte tenu des adaptations nécessaires.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 41-101 SUR LES OBLIGATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU PROSPECTUS

Loi sur les valeurs mobilières
(L.R.Q., c. V-1.1, a. 331.1, par. 1°, 3°, 8° et 11°, et a. 331.2)

1. La rubrique 5.5 de l'Annexe 41-101A1 du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus est remplacée par la suivante :

« **5.5.** ***Émetteurs exerçant des activités pétrolières et gazières***

1) Si l'émetteur exerce des activités pétrolières et gazières au sens du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières et que de l'information concernant le pétrole et le gaz est importante relativement à l'émetteur assujetti, comme il est prévu par ce règlement, présenter cette information conformément à l'Annexe 51-101A1 du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières, arrêtée, selon le cas :

a) à la date du dernier exercice dont le prospectus contient un bilan vérifié de l'émetteur;

b) à la fin de la période comptable la plus récente dont le prospectus contient le bilan vérifié de l'émetteur et pour la période comptable la plus récente dont le prospectus contient l'état des résultats vérifié de l'émetteur, s'il est impossible de présenter de l'information établie pour un exercice complet conformément au sous-paragraphe *a*;

c) si l'émetteur n'exerçait pas d'activités pétrolières et gazières à la date visée au sous-paragraphe *a* ou *b*, à une date postérieure à celle à laquelle il a commencé à exercer des activités pétrolières et gazières, au sens du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières, et antérieure à celle du prospectus provisoire.

2) Joindre à l'information fournie en vertu du paragraphe 1 un rapport établi conformément à l'Annexe 51-101A2 du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières sur les données relatives aux réserves incluses dans cette information.

3) Joindre à l'information fournie en vertu du paragraphe 1 un rapport établi conformément à l'Annexe 51-101A3 du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières qui fait renvoi à cette information.

4) Fournir l'information prévue par la partie 6 du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières concernant les changements importants qui se sont produits après le bilan pertinent visé au paragraphe 1, si elle n'a pas été fournie en réponse à ce paragraphe.

INSTRUCTIONS

Si l'émetteur exerce des activités pétrolières et gazières, au sens du Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières, l'information présentée dans le prospectus doit être conforme à ce règlement. ».

2. Le présent règlement entre en vigueur le 30 décembre 2010.

Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

The *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") is publishing amended text, in English and French, of the following Regulation:

- *Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities*.

The Authority is also publishing in this Bulletin amended text, in English and French, of the amendments to *Policy Statement to Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities*.

In Québec, the Regulation will be made under section 331.1 of the *Securities Act* and will be submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment. The Regulation will come into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* or on a later date indicated in the Regulation. The Policy Statement will be adopted as a policy and will take effect concomitantly with the Regulation.

Additional Information

Further information is available from:

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4373
Toll-free : 1 877 525-0337
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

October 15, 2010

Concordant Regulation to Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

The *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") is publishing amended texts, in English and French, of the following Regulation:

- *Regulation to amend Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements.*

In Québec, the Regulation will be made under section 331.1 of the *Securities Act* and will be submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment. The Regulation will come into force on the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec* or on a later date indicated in the Regulation.

Additional information

Further information is available from:

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4373
Toll-free : 1 877 525-0337
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

October 15, 2010

Notice of Publication

Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

Amendments to *Policy Statement to Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities*

and related and consequential amendments

October 15, 2010

Introduction

We, the Canadian Securities Administrators (CSA), are implementing *Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities* (Regulation 51-101) and amendments to *Policy Statement to Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities* (the Policy Statement) (collectively, the Regulation).[1]

Regulation 51-101 sets out the annual filing requirements for reporting issuers who are involved in oil and gas activities, notably in respect of their estimates of reserves and resources. In addition, Regulation 51-101 sets out the general disclosure standards for reporting issuers who are reporting on their oil and gas activities. The disclosure standards apply to any disclosure made by a reporting issuer throughout the year.

The text of the amendments of the Regulation is published with this Notice.

The amendments to the Regulation have been made, or are expected to be made, by each member of the CSA. Provided that all necessary ministerial approvals are obtained, the amendments to the Regulation will come into force on **December 30, 2010**.

Substance and purpose of the amendments

The amendments to the Regulation fall into the following broad categories: amendments for clarification, amendments to codify existing staff guidance and practice, and added requirements to enhance reliability of certain disclosure of reserves and resources other than reserves.

Background

We published proposed amendments for comment on December 18, 2009. The comment period ended in March 2010. During the comment period, we received submissions from 8 commenters. We have considered the comments received and thank all of the commenters. Appendix A identifies the commenters and Appendix B summarizes their comments and our responses. The comment letters can be viewed on the Alberta Securities Commission website at www.albertasecurities.com.

After considering the comments, we made changes to the amendments that we had published for comment. However, as these changes are not material, we are not republishing the amendments, as changed, for further comment.

See Appendix C for a summary of the changes made to the amendments as originally published.

[1] In those jurisdictions in which the amendments are to be adopted as rules or regulations, the securities legislation in each of those jurisdictions provides the securities regulatory authority with rule-making or regulation-making authority in respect of the subject matter of the amendments.

Consequential and related amendments

Item 5.5 of Form 41-101F1 *Information Required in a Prospectus* will be amended. CSA Staff Notice 51-324 and CSA Staff Notice 51-327 will be amended as of December 30, 2010 to reflect changes to the Regulation.

The text of the amendments follows or can be found elsewhere on a CSA member website.

Questions

Please refer your questions to any of the following:

Luc Arsenault
Géologue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337 ext. 4373 or 877-525-0337 (toll free across Canada)
luc.arsenault@lautorite.qc.ca

Blaine Young
Associate Director, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403-297-4220
blaine.young@asc.ca

Dr. David Elliott
Chief Petroleum Advisor
Alberta Securities Commission
403-297-4008
david.elliott@asc.ca

Tony Barry
Chief Petroleum Officer and Manager
Alberta Securities Commission
403-355-2801
tony.barry@asc.ca

Ashlyn D'Aoust
Legal Counsel, Corporate Finance
Alberta Securities Commission
403-355-4347
ashlyn.daoust@asc.ca

Gordon Smith
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6656 or 800-373-6393 (toll free across Canada)
gsmith@bcsc.bc.ca

Robert Holland
Chief Mining Advisor, Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6719 or 800-373-6393 (toll free across Canada)
rholland@bcsc.bc.ca

Appendix A

List of Commenters

Draft *Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities*
Request for Comment December 18, 2009

	Commenter	Name	Date
1.	Husky Energy Inc.	Janice Knoechel, P. Eng Fred Au-Yeung, P. Eng	March 17, 2010
2.	Northwest & Ethical Investments L.P.	John Kearns Bob Walker	March 19, 2010
3.	Nexen Inc.	Rick Beingessner	March 19, 2010
4.	Suncor Energy Inc.	Shawn P. Poirier	March 19, 2010
5.	Imperial Oil Limited	Paul A. Smith	March 19, 2010
6.	Macleod Dixon LLP	Kevin E. Johnson	March 19, 2010
7.	ARC Resources Ltd.	David Carey	March 19, 2010
8.	Cenovus Energy Inc.	Eric Geppert	March 26, 2010

Appendix B

Draft *Regulation to amend Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil & Gas Activities*

Summary of Comments and CSA Responses

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
REGULATION 51-101 RESPECTING STANDARDS OF DISCLOSURE FOR OIL AND GAS ACTIVITIES			
1.	Section 1.1 Definitions product type	One commenter expressed its view that a separate product type designation for oil sands mining should be required to allow investors to understand that the unique risks associated with oil sands mining apply to that particular volume or value of reserves.	Product types indicate the type of material being extracted, not the method of extraction. Disclosure of risk factors associated with the method of extraction are addressed by other disclosure requirements. We therefore have not made the suggested change.
2.	Subparagraph 2.1(3)(e)(ii) Report of Management and Directors	One commenter suggested that the words "on behalf of the board of directors" be removed because the report is not a report of the board per se and board members bear no direct statutory civil liability as in the context of a prospectus.	We have not made the suggested change. Form 51-101F3 prescribes a report of an issuer's management and board of directors, for which each of the issuer's directors (among others) bears statutory civil liability.
3.	Section 5.3 Classification of Reserves and of Resources other than Reserves	One commenter was uncertain, from the wording of section 5.3, whether an issuer could supplement disclosure made in accordance with COGE Handbook (**COGEH**) with other disclosure prepared in accordance with different regimes. The commenter called for clarification either by amendment to the Regulation or by policy statement guidance to the effect that COGEH and US rules are the same.	We have not made a change to the extent suggested by the commenter. A key investor-protection objective underlying the Regulation was to enhance the reliability and comparability of oil and gas disclosure in Canada. The Regulation's disclosure requirements are minimum requirements; expanded commentary in the policy statement clarifies the CSA view that additional disclosure can be provided, although it must not contravene the Regulation. We have updated Item 2.2 of Form 51-101F1, which permits

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
			supplementary disclosure of reserves estimates computed using constant prices and costs, to reflect changes to the similar approach recently adopted in the US. This may go far to address the commenter's concern, as it addresses a type of supplementary disclosure with which investors may already be conversant.
4.	Section 5.3 Classification of Reserves and of Resources other than Reserves	One commenter suggested that this provision requires modification to permit disclosure of discovered petroleum initially-in-place (**PIIP**) without breaking it down into contingent resources, unrecoverable resources and reserves when such more specific estimates have not yet been made.	Section 5.3 requires issuers to use the terminology and classifications specified in COGEH. These include "discovered PIIP". Indeed, new subsection 5.16(3) allows issuers to disclose total, discovered or undiscovered PIIP without further sub-categorization so long as the disclosure (i) explains why total, discovered or undiscovered PIIP is the most specific applicable category and (ii) includes the prescribed cautionary statement.
5.	Paragraph 5.9(2)(a) Disclosure of Resources Other than Reserves	One commenter opined that the requirement for estimates to be prepared or audited by a qualified reserves evaluator or auditor is too onerous. It appears to preclude issuers from disclosing numbers prepared by outside parties, such as the ERCB. The commenter suggested that companies should be able to quote numbers published by such parties, so long as the party quoted is fully disclosed and the source is reputable.	We have not made the suggested change. The requirement for involvement of a qualified reserves evaluator or auditor in the preparation of reserves and resources estimates disclosed by an issuer under the Regulation is fundamental to the objectives underlying the Regulation: enhanced reliability and comparability of oil and gas disclosure. We do not consider that simply reproducing "numbers" prepared by third parties – whose purposes, responsibilities and applicable standards might be quite different from those of capital market regulators – would serve these objectives. The Regulation already recognizes that third-party-sourced data may be useful, and permits its use for specified purposes; see, for example, section 5.10 *Analogous Information*.

2

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
6.	Paragraph 5.9(2)(b) Disclosure of Resources Other than Reserves	One commenter contended that issuers should be allowed to disclose discovered PIIP without breaking it down further.	See our response to comment 4 above.
7.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	One commenter expressed its support for prohibiting addition across resource categories.	We acknowledge the comment.
8.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	Two commenters recommended against the proposal to require disclosure of PIIP sub-classification and a cautionary statement, expressing concern that the unrecoverable portion of PIIP for an early-stage property would not yet have been evaluated, so nothing could be disclosed. Another commenter suggested that disclosure of discovered PIIP should be allowed without specifying what portion is currently considered contingent or unrecoverable.	Where sufficient information is available we consider it beneficial to investors for the unrecoverable volumes to be disclosed. However, where the total PIIP, discovered PIIP or undiscovered PIIP estimate is the most specific category available, sub-classification is not required. See our response to comment 4 above.
9.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	One commenter found the cautionary statements in paragraph 5.9(v) and section 5.16 duplicative.	We agree, and have revised subsection 5.16(3) to refer to section 5.9.
10.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	One commenter suggested that disclosure of discovered PIIP should be allowed without specifying what portion is currently considered contingent or unrecoverable.	New subsection 5.16(3) allows issuers to disclose total, discovered or undiscovered PIIP so long as they explain why that category is the most specific category that applies and includes the prescribed cautionary statement.

3

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
11.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	Several commenters expressed the view that an aggregation of categories such as "remaining recoverable resources" is appropriate and recognized by COGEH and PRMS, and therefore that such disclosure should be allowed if the quantities for each category/class are identified.	We consider restrictions on summation across resource categories important. Although, as some commenters noted, COGEH does state that addition across resource categories is acceptable in " … some instances (e.g., basin potential studies) …", this is not a blanket endorsement of such an approach. We remain concerned that summation across categories has the potential to be misleading and is, in most cases, inappropriate in the context of public company disclosure. See new subsections 5.16(2) and (3) for instances where disclosure of summations is permitted, with appropriate safeguards.
12.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	One commenter suggested that it might be better to substitute references to specific product types (e.g. bitumen and natural gas) when using the term "petroleum initially-in-place".	We agree, and now address this point in new subsection 5.3(2).
13.	Section 5.16 Prohibition Against Addition Across Resource Categories	One commenter suggested that section 5.3 and the proposed section 5.16 would not interact correctly.	We have made changes and clarifications to address the issue raised. Section 5.3 speaks to classifying reserves or resources other than reserves using terminology and categories from COGEH and requires that the reserves or resources other than reserves be classified in the most specific category possible. Where appropriate, the most specific category may be total, discovered or undiscovered PIIP. Section 5.16, as modified, addresses three points: first, the general principle that issuers must not sum estimates of different resource categories; second that, despite the general prohibition, certain summations of estimates (total, discovered or undiscovered PIIP) are permissible if estimates for each of the applicable subcategories are also

4

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
			disclosed; and third, where total, discovered or undiscovered PIIP is the most specific applicable category, the issuer may disclose that category, but must explain why it is the most specific category that applies and must also include the specified cautionary statement.
14.	Section 5.17 Disclosure of High- and Low-Case Estimates of Reserves and of Resources other than Reserves	One commenter supported the addition of proposed section 5.17.	We acknowledge the comment.
15.	Section 5.17 Disclosure of High- and Low-Case Estimates of Reserves and of Resources other than Reserves	One commenter suggests that the provision was overly restrictive in mandating proved plus probable reserves combined.	We agree, and have revised subsection 5.17(1) to allow issuers the option, when the provision is triggered, to disclose either proved plus probable reserves together or proved reserves and probable reserves separately.
16.	Part 9 *Instrument in Force*	One commenter suggests that this Part be removed in its entirety.	Because such provisions can be helpful to some users we are retaining Part 9, as is typically the case with CSA regulations.
FORMS 51-101F1 *STATEMENT OF RESERVES DATA AND OTHER OIL AND GAS INFORMATION*			
17.	Item 2.1 Reserves Data (Forecast Prices and Costs)	One commenter urged additional disclosure concerning reclamation and abandonment costs for oil sands mines, particularly in light of tailing pond obligations.	We did not make the suggested change. Disclosure of reclamation and abandonment costs is addressed in Item 2.1(3) *Reserves Data* as well as Item 6.4 *Additional Information Concerning Abandonment and Reclamation Costs*. Issuers are expected to address risk factors in a number of disclosure

5

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
			rules and requirements. In our experience, this type of information is typically included in corporate level disclosure for existing operations and should be included in the evaluation for new properties.
18.	Item 2.1 Reserves Data (Forecast Prices and Costs)	One commenter expressed its view that additional disclosure of the forecast costs of compliance with greenhouse gas emissions pricing regulations should be required.	We do not propose to make the suggested change as it is outside the scope of the current amendments. The purpose of the current amendments is to clarify certain provisions, to codify existing staff guidance and practice and to add requirements to enhance reliability of certain disclosure of reserves and resources other than reserves.
19.	Item 2.2 Supplemental Disclosure of Reserves Data	One commenter did not object to supplemental pricing disclosure in accordance with US practice; however, the commenter did object to providing relief from Item 2.1 of 51-101F1 requirements where that disclosure is substituted with disclosure consistent with SEC requirements.	We have revised Item 2.2 to permit supplementary disclosure of estimates based on constant prices and costs, determined in accordance with current SEC standards.
20.	Item 2.2 Supplemental Disclosure of Reserves Data	Two commenters expressed the view that this change is not sufficient, in and of itself, to make the estimate comparable with estimates prepared in accordance with SEC requirements (resulting values and manner of presentation) and any representation that the estimates are comparable would be misleading.	See our response to comment 19 above. It was not our intent to design supplementary disclosure requirements that would cause supplementary disclosure to be comparable to disclosure prepared in accordance with SEC regulation.
21.	Item 2.2 Supplemental Disclosure of Reserves Data	One commenter expressed concern that the inclusion of Item 2.2 suggests that there is only one way to provide supplementary disclosure – in accordance with the US regime. He noted that the US regime also allows for supplemental pricing scenarios and not just a constant price case. The intent of the provision is unclear.	We eliminated the proposed broad references to US disclosure standards and instead revised Item 2.2, addressing the specific issue of most general interest (estimates based on constant prices and costs), updated to reflect recent changes to SEC standards.

6

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
22.	Item 3.1 Supplemental Estimates	One commenter stated that the proposed change does not make the reserves disclosure fully compliant with SEC regulations because it addresses only the price used in reserves disclosure.	The intent was not to conform Canadian disclosure requirements to those of the SEC, but to allow issuers an option to provide supplementary disclosure within Canada. We have revised Item 3.1 to relate specifically to constant prices and costs and, as noted above, we have removed general references to US pricing within the Regulation and 51-101F1.
23.	Item 3.2 Forecast Prices Used in Estimates	One commenter expressed its view that disclosure of carbon pricing forecasts should be required.	The suggested change is outside the scope of the current amendments. Therefore, we do not propose to make this change.
24.	Item 5.2 Significant Factors or Uncertainties Affecting Reserves Data	One commenter objected to the removal of the phrase "the need to build a major pipeline or other major facility before production of reserves can begin" from the instruction because that type of information provides relevant information to investors. The commenter conceded that it may be appropriate to remove if reserves would not be assigned in these circumstances in any event, but felt a clarification was warranted.	This phrase was removed from this Item of the form because it applies to contingent resources, rather than to reserves. We agree that this information is relevant and important to investors. See the instruction for Item 6.2.1, which includes this text.
25.	Item 6.2.1 Significant Factors or Uncertainties Relevant to Properties With No Attributed Reserves	One commenter objected to this proposed Item, contending that the relevant projects are not mature enough to know the plans or to discuss in a meaningful way. Also, for companies with several differing properties, the discussion could be very difficult to prepare in a way that is meaningful for the properties in the aggregate.	We retained this provision because we are of the view that this information can be important for investor consideration. The CSA are of the view that it is the reporting issuer's responsibility to consider what factors and uncertainties are relevant to its operations, determine whether this information is material, and then disclose the relevant significant factors or uncertainties.

7

	Topic (unless otherwise noted, cross-references are to provisions of the same regulation)	***Summarized Comment***	***CSA Response***
26.	Item 6.4 Additional Information Concerning Abandonment and Reclamation Costs	One commenter suggested that if reclamation and abandonment costs for tailings ponds are not being included under Item 2.1, then Item 6.4 should provide for more informative disclosure of the liability. Specifically, an estimate of the future volume and extent of tailings ponds that will be created or sustained by exploitation of the reserves, as well as high and low estimates of the potential costs of reclamation.	We did not make the suggested change. As mentioned in our response to comment 17 above, disclosure of reclamation and abandonment costs is addressed in Item 2.1(3) *Reserves Data* as well as Item 6.4 *Additional Information Concerning Abandonment and Reclamation Costs*.
GENERAL			
27.	General	One commenter stated that the proposed amendments to the Regulation did not go far enough in resolving the differences between the US regime and the Regulation and suggested that the CSA either align its requirements with the SEC's or exempt from compliance those required to prepare disclosure to SEC standards.	We did not make either suggested change. It was not our objective to align Canadian disclosure requirements with US disclosure requirements.

8

Appendix C

Summary of Changes from Proposed Amendments
Published for Comment on December 18, 2009

The discussion below summarizes changes between the versions of the documents published for comment on December 18, 2009 and the versions of those documents ultimately approved.

Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

- We removed the definition of "executive officer" and adjusted the wording in section 2.1(3)(e) to require an "officer" rather than an "executive officer" to execute the Form 51-101F3.

- We moved the content of section 2.2 to new subsection 2.3(2) as this is a more appropriate location for the requirement.

- We moved the contents of proposed section 2.5 of the Regulation to section 2.10 of the Policy Statement.

- We added section 5.3(2) to allow issuers to report using a specific product type when disclosing petroleum initially-in-place (PIIP) rather than the more general "petroleum".

- We revised section 5.16 to clarify disclosure requirements for total, discovered and undiscovered PIIP: an issuer can disclose total, discovered or undiscovered PIIP if it discloses estimates of the applicable subcategories that comprise the summed estimate; or, it can disclose total, discovered or undiscovered PIIP without disclosing estimates of the applicable subcategories that comprise the summed estimate, where that information is not yet available, if the issuer explains why total, discovered or undiscovered PIIP is the most specific classification that can be assigned and the issuer includes specified cautionary language. The proposed cautionary language has been removed and reference is made to existing cautionary language in sections 5.9(2)(c)(v)(A) and (B).

- We modified the high- and low-case estimate for reserves disclosure in section 5.17 to allow issuers to report either proved and proved + probable reserves (together) or proved and probable reserves (separately) when disclosing proved + probable + possible reserves.

Form 51-101F1 ***Statement of Reserves Data and Other Oil and Gas Information***

- We removed all references to "US oil and gas disclosure requirements" and have reverted to allowing supplementary disclosure based on constant prices and costs (see items 2.2 and 3.1).

- Constant prices and costs requirements have been updated for accuracy.

- We added Instruction (5) to Part 4 to clarify that a reconciliation is not required when "opening" estimates as at the beginning of the financial year are not available.

Policy Statement to Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

- We revised section 2.7(4) to provide specific guidance for disclosure using constant prices and costs.

- We added section 2.9 to explain how we interpret the term “chief executive officer”.

- We added section 2.10 to provide guidance to non-corporate reporting issuers regarding the execution of the Form 51-101F3.

- We added guidance in section 5.3 to clarify the disclosure requirements of section 5.16(2) of the Regulation.

- We added section 5.9.1 to clarify the purpose and intent of section 5.16 of the Regulation.

Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements **(section 5.5)**

- We have reintroduced the instruction that had been inadvertently removed.

REGULATION TO AMEND REGULATION 51-101 RESPECTING STANDARDS OF DISCLOSURE FOR OIL AND GAS ACTIVITIES

Securities Act
(R.S.Q., c. V-1.1, s. 331.1, par. (1), (2), (3), (8), (11), (19.3), (20) and (34), and s. 331.2)

1. Section 1.1 of Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities is amended:

(1) in paragraph (a) of the definition of "oil and gas activities":

(a) by replacing, in subparagraph (ii), the words "further exploring for or removing oil or gas from reservoirs on those properties" with the words "exploring for or removing oil or gas from their natural locations";

(b) by replacing, in subparagraph (iii), the word "reservoirs" with the word "locations";

(2) by replacing, in the French text of the definition of "reserves data", the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(3) by deleting the definition of "CICA";

(4) by deleting, wherever they occur in the French text of the definition of "independent", the words "ou société";

(5) by deleting the definition of "CICA Accounting Guideline 16";

(6) by deleting the definition of "FAS 19".

2. Section 2.1 of the Regulation is amended:

(1) by replacing, wherever they occur in the French text of subparagraph (b) of paragraph (2), the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(2) by replacing subparagraph (e) of paragraph (3) with the following:

"(e) is executed

(i) by two officers of the reporting issuer, one of whom is the chief executive officer, and

(ii) on behalf of the board of directors, by

(A) any two directors of the reporting issuer, other than the persons referred to in subparagraph (i) above, or

(B) if the issuer has only three directors, two of whom are the persons referred to in subparagraph (i), all of the directors of the reporting issuer.".

3. Section 2.2 of the Regulation is repealed.

4. Section 2.3 of the Regulation is replaced with the following:

"**2.3. Inclusion in Annual Information Form**

(1) The requirements of section 2.1 may be satisfied by including the information specified in section 2.1 in an annual information form filed within the time specified in section 2.1.

(2) A reporting issuer that adopts the approach described in subsection (1) must, concurrently with filing its annual information form, file with the securities regulatory authority a notice of filing in accordance with Form 51-101F4.".

5. Section 4.1 of the Regulation is repealed.

6. Section 5.3 of the Regulation is replaced with the following:

"**5.3. Classification of Reserves and of Resources Other than Reserves**

(1) Reserves or resources other than reserves must be disclosed using the applicable terminology and categories set out in the COGE Handbook and must be classified in the most specific category of reserves or resources other than reserves in which the reserves or resources other than reserves can be classified.

(2) Despite subsection (1), where the applicable terminology set out in the COGE Handbook for the disclosure of resources is total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place, the reporting issuer may depart from the applicable terminology by substituting, for the word "petroleum", reference to the specific product type of the resource.".

7. Section 5.9 of the Regulation is replaced with the following:

"**5.9 Disclosure of Resources Other than Reserves**

(1) If a reporting issuer discloses anticipated results from resources which are not currently classified as reserves, the reporting issuer must also disclose in writing, in the same document or in a supporting filing:

(a) the reporting issuer's interest in the resources;

(b) the location of the resources;

(c) the product types reasonably expected;

(d) the risks and the level of uncertainty associated with recovery of the resources; and

(e) in the case of unproved property, if its value is disclosed,

(i) the basis of the calculation of its value; and

(ii) whether the value was prepared by an independent party.

(2) If disclosure referred to in subsection (1) includes an estimate of a quantity of resources other than reserves in which the reporting issuer has an interest or intends to acquire an interest, or an estimated value attributable to an estimated quantity, the estimate must:

(a) have been prepared or audited by a qualified reserves evaluator or auditor;

(b) have been prepared or audited in accordance with the COGE Handbook;

(c) be classified in the most specific category of resources other than reserves, as required by section 5.3; and

(d) be accompanied by the following information:

(i) a definition of the resources category used for the estimate;

(ii) the effective date of the estimate;

(iii) the significant positive and negative factors relevant to the estimate;

(iv) in respect of contingent resources, the specific contingencies which prevent the classification of the resources as reserves; and

(v) a cautionary statement that is proximate to the estimate to the effect that:

(A) in the case of discovered resources or a subcategory of discovered resources other than reserves:

"There is no certainty that it will be commercially viable to produce any portion of the resources."; or

(B) in the case of undiscovered resources or a subcategory of undiscovered resources:

"There is no certainty that any portion of the resources will be discovered. If discovered, there is no certainty that it will be commercially viable to produce any portion of the resources."

(3) Paragraphs (1)(d) and (e) and subparagraphs (2)(c)(iii) and (iv) do not apply if:

(a) the reporting issuer includes in the written disclosure a reference to the title and date of a previously filed document that complies with those requirements; and

(b) the resources in the written disclosure, taking into account the specific properties and interests reflected in the resources estimate or other anticipated result, are materially the same resources addressed in the previously filed document.".

8. Section 5.10 of the Regulation is amended by replacing, wherever it occurs, "5.2, 5.3 and 5.9" with "5.2, 5.3, 5.9 and 5.16".

9. The Regulation is amended by adding, after section 5.15, the following:

"**5.16. Restricted Disclosure: Summation of Resource Categories**

(1) A reporting issuer must not disclose a summation of an estimated quantity, or estimated value, of two or more of the following:

(a) reserves;

(b) contingent resources;

(c) prospective resources;

(d) the unrecoverable portion of discovered petroleum initially-in-place;

(e) the unrecoverable portion of undiscovered petroleum initially-in-place;

(f) discovered petroleum initially-in-place; and

(g) undiscovered petroleum initially-in-place.

(2) Despite subsection (1), a reporting issuer may disclose an estimate of total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place if the reporting issuer includes, proximate to that disclosure, an estimate of each of the following, as applicable:

(a) reserves;

(b) contingent resources;

(c) prospective resources;

(d) the commercial portion of discovered petroleum initially-in-place;

(e) the sub-commercial portion of discovered petroleum initially-in-place;

(f) the unrecoverable portion of discovered petroleum initially-in-place;

(g) the unrecoverable portion of undiscovered petroleum initially-in-place;

(h) discovered petroleum initially-in-place; and

(i) undiscovered petroleum initially-in-place.

(3) A reporting issuer may disclose an estimate of total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place as the most specific category that it can assign to its resources if, proximate to its disclosure, the reporting issuer

(a) explains why total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place, as the case may be, is the most specific assignable category; and

(b) includes

(i) in the case of disclosure of discovered petroleum initially-in-place, the cautionary statement required by clause 5.9(2)(c)(v)(A), or

(ii) in the case of disclosure of total petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place, the cautionary statement required by clause 5.9(2)(c)(v)(B).

"**5.17. Disclosure of High-Case Estimates of Reserves and of Resources other than Reserves**

(1) If a reporting issuer discloses an estimate of proved plus probable plus possible reserves, the reporting issuer must also disclose the corresponding estimates of proved and proved plus probable reserves or of proved and probable reserves.

(2) If a reporting issuer discloses a high-case estimate of resources other than reserves, the reporting issuer must also disclose the corresponding low and best-case estimates.”.

10. Paragraph (2) of section 8.2 of the Regulation is amended by replacing the words “in accordance with” with the word “under”.

11. Section 9.2 of the Regulation is repealed.

12. Form 51-101F1 of the Regulation is amended:

(1) by inserting, after paragraph (6) of the General Instructions, the following:

“(7) A reporting issuer disclosing financial information in a currency other than the Canadian dollar must, clearly and as frequently as is necessary to avoid confusing or misleading readers, disclose the currency in which the financial information is disclosed.

(8) The COGE Handbook provides guidance about reporting using units of measurement. Reporting issuers should not, without compelling reason, switch between imperial units of measure (such as barrels) and Système International (SI) units of measurement (such as tonnes) within or between disclosure documents.”;

(2) in the instructions of item 1.1:

(a) by replacing paragraph (1) with the following:

“(1) For the purpose of Part 2 of the Regulation, and consistent with General Instruction 2 of this Form, the effective date to be disclosed under section 2 of Item 1.1 is the last day of the reporting issuer’s most recent financial year.”;

(b) by replacing, in the French text of paragraph (2), the words “*produits d’exploitation*” with the words “*produits des activités ordinaires*”;

(3) in the French text of item 2.1:

(a) by replacing, wherever they occur, the words “produits d’exploitation” with the words “produits des activités ordinaires” and the words “charges futures d’impôt” with the words “charges d’impôts futurs”;

(b) by replacing, in paragraph (1), the words “réserves prouvées mises en valeur et exploitées” with the words “réserves prouvées développées exploitées”, the words “réserves prouvées non mises en valeur” with the words “réserves prouvées non développées” and the words “réserves prouvées mises en valeur et inexploitées” with the words “réserves prouvées développées inexploitées”;

(c) by replacing, in paragraph (3), the words “frais d’exploitation” with the words “coûts opérationnels” and the words “mise en valeur” with the word “développement”;

(4) by replacing item 2.2 with the following:

“**Item 2.2 Supplementary Disclosure (Constant Prices and Costs)**

The reporting issuer may supplement its disclosure of reserves data under Item 2.1 by also disclosing estimates of reserves, resources other than reserves, or both, together with estimates of associated future net revenue, determined using constant prices and costs rather than forecast prices and costs for each applicable product type.

INSTRUCTION

For this purpose,

a) a constant price is,

i) if the reporting issuer is legally bound to supply the product at a particular price, that price; or

ii) in every other case, the price that is the unweighted arithmetic average of the first-day-of-the-month price for that product for each of the 12 months preceding the effective date; and

b) the costs to be used are to be reasonably estimated on the basis of existing economic conditions without escalation or adjustment for inflation.";

(5) in item 2.3, by replacing, wherever they occur, the words "minority interest" with the words "non-controlling interest" and, in the French text, the words "comptabilisation à la valeur de consolidation" with the words "mise en equivalence";

(6) in item 2.4:

(a) by replacing, in the French text of the title, the words "**produits d'exploitation**" with the words "**produits des activités ordinaires**";

(b) by replacing, wherever they occur in paragraphs (1) and (2), the words "minority interest" with "non-controlling interest" and, in the French text, the words "comptabilisation à la valeur de consolidation" with the words "mise en equivalence" and the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(c) by replacing, in the French text of paragraph (2) of the instructions, the words "*produits d'exploitation*" with the words "*produits des activités ordinaires*";

(d) by deleting paragraph (3) of the instructions;

(7) by replacing item 3.1 with the following:

"**Item 3.1 Constant Prices Used in Supplementary Estimates**

If supplementary disclosure under Item 2.2 is made, the reporting issuer must disclose, for each product type, the constant price used.";

(8) in paragraph (2) of the instructions of item 3.2, by deleting the words "*term "constant prices and costs" and the*" and by replacing the word "*include*" with the word "*includes*";

(9) by adding, after paragraph (4) of the instructions of item 4.1, the following:

"*(5) If the reporting issuer first became engaged in oil and gas activities only after the last day of its preceding financial year and no evaluation report in respect of its reserves as at that date is available to the reporting issuer, so that there is no opening data to be reconciled, the reporting issuer need not provide the reconciliation otherwise required under this Part but must disclose the reason for its absence.*";

(10) by replacing the French text of item 5.1 with the following:

"**Rubrique 5.1 Réserves non développées**

1. Relativement aux réserves prouvées non développées :

a) indiquer pour chaque type de produit les volumes des réserves prouvées non développées qui ont été attribués au départ dans chacun des trois derniers exercices et, globalement, avant cette période;

b) exposer de façon générale le fondement sur lequel l'émetteur assujetti classe des réserves dans les réserves prouvées non développées, ses plans, y compris le calendrier, de développement des réserves prouvées non développées et, le cas échéant, ses raisons pour ne pas planifier le développement de réserves prouvées non développées particulières au cours des deux années suivantes.

2. Relativement aux réserves probables non développées :

a) indiquer pour chaque type de produit les volumes des réserves probables non développées qui ont été attribués au départ dans chacun des trois derniers exercices et, globalement, avant cette période;

b) exposer de façon générale le fondement sur lequel l'émetteur assujetti classe des réserves dans les réserves probables non développées, ses plans, y compris le calendrier, de développement des réserves probables non développées et, le cas échéant, ses raisons pour ne pas planifier le développement de réserves probables non développées particulières au cours des deux années suivantes.";

(11) in item 5.2:

(a) by adding, in the title, the words "**Affecting Reserves Data**" after the word "**Uncertainties**";

(b) by replacing, in paragraph (1), the word "important" with the word "significant";

(c) in the instruction:

(i) by replacing, in the French text, the words "*des frais de mise en valeur ou des frais d'exploitation*" with the words "*des frais de développement ou des coûts opérationnels*";

(ii) by deleting the words "*the need to build a major pipeline or other major facility before production of reserves can begin,*";

(12) in the French text of item 5.3:

(a) by replacing, wherever they occur, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires" and the words "mise en valeur" with the word "développement", and making the necessary changes;

(b) in subparagraph (a) of paragraph (2), by replacing the words "financement par emprunts" with the words "financement par emprunt";

(13) in the French text of paragraph (2) of item 6.1, by replacing the words "puits exploités et inexploités" with the words "puits producteurs et non producteurs";

(14) in item 6.2:

(a) by replacing, in the French text of paragraph (2), the words "mise en valeur" with the word "développement";

(b) by inserting, after paragraph (2), the following:

"*INSTRUCTION*

If the reporting issuer holds interests in different formations under the same surface area pursuant to separate leases, disclose the method of calculating the gross and net area. A general description of the method of calculating the disclosed area will suffice.";

"**Item 6.2.1 Significant Factors or Uncertainties Relevant to Properties With No Attributed Reserves**

1. Identify and discuss significant economic factors or significant uncertainties that affect the anticipated development or production activities on properties with no attributed reserves.

2. Section 1 does not apply if the information is disclosed in the reporting issuer's financial statements for the financial year ended on the effective date.

EXEMPLES

Examples of information that could warrant disclosure under this Item include unusually high expected development costs or operating costs, or the need to build a major pipeline or other major facility before production can begin.";

(15) by replacing paragraph (2) of item 6.3 with the following:

"2. A reporting issuer may satisfy the requirement in section 1 by including the information required by that section in its financial statements for the financial year ended on the effective date.";

(16) by replacing, in the French text of item 6.5, the words "les bénéfices" with the words "le résultat";

(17) in the French text of item 6.6:

(a) by replacing subparagraphs (b) and (c) of paragraph (1) with the following:

"*b)* les coûts opérationnels;

c) les frais de développement;";

(b) by replacing, in paragraph (2), the words "comptabilisation à la valeur de consolidation" with the words "mise en equivalence" and the words "mise en valeur" with the word "développement";

(18) in item 6.7:

(a) by replacing, wherever they occur in the French text, the words "mise en valeur" with the word "développement";

(b) by replacing, in subparagraph (b) of paragraph (1), the words "gas wells and service wells" with the words "gas wells, service wells and stratigraphic test wells";

(19) by adding, in subparagraph (a) of paragraph (1) of item 6.9, the word "gross" after the word "average" and by deleting the words ", before deduction of royalties".

13. The second paragraph of Form 51-101F2 of the Regulation is amended:

(1) in the French text of paragraph (4):

(a) by replacing, in footnote 1 to the table, the words "charges futures d'impôt" with the words "charge d'impôts futurs";

(b) by replacing, wherever they occur, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(2) by adding, in paragraph (5) and after the words "in accordance with the COGE Handbook", the words ", consistently applied";

(3) by deleting, in paragraph (7), the second sentence.

14. Form 51-101F3 of the Regulation is amended:

(1) by deleting, in subparagraph (c) of the fourth paragraph, the second sentence;

(2) by replacing, under the second signature line, the words "a senior officer" with the words "an officer".

15. The Regulation is amended by adding the following after Form 51-101F3:

"**FORM 51-101F4**
NOTICE OF FILING OF 51-101F1 INFORMATION

This is the form referred to in section 2.3 of the Regulation.

On [date of SEDAR Filing], [name of reporting issuer] filed its reports under section 2.1 of the Regulation, which can be found [describe where a copy of the filed information can be found for viewing by electronic means (for example, in the company's annual information form under the company's profile on SEDAR at www.sedar.com)].".

16. The Regulation is amended by replacing, wherever they occur in the French text, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires", the words "frais d'exploitation" with the words "coûts opérationnels" and the words "mise en valeur" with the word "développement", and making the necessary changes.

17. This Regulation comes into force December 30, 2010.

AMENDMENTS TO *POLICY STATEMENT TO REGULATION 51-101 RESPECTING STANDARDS OF DISCLOSURE FOR OIL AND GAS ACTIVITIES*

1. Section 1.1 of *Policy Statement to Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities* is amended:

(1) by inserting, in paragraph (3) and after the words "person would consider", the word "that";

(2) by inserting, wherever they occur in paragraph (4) and after the word "resources", the words "other than reserves";

(3) by replacing, wherever they occur in subparagraphs (a) and (b) of paragraph (5), "August 1, 2007" with "October 12, 2010".

2. Section 1.2 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing the last sentence of the second paragraph with the following:

"Reserves and resources definitions and categories are incorporated in the COGE Handbook and are also set out, in part, in the Regulation 51-101 Glossary.";

(2) by replacing, in the last paragraph, the words "reserves and resources must be consistent with the COGE Handbook" with the words "reserves and of resources other than reserves must be prepared in accordance with the COGE Handbook" and, in the French text, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires".

3. Section 1.4 of the Policy Statement is amended by deleting the fourth paragraph.

4. Section 2.3 of the Policy Statement is amended by replacing the last paragraph with the following:

"A reporting issuer may supplement the annual disclosure required under Regulation 51-101 with additional information corresponding to that prescribed in Form 51-101F1, Form 51-101F2 and Form 51-101F3, but as at dates, or for periods, subsequent to those for which annual disclosure is required. However, to avoid confusion, such supplementary disclosure should be clearly identified as being interim disclosure and distinguished from the annual disclosure (for example, if appropriate, by reference to a particular interim period). Supplementary interim disclosure does not satisfy the annual disclosure requirements of section 2.1 of Regulation 51-101.".

5. The second and third sentences of paragraph (2) of section 2.4 of the Policy Statement are replaced with the following:

"However, a reporting issuer that elects to follow this approach must file, at the same time and on SEDAR, in the appropriate SEDAR category, a notice in accordance with Form 51-101F4 (see subsection 2.3(2) of Regulation 51-101).".

6. Section 2.5 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing, wherever they occur in the French text, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(2) by replacing, in the tile, the words "**That Has**" with the word "**With**";

(3) by replacing, in the French text of paragraph (1), the words "mise en valeur" with the word "développement".

7. Section 2.7 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing, wherever they occur in the French text of subparagraph (a) of paragraph (3), the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires" and the words "charges futures d'impôt" with the words "charges d'impôts futurs";

(2) by replacing paragraph (4) with the following:

"(4) **Supplementary Disclosure of Future Net Revenue Using Constant Prices and Costs** – Form 51-101F1 gives reporting issuers the option of disclosing future net revenue, together with associated estimates of reserves or resources other than reserves, determined using constant prices and costs. Constant prices and costs are assumed not to change throughout the life of a property, except to the extent of certain fixed or presently determinable future prices or costs to which the reporting issuer is legally bound by a contractual or other obligation to supply a physical product (including those for an extension period of a contract that is likely to be extended).";

(3) by repealing paragraph (5);

(4) in paragraph (7):

(a) by deleting the second sentence of the first paragraph;

(b) by replacing, in the French text of the second paragraph, the words "produits d'exploitation" with the words "produits des activités ordinaires";

(5) by replacing the second paragraph of paragraph (8) with the following:

"The disclosure prescribed in Form 51-101F1 is the minimum disclosure required, subject to the materiality standard. Reporting issuers may provide additional disclosure that is not inconsistent with Regulation 51-101 and not misleading.".

8. Paragraph (2) of section 2.8 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing the first sentence of the first paragraph with the following:

"The report prescribed by Form 51-101F2 contains statements to the effect that variations between reserves data and actual results may be material but reserves have been determined in accordance with the COGE Handbook, consistently applied.";

(2) by replacing, in the second paragraph, the words "should be consistent" with the words "must be consistent";

(3) by replacing, in the French text of the fourth paragraph, the words "mise en valeur" with the word "développées".

9. The Policy Statement is amended par adding, after section 2.8, the following:

"**2.9. Chief Executive Officer**

Paragraph 2.1(3)(e) of Regulation 51-101 requires a reporting issuer to file a report in accordance with Form 51-101F3 that is executed by the chief executive officer. The term "chief executive officer" should be read to include the individual who has the responsibilities normally associated with this position or the person who acts in a similar capacity. This determination should be made irrespective of an individual's corporate title and whether that individual is employed directly or acts pursuant to an agreement or understanding.

2

"**2.10. Reporting Issuer Not a Corporation**

If a reporting issuer is not a corporation, a report in accordance with Form 51-101F3 must be executed by the persons who, in relation to the reporting issuer, are in a similar position or perform similar functions to the persons required to execute under paragraph 2.1(3)(e) of Regulation 51-101.".

10. Section 5.2 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing paragraph (5) with the following:

"(5) **Availability of Funding** - In assigning reserves to an undeveloped property, the reporting issuer is not required to have the funding available to develop the reserves, since they may be developed by means other than the expenditure of the reporting issuer's funds (for example by a farm-out or sale). Reserves must be estimated assuming that development of the properties will occur without regard to the likely availability of funding required for that property. The reporting issuer's evaluator is not required to consider whether the reporting issuer will have the capital necessary to develop the reserves. (See section 7 of COGE Handbook and subparagraph 5.2(a)(iv) of Regulation 51-101.)

However, item 5.3 of Form 51-101F1 requires a reporting issuer to discuss its expectations as to the sources and costs of funding for estimated future development costs. If the issuer expects that the costs of funding would make development of a property unlikely, then even if reserves were assigned, it must also discuss that expectation and its plans for the property.

Disclosure of an estimate of reserves, contingent resources or prospective resources in respect of which timely availability of funding for development is not assured may be misleading if that disclosure is not accompanied, proximate to it, by a discussion (or a cross-reference to such a discussion in other disclosure filed by the reporting issuer on SEDAR) of funding uncertainties and their anticipated effect on the timing or completion of such development (or on any particular stage of multi-stage development such as often observed in oilsands developments).";

(2) by replacing the French text of paragraph (6) with the following:

"6) **Réserves prouvées ou probables non développées** – Il faut déclarer les réserves prouvées ou probables non développées pendant l'exercice au cours duquel elles sont comptabilisées. L'émetteur assujetti qui ne déclare pas certaines réserves prouvées ou probables non développées pour la seule raison qu'il n'a pas encore dépensé les fonds destinés au développement pourrait omettre de l'information importante et ainsi rendre trompeuse l'information sur les réserves. Si l'existence des réserves prouvées ou probables non développées n'est pas communiquée au public, les personnes qui ont une relation privilégiée avec l'émetteur et savent qu'elles existent n'auront pas le droit d'acheter ou vendre des titres de l'émetteur tant que cette information n'aura pas été diffusée. Le prospectus de l'émetteur pourrait ne pas révéler tous les faits importants de façon complète, véridique et claire en l'absence d'information sur ces réserves.".

11. Section 5.3 of the Policy Statement is replaced with the following:

"**5.3. Classification of Reserves and of Resources Other than Reserves**

Section 5.3 of Regulation 51-101 requires that any disclosure of reserves or of resources other than reserves must apply the applicable categories and terminology set out in the COGE Handbook. The definitions of various resource categories, derived from the COGE Handbook, are provided in the Regulation 51-101 Glossary. In addition, section 5.3 of Regulation 51-101 requires that disclosure of reserves or of resources other than reserves must relate to the most specific category of reserves or of resources other than reserves in which the reserves or resources other than reserves can be classified. For

instance, there are several subcategories of discovered resources including reserves, contingent resources and discovered unrecoverable resources.

Reserves can be characterized as proved, probable or possible reserves, according to the probability that such quantities will actually be produced. As described in the COGE Handbook, proved, probable and possible reserves represent conservative, realistic and optimistic estimates of reserves, respectively. Therefore, any disclosure of reserves must indicate whether they are proved, probable or possible reserves.

Reporting issuers that disclose resources other than reserves must identify those resources as discovered or undiscovered resources except in exceptional circumstances where the most specific category is total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place, in which case the reporting issuer must comply with subsection 5.16(3) of Regulation 51-101.

For further guidance on disclosure of reserves and of resources other than reserves, see sections 5.2 and 5.5 of this Policy Statement.".

12. Section 5.4 of the Policy Statement is amended by replacing the words "; making direct or indirect reference to the conclusions of that report in the filed Form 51-101F1 and Form 51-101F3; and identifying the report in the news release referred to in section 2.2" with the words "or making direct or indirect reference to the conclusions of that report in the filed Form 51-101F1 and Form 51-101F3".

13. Section 5.5 of the Policy Statement is amended:

(1) by adding, in the title, the words "**Other than Reserves**" after the word "**Resources**";

(2) by replacing paragraph (1) with the following:

"(1) **Disclosure of Resources Generally -** The disclosure of resources, excluding proved and probable reserves, is not mandatory under Regulation 51-101, except that a reporting issuer must make disclosure concerning its unproved properties and resource activities in its annual filings as described in Part 6 of Form 51-101F1. Additional disclosure beyond this is voluntary and must comply with section 5.9 of Regulation 51-101 if anticipated results from the resources other than reserves are voluntarily disclosed.

For prospectuses, the general securities disclosure obligation of "full, true and plain" disclosure of all material facts would require the disclosure of reserves or of resources other than reserves that are material to the issuer, even if the disclosure is not mandated by Regulation 51-101. Any such disclosure should be based on supportable analysis.

Disclosure of resources other than reserves may involve the use of statistical measures that may be unfamiliar to a user. It is the responsibility of the evaluator and the reporting issuer to be familiar with these measures and for the reporting issuer to be able to explain them to investors. Information on statistical measures may be found in the COGE Handbook (section 9 of volume 1 and section 4 of volume 2) and in the extensive technical literature[1] on the subject.

[1] For example, Determination of Oil and Gas Reserves, Monograph No. 1, Chapter 22, Petroleum Society of CIM, Second Edition 2004. (ISBN 0-9697990-2-0)) Newendorp, P., & Schuyler, J., 2000, Decision Analysis for Petroleum Exploration, Planning Press, Aurora, Colorado (ISBN 0-9664401-1-0). Rose, P. R., Risk Analysis and Management of Petroleum Exploration Ventures, AAPG Methods in Exploration Series No. 12, AAPG (ISBN 0-89181-062-1)."";

(3) by replacing the second to last and last sentences of the second paragraph of paragraph (2) with the following paragraph:

"However, the convenience of aggregating properties will not justify disclosure of resources in a category or subcategory less specific than would otherwise be possible, and required to be disclosed by subsection 5.3(1) of Regulation 51-101.";

(4) in paragraph (3):

(a) by replacing, in the third paragraph of subparagraph (a), the words "In addition, pursuant to section 5.3 and paragraph 5.9(2)(b)" with the words "Pursuant to section 5.3" and the words "paragraph 5.9(2)(b)" with the words "subsection 5.3(1)";

(b) by replacing subparagraph (b) with the following:

"(b) **Definitions of Resource Categories**

For the purpose of complying with the requirement of defining the resource category, the reporting issuer must ensure that disclosure of the definition is consistent with the resource categories and terminology set out in the COGE Handbook, pursuant to section 5.3 of Regulation 51-101. Section 5 of volume 1 of the COGE Handbook and the Regulation 51-101 Glossary identify and define the various resource categories.

A reporting issuer may wish to report reserves or resources other than reserves as "in-place volumes". By definition, reserves of any type, contingent resources and prospective resources are estimates of volumes that are recoverable or potentially recoverable and, as such, cannot be described as being "in-place". Terms such as "potential reserves", "undiscovered reserves", "reserves in place", "in-place reserves" or similar terms must not be used because they are incorrect and misleading. The disclosure of reserves or of resources other than reserves must be consistent with the terminology and categories set out in the COGE Handbook, pursuant to section 5.3 of Regulation 51-101.

In addition to disclosing the most specific category of resource, the reporting issuer may disclose total petroleum initially-in-place, discovered petroleum initially-in-place or undiscovered petroleum initially-in-place estimates provided that the additional disclosure required by subsection 5.16(3) of Regulation 51-101 is included.";

(c) by replacing, in subparagraph (c), "5.9(2)(c)(v)" with "5.9(2)(d)(v)" wherever it occurs, "5.9(2)(c)(iii)" with "5.9(2)(d)(iii)" and "5.9(2)(c)" with "5.9(2)(d)".

14. The Policy Statement is amended par inserting, after section 5.9, the following:

"**5.9.1. Summation of Resource Categories**

An estimate of quantity or an estimate of value constitutes a summation, disclosure of which is prohibited by subsection 5.16(1) of Regulation 51-101, if that estimate reflects a combination of estimates, known or available to the reporting issuer, for two or more of the subcategories enumerated in that provision. There may be circumstances in which a disclosed estimate was arrived at in accordance with the COGE Handbook without combining, and without the reporting issuer knowing or having access to, estimates in two or more of those enumerated categories. Disclosure of such an estimate would not generally be considered to constitute a summation for purposes of that provision.".

15. Section 5.10 of the Policy Statement is amended:

(1) by replacing, in paragraph (2), "5.9 and 5.10" with "5.9, 5.10 and 5.16";

(2) by replacing, in the French text of paragraph (3), the words "à la mise en valeur" with the words "au développement" and, wherever they occur, the words "mises en valeur" with the word "développées".

16. Appendix 1 of the Policy Statement is amended by replacing, wherever it occurs, the word “supplemental” with the word “supplementary” and by replacing wherever they occur in the French text, the words “produits d’exploitation” with the words “produits des activités ordinaires”, the words “mises en valeur” with the word “développées”, the words “mise en valeur” with the word “développement” and the words “frais d’exploitation” with the words “coûts opérationnels”.

17. The Policy Statement is amended by replacing, wherever they occur in the French text, the words “mise en valeur” with the word “développement”, and making the necessary changes.

REGULATION TO AMEND REGULATION 41-101 RESPECTING GENERAL PROSPECTUS REQUIREMENTS

Securities Act
(R.S.Q., c. V-1.1, s. 331.1, par. (1), (3), (8) and (11), and s. 331.2)

1. Section 5.5 of Form 41-101F1 of Regulation 41-101 respecting General Prospectus Requirements is replaced with the following:

"5.5. ***Issuers with oil and gas operations***

(1) If the issuer is engaged in oil and gas activities as defined in Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities and any of the oil and gas information is material as contemplated under Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities in respect of the issuer, disclose that information in accordance with Form 51-101F1 of Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities

(a) as at the end of, and for, the most recent financial year for which the prospectus includes an audited balance sheet of the issuer,

(b) in the absence of a completed financial year referred to in paragraph (a), as at the most recent date for which the prospectus includes an audited balance sheet of the issuer, and for the most recent financial period for which the prospectus includes an audited income statement of the issuer, or

(c) if the issuer was not engaged in oil and gas activities at the date set out in paragraphs (a) or (b), as of a date subsequent to the date the issuer first engaged in oil and gas activities as defined in Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities and prior to the date of the preliminary prospectus.

(2) Include with the disclosure under subsection (1) a report in the form of Form 51-101F2 of Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities, on the reserves data included in the disclosure required under subsection (1).

(3) Include with the disclosure under subsection (1) a report in the form of Form 51-101F3 of Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities that refers to the information disclosed under subsection (1).

(4) To the extent not reflected in the information disclosed in response to subsection (1), disclose the information contemplated by Part 6 of Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities in respect of material changes that occurred after the applicable balance sheet referred to in subsection (1).

INSTRUCTION

Disclosure in a prospectus must be consistent with Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities if the issuer is engaged in oil and gas activities as defined in Regulation 51-101 respecting Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities.".

2. This Regulation comes into force on December 30, 2010.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 $ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 $ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
AKELA PHARMA INC.	20100018175-1	2010-09-28	5 000,00 $

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CINRAM INTERNATIONAL LIMITED PARTNERSHIP	20100018186-1	2010-09-28	200,00 $
CORPORATION BIG RED DIAMOND	20100018182-1	2010-09-28	200,00 $
THE CROSS WINDS APARTMENTS	20100018171-1	2010-09-28	100,00 $
DRM VENTURES INC.	20100018193-1	2010-09-28	800,00 $
ESI ENTERTAINMENT SYSTEMS INC.	20100018185-1	2010-09-28	400,00 $
EXPLORATION NEMASKA INC.	20100018192-1	2010-09-28	200,00 $
FRV MEDIA INC.	20100018178-1	2010-09-28	200,00 $
GLV INC.	20100018190-1	2010-09-28	100,00 $
JAVA CAPITAL, INC.	20100018189-1	2010-09-28	200,00 $
OPAL ENERGY CORP.	20100018174-1	2010-09-28	1 000,00 $
PAPIERS FRASER INC.	20100018184-1	2010-10-04	1 800,00 $
PETROLE GALE FORCE INC.	20100018179-1	2010-09-28	600,00 $
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	20100018188-1	2010-09-28	1 600,00 $
RESSOURCES CALDERA INC.	20100018173-1	2010-09-28	100,00 $
RESSOURCES GLR INC.	20100018180-1	2010-09-28	10 000,00 $
SHOPMEDIA INC.	20100018187-1	2010-09-28	5 000,00 $

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
SKI SUTTON INC.	20100018181-1	2010-09-28	800,00 $
SOCIETE EN COMMANDITE SHEROBEE GLEN	20100018172-1	2010-09-28	100,00 $
SUNSTONE OPPORTUNITY FUND (2008) LIMITED PARTNERSHIP	20100018191-1	2010-09-28	1 400,00 $
SYNDICAT DE LOCATION - FAIRMONT TREMBLANT	20100018177-1	2010-09-28	100,00 $
SYSTEMES MEDICAUX LMS INC.	20100018183-1	2010-09-28	10 000,00 $
TRINORTH CAPITAL INC.	20100018176-1	2010-09-28	5 000,00 $
TUSCANY ENERGY LTD.	20100018194-1	2010-09-28	5 000,00 $

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 $ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 $.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CHARRON, YVAN	INTEMA SOLUTIONS INC.	20100019237-1	2010-10-07	3 800,00 $
GOLDEN GOOSE RESOURCES INC.	EXPLORATION NEMASKA INC.	20100019238-1	2010-10-07	3 200,00 $
LIRETTE, THERESE	SOFAME TECHNOLOGIES INC	20100019241-1	2010-10-07	5 000,00 $
LORTIE HINSE, JUDITH	MINES ABCOURT INC.	20100019242-1	2010-10-07	600,00 $
NATIONAL BANK FINANCIAL LTD.	GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	20100019243-1	2010-10-07	7 500,00 $
SZARAZ, GEORGES	ENGLOBE CORP.	20100019239-1	2010-10-07	1 100,00 $
WOOD, DENNIS	GBO INC.	20100019240-1	2010-10-07	5 000,00 $

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
Aucune information				

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
Aucune information					

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

TLC Vision Corporation

Interdit à TLC Vision Corporation, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 30 juin 2010 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 12 octobre 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0244

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Banque Nationale du Canada	8 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Concession d'Autoroute TransAxio Inc.	7 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Concession d'Autoroute TransAxio Inc.	12 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
		- Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds de placement immobilier Homburg Canada	13 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Eagle Energy Trust	13 octobre 2010	Alberta
Fiducie ATY	7 octobre 2010	Ontario
FNB Horizons AlphaPro FNB d'actions privilégiées Horizons AlphaPro FNB d'obligations à taux variable Horizons AlphaPro	12 octobre 2010	Ontario
Fonds de revenu de dividendes marchés émergents Redwood	8 octobre 2010	Ontario
Front Street MLP Income Fund Ltd.	7 octobre 2010	Ontario
Groupe d'OPC AGF Fonds équilibré des marchés émergents AGF Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	8 octobre 2010	Ontario
Whistler Blackcomb Holdings Inc.	8 octobre 2010	Colombie-Britannique

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	**Date du visa**	**Autorité principale**[1]
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré Fonds Jarislowsky Fraser Sélect actions canadiennes (titres de Séries Conseillers, E et F)	12 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Minéraux rares Quest ltée	8 octobre 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds communs de placement Meritas Portefeuille de revenu et de croissance Meritas Portefeuille de croissance Meritas	12 octobre 2010	Colombie-Britannique
Fonds OceanRock Fonds d'actions canadiennes OceanRock (anciennement, Fonds de rendement	12 octobre 2010	Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
structuré QFM)		
Fonds d'actions américaines OceanRock (anciennement, Fonds d'actions mondiales QFM)		
Fonds d'actions internationales OceanRock (anciennement, Fonds mondial ciblé par secteur QFM)		
Portefeuille de revenu et de croissance OceanRock		
Portefeuille équilibré OceanRock		
Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock (anciennement Fonds équilibré mondial QFM)		
Portefeuille de croissance OceanRock		

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Fonds d'obligations à court terme Sprott	12 octobre 2010	Ontario
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North	8 octobre 2010	Colombie-Britannique
Fonds privé d'occasions stratégiques canadiennes TD	7 octobre 2010	Ontario
Régime fiduciaire d'épargne-études Global	14 octobre 2010	Ontario

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	**Date du supplément**	**Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié**
Artis Real Estate Investment Trust	6 octobre 2010	19 août 2010
Barclays Bank PLC	7 octobre 2010	14 novembre 2008
Enbridge Inc.	23 septembre 2010	22 septembre 2010
Énergie renouvelable Brookfield inc.	7 octobre 2010	9 septembre 2010
Merrill Lynch Canada Inc.	7 octobre 2010	28 septembre 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Groupe Servicas Inc.

Vu la demande présentée par Groupe Servicas Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 mai 2010 (la « demande »);

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu les termes définis suivants :

« actions » : les actions de catégorie A de l'émetteur;

« actionnaires » : les cabinets comptables ayant souscrit à une action;

« cabinets comptables » : les cabinets comptables de moins de six associés qui sont légalement constitués et qui se conforment aux règlements de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec et l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec, selon le cas;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation d'établir un prospectus dans le cadre de placements d'actions effectués auprès de cabinets comptables (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes de l'émetteur :

1. l'émetteur n'est pas un émetteur assujetti dans les territoires du Canada;

2. l'émetteur offre divers services aux cabinets comptables, tels que la référence d'experts, la formation, la négociation d'avantages contractuels auprès de fournisseurs et la publicité;

3. un cabinet comptable qui désire bénéficier des services de l'émetteur doit au préalable souscrire à une action et ne peut par la suite souscrire à d'autres actions;

4. l'émetteur ne peut placer ses actions qu'auprès de cabinets comptables;

5. le cabinet comptable qui souscrit à une action doit également devenir partie à une convention unanime d'actionnaires;

6. le cabinet comptable qui souscrit à une action doit apporter une contribution à l'émetteur au moyen de ses connaissances et de son expertise;

7. les actions ne sont négociées sur aucun marché, ne sont pas transférables et sont uniquement rachetables par l'émetteur;

8. le prix de souscription par action est de un dollar;

9. l'action n'est pas souscrite dans un objectif d'investissement, mais afin de pouvoir bénéficier des services offerts par l'émetteur;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 12 octobre 2010.

Jean Daigle
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0608

MethylGene inc.

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de MethylGene inc. (« MethylGene » ou la « Société »),
Dutchess Opportunity Cayman Fund, Ltd. (l'« acquéreur ») et
Dutchess Capital Management II, LLC (le « gestionnaire » et,
collectivement avec la Société et l'acquéreur, les « déposants »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu des déposants une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (collectivement, la « législation ») accordant :

a) une dispense d'inclure intégralement dans le prospectus les déclarations suivantes exigées en vertu de la législation (les « exigences de divulgation au prospectus ») en faveur de la Société dans le cadre du placement (tel que défini ci-après) :

   i) la déclaration sur les droits de résolution et sanctions civiles dans les suppléments de prospectus (tel que défini ci-après) dans la forme prescrite à la rubrique 20 de l'Annexe 44-101A1 du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (le « Règlement 44-101 »);

   ii) les déclarations dans le prospectus préalable de base exigées aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article 5.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* (le « Règlement 44-102 »);

b) une dispense de l'interdiction d'agir à titre de courtier à moins d'être inscrit à ce titre (l'« obligation d'inscription à titre de courtier ») en faveur de l'acquéreur et du gestionnaire dans le cadre du placement;

c) une dispense de l'obligation pour un courtier de transmettre un exemplaire du prospectus (tel que défini ci-après) à un souscripteur ou à un acquéreur à l'occasion d'un placement (l'« obligation de transmettre le prospectus ») en faveur de l'acquéreur, du gestionnaire ou des courtiers par l'intermédiaire desquels l'acquéreur vend les actions (telles que définies ci-après) de sorte qu'aucun droit de résolution ou droit de demander la nullité, la révision du prix ou des dommages-intérêts pour non-transmission du prospectus ne sera applicable dans le cadre du placement;

   (collectivement, la « dispense demandée »).

De plus, les décideurs ont reçu, de la part des déposants, une demande en vue d'obtenir une décision visant à déclarer inaccessibles et confidentiels la demande de dispense, les documents à l'appui de celle-ci, la correspondance ultérieure s'y rapportant ainsi que la décision, jusqu'à la première des dates suivantes :

a) la date à laquelle la Société annonce publiquement au moyen d'un communiqué de presse la signature de la convention de placement (telle que définie ci-après);

b) la date à laquelle la Société avise l'autorité principale que l'inaccessibilité et la confidentialité de la demande de dispense, des documents à l'appui de celle-ci, de la correspondance ultérieure s'y rapportant ainsi que de la décision ne sont plus requises;

c) 90 jours après la date de la présente décision;

   (la « demande de confidentialité »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande mixte) :

a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;

b) les déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11 102 ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador;

c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et dans le Règlement 11 102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

La Société

1. MethylGene est constituée en société en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et son siège social et bureau principal est situé au 7220, rue Frederick-Banting, Montréal (Québec) H4S 2A1.

2. MethylGene est une société biopharmaceutique ayant des activités au stade clinique, qui se consacre à la découverte, au développement et à la commercialisation de nouveaux traitements contre le cancer et pour d'autres indications thérapeutiques.

3. MethylGene est un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada et n'est pas en défaut aux termes de la législation en valeurs mobilières de l'un ou l'autre des territoires du Canada.

4. Le capital-actions autorisé de MethylGene se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions »), sans valeur nominale, dont 40 418 580 étaient émises et en circulation en date du 16 juillet 2010.

5. Les actions sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »). En se fondant sur leur cours de clôture de 0,18 $ le 16 juillet 2010, la capitalisation boursière de MethylGene s'élevait à environ 7,3 millions de dollars.

6. MethylGene est admissible à déposer un prospectus simplifié en vertu des articles 2.2 et 2.7 du Règlement 44-101 et, par conséquent, est également admissible à déposer un prospectus préalable de base en vertu du Règlement 44-102.

7. MethylGene a l'intention de déposer auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada un prospectus préalable de base se rapportant à divers titres de la Société, y compris les actions (ce prospectus préalable de base ainsi que toute modification de celui-ci, le « prospectus préalable de base »).

8. Les déclarations exigées aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article 5.5 du Règlement 44-102 contenues dans le prospectus préalable de base seront complétées en ajoutant la mention suivante : *« , sauf dans le cas où une dispense de l'obligation de transmettre de tels documents a été obtenue. »*

L'acquéreur et le gestionnaire

9. L'acquéreur est un fonds de placement incorporé aux îles Caïmans à titre de société en commandite dispensée et son siège social est situé au Codan Trust Company (Cayman) Limited, Cricket Square, Hutchins Drive P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, îles Caïmans.

10. L'acquéreur est géré par le gestionnaire, société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Delaware dont le siège social est situé au 50 Commonwealth Ave, Suite 2, Boston, Massachusetts, États-Unis. Le gestionnaire appartient au même groupe que l'acquéreur en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

11. L'acquéreur et le gestionnaire ne sont pas des émetteurs assujettis ni des sociétés inscrites en vertu du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription* dans l'un ou l'autre des territoires du Canada. L'acquéreur et le gestionnaire ne sont pas en défaut aux termes de la législation en valeurs mobilières de l'un ou l'autre des territoires du Canada.

La convention de placement

12. MethylGene propose de conclure une convention de marge de crédit pour prise de participation avec l'acquéreur (la « convention de placement ») aux termes de laquelle l'acquéreur conviendra de souscrire jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars d'actions (le « montant d'engagement total ») sur une période de 36 mois dans le cadre d'une série d'encaissements et la Société aura le droit, sans y être tenue, d'émettre et de vendre ces actions.

13. Grâce à la convention de placement, la société pourra réunir des capitaux au besoin. L'acquéreur a régulièrement recours à ce type d'opération. Dans la plupart des cas, il financera son engagement de souscrire à des actions en faisant des prélèvements sur la valeur nette des titres de la Société qu'il détient au moyen de ventes à découvert ou de reventes de titres.

14. Aux termes de la convention de placement, il reviendra à la Société de déterminer le moment et le montant de chaque encaissement, sous réserve de certaines conditions, notamment l'établissement d'un montant d'investissement maximal par encaissement et du montant d'engagement total.

15. Le prix de souscription par action et le nombre d'actions devant être émises à l'acquéreur à chaque encaissement seront calculés en fonction d'un pourcentage de décote prédéterminé à partir du plus bas cours moyen quotidien pondéré des actions négociées sur la TSX au cours de la période de cinq jours de bourse consécutifs suivant un avis d'encaissement envoyé par la Société (la « période d'établissement du prix d'un encaissement »). Plus particulièrement, les actions seront émises à un prix de souscription égal au plus bas cours moyen quotidien pondéré des actions négociées sur la TSX pendant la période d'établissement du prix d'un encaissement, multiplié par 96 %. MethylGene pourra fixer dans un tel avis d'encaissement un prix de souscription minimal en deçà duquel aucune action ne sera émise. La Société et l'acquéreur pourront consentir, par écrit, de modifier le prix minimal fixé dans un avis d'encaissement pendant la période d'établissement du prix d'un encaissement. Nonobstant ce qui précède, le prix de souscription par action ne pourra être inférieur au cours moyen quotidien pondéré des actions négociées sur la TSX au cours de la période de cinq jours de bourse consécutifs précédant immédiatement l'avis d'encaissement pertinent, déduction faite de la décote permise en vertu des règles relatives aux placements privés prévues au Guide des sociétés de la TSX (le « prix plancher »).

16. Le 7e jour de bourse suivant la date de chaque avis d'encaissement (chacune, une « date de règlement »), le montant de l'encaissement sera payé par l'acquéreur en contrepartie du nombre pertinent d'actions nouvellement émises.

17. La convention de placement prévoira qu'à la date de chaque avis d'encaissement et à chaque date de règlement, la Société déclarera à l'acquéreur que le prospectus préalable de base, tel que complété par son supplément (le « prospectus »), contient un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants relatifs à la Société et aux actions faisant l'objet du placement. La Société ne serait par conséquent pas en mesure d'émettre, ou de décider d'émettre, des actions lorsqu'elle est en possession de renseignements non divulgués publiquement qui constitueraient un fait important ou un changement important.

18. À compter de chaque date de règlement, l'acquéreur pourra tenter de vendre la totalité ou une tranche des actions souscrites aux termes de l'encaissement.

19. Pendant la durée de la convention de placement, l'acquéreur et les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens et ses initiés, en tant que groupe, s'abstiendront de détenir, en tout temps, directement ou indirectement, des actions représentant plus de 9,9 % des actions émises et en circulation.

20. L'acquéreur et les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens et ses initiés, s'abstiendront de détenir une « position nette vendeur » sur des actions pendant la durée de la convention de placement. Cependant, l'acquéreur pourra, après la réception d'un avis d'encaissement, tenter de vendre à découvert les actions devant être souscrites aux termes de l'encaissement, ou entreprendre des stratégies de couverture, en vue d'atténuer les risques économiques découlant de son engagement à souscrire des actions, pourvu que :

    a) l'acquéreur se conforme aux règles applicables de la TSX et à la réglementation en valeurs mobilières applicable;

    b) l'acquéreur et les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens ou ses initiés s'abstiennent, durant la période comprise entre un avis d'encaissement et la date de règlement y afférente, directement ou indirectement, de vendre des actions, d'accorder tout droit d'acheter ou d'acquérir un droit de disposer des actions ou tout titre convertible en actions ou échangeable contre celles-ci et de céder ceux-ci à titre onéreux, si leur nombre dépasse le nombre d'actions auxquelles devra souscrire l'acquéreur dans le cadre de l'encaissement applicable;

    c) malgré ce qui précède, l'acquéreur et les personnes du même groupe ou avec qui il a des liens ou ses initiés s'abstiennent, directement ou indirectement, de vendre des actions, d'accorder tout droit d'acheter ou d'acquérir un droit de disposer des actions ou tout titre convertible en actions ou échangeable contre celles-ci et de céder ceux-ci à titre onéreux, entre le moment de la remise d'un avis d'encaissement et le dépôt du communiqué de presse annonçant l'encaissement.

21. Le prospectus préalable de base contiendra de la divulgation quant aux activités de l'acquéreur, des personnes du même groupe ou avec qui il a des liens ou ses initiés, ainsi que les restrictions sur ces dernières, le tout tel que décrit au paragraphe 20 ci-haut. De plus, la Société inclura dans le prospectus préalable de base un facteur de risque expliquant que l'acquéreur pourrait avoir recours à des ventes à découvert, procéder à des reventes de titres ou utiliser d'autres stratégies de couverture pour réduire ou éliminer les risques de placement associés à un prélèvement sur une marge de crédit et que de telles opérations pourraient entraîner une dilution importante pour les actionnaires existants et avoir un effet important sur le cours des actions.

22. Aucune commission ni contrepartie extraordinaire ne sera versée par l'acquéreur ou le gestionnaire à une personne ou une société en lien avec la vente d'actions par l'acquéreur aux acheteurs qui les achètent sur la TSX par l'intermédiaire des courtiers engagés par l'acquéreur (les « acheteurs sur la TSX »).

23. L'acquéreur et le gestionnaire conviendront également, dans le cadre de la vente d'actions, de ne pas s'engager dans des activités de vente, de démarchage ou de sollicitation semblables à celles exercées par des courtiers dans le contexte d'un appel public à l'épargne. Plus précisément, ni l'acquéreur, ni le gestionnaire : a) ne s'afficheront comme courtier ou ne prétendront en être un; b) n'achèteront ou ne vendront des titres en tant que contrepartiste auprès de clients ou pour leur compte; c) ne détiendront un inventaire de titres comme le font les courtiers; d) ne donneront un prix pour un marché de titres; e) n'offriront, ou ne feront en sorte que soit offert, du crédit dans le cadre d'opérations sur les titres de la Société; f) ne gèreront un registre de conventions de rachat ou de revente de titres; g) n'auront recours à un courtier chargé de comptes pour des opérations sur titres;

h) ne prêteront des titres pour des clients; i) ne garantiront la réalisation d'un contrat ni n'indemniseront la Société pour toute perte ou responsabilité découlant de l'échec de l'opération; ou j) ne participeront à un syndicat de placement.

24. L'acquéreur et le gestionnaire s'abstiendront de solliciter des offres d'achat d'actions dans tout territoire du Canada et vendront les actions aux acheteurs sur la TSX par l'intermédiaire d'un ou plusieurs courtiers traitant à distance avec l'acquéreur, le gestionnaire et MethylGene.

Les suppléments de prospectus

25. MethylGene a l'intention de déposer auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada un supplément de prospectus au prospectus préalable de base (chacun étant un « supplément de prospectus ») dans les deux jours ouvrables suivant la date de règlement pour chaque encaissement aux termes de la convention de placement.

26. Le supplément de prospectus comprendra : (i) le nombre d'actions émises à l'acquéreur; (ii) le prix par action payé par l'acquéreur; (iii) l'information exigée en vertu du Règlement 44-102, incluant l'information exigée en vertu du paragraphe 3 de l'article 9.1 du Règlement 44-102; et (iv) la déclaration suivante :

> *La législation en valeurs mobilières de certaines provinces du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus et des modifications. Dans plusieurs provinces, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés.* ***Toutefois, les souscripteurs ou les acquéreurs d'actions ordinaires placées aux termes du présent prospectus ne pourront bénéficier de ces droits et recours parce que le prospectus ne leur sera pas transmis, tel qu'autorisé par un document de décision de l'Autorité des marchés financiers en date du __ août 2010.***
>
> *La législation en valeurs mobilières permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus contient de l'information fausse ou trompeuse. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés. Ces recours ne sont pas touchés par la non-transmission du prospectus, tel qu'autorisé par le document de décision mentionné précédemment.*
>
> *On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.*
>
> (la « déclaration de droits modifiée »)

27. Le prospectus préalable de base, complété par chacun des suppléments de prospectus, visera notamment a) le placement d'actions auprès de l'acquéreur à la date de règlement, et b) la vente des actions auprès des acheteurs sur la TSX au cours de la période qui commence à la date de l'émission d'un avis d'encaissement et qui se termine à la première des dates suivantes : (i) la date à laquelle la vente de ces actions est réalisée ou (ii) le 40e jour suivant la date de règlement pertinente (collectivement, le « placement »).

28. L'obligation de transmettre le prospectus ne peut être satisfaite dans le cadre du placement car les acheteurs sur la TSX ne pourront être facilement identifiés puisque les courtiers agissant pour le compte de l'acquéreur peuvent regrouper les ordres de vente faits aux termes du prospectus avec

d'autres ordres de vente et que les courtiers agissant pour le compte des acheteurs sur la TSX peuvent regrouper un certain nombre d'achats.

29. Le supplément de prospectus contiendra une attestation du placeur dans la forme énoncée à l'article 2.2 de l'annexe B du Règlement 44-102 dûment signée par l'acquéreur.

30. Au moins trois jours ouvrables avant le dépôt d'un supplément de prospectus, la Société transmettra aux décideurs, à des fins de commentaires, une ébauche du supplément de prospectus.

Communiqués de presse / Information continue

31. Suivant la signature de la convention de placement, la Société :

    a) diffusera et déposera immédiatement un communiqué de presse sur SEDAR dans lequel seront énoncées certaines modalités de la convention de placement, y compris le montant d'engagement total;

    b) dans les dix jours de cette signature :

        i) déposera une copie de la convention de placement sur SEDAR;

        ii) déposera une déclaration de changement important sur SEDAR contenant au moins l'information exigée aux termes du paragraphe a) ci-dessus.

32. La Société diffusera et déposera un communiqué de presse sur SEDAR immédiatement suivant l'envoi de chaque avis d'encaissement, nonobstant le montant de l'encaissement, dans lequel il sera énoncé le montant total de l'encaissement, le nombre maximal d'actions devant être émises, le prix par action minimal, s'il y a lieu, le prix plancher pour cet encaissement, ainsi que le fait que le prospectus préalable de base est disponible sur SEDAR, de même que la façon d'obtenir une copie de ce document.

33. La Société diffusera et déposera un communiqué de presse sur SEDAR immédiatement après la modification du prix minimal énoncé dans un avis d'encaissement, dans lequel il sera énoncé le prix par action minimal modifié et le nombre maximal d'actions devant être émises.

34. La Société :

    a) diffusera et déposera un communiqué de presse sur SEDAR la dernière journée de la période d'établissement du prix d'un encaissement ou le plus tôt que pratiquement possible après celle-ci, dans lequel il sera divulgué :

        i) le nombre d'actions émises à, et le prix par action payé par, l'acquéreur;

        ii) que le prospectus préalable de base et le supplément de prospectus pertinent seront disponibles sur SEDAR, de même que la façon d'obtenir une copie de ces documents;

        iii) la déclaration de droits modifiée;

    b) déposera une déclaration de changement important sur SEDAR dans les dix jours suivant chaque date de règlement, si le placement pertinent constitue un changement important en vertu de la législation applicable en valeurs mobilières, en y fournissant au moins l'information exigée aux termes du paragraphe a) ci dessus.

35. La Société divulguera également dans ses états financiers et ses rapports de gestion déposés sur SEDAR en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, pour chaque

période comptable, le nombre d'actions et le prix des actions souscrites par l'acquéreur aux termes de la convention de placement.

Remises sur demande

36. La Société remettra aux décideurs et à la TSX, sur demande, une copie de chaque avis d'encaissement remis par la Société à l'acquéreur aux termes de la convention de placement.

37. L'acquéreur et le gestionnaire fourniront aux décideurs, sur demande, tous les détails des opérations et des activités de couverture de l'acquéreur ou du gestionnaire (et, si exigé, les renseignements de même nature concernant les personnes du même groupe ou avec qui ils ont des liens ou leurs initiés respectifs) visant les titres de la Société au cours de la durée de la convention de placement.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense demandée, pourvu que :

a) dans la mesure où elle vise les exigences de divulgation au prospectus :

   i) la Société respecte les déclarations mentionnées aux paragraphes 8, 21, 26, 27, 31, 32, 33, 34 et 36;

   ii) le nombre d'actions placées par la Société, aux termes de la convention de placement, ne dépasse pas dans une période de 12 mois, 20 % du nombre total d'actions en circulation calculé au début de cette période;

b) dans la mesure où elle vise l'obligation de transmettre le prospectus et l'obligation d'inscription à titre de courtier, l'acquéreur et, le cas échéant, le gestionnaire, selon le cas, respectent les déclarations mentionnées aux paragraphes 20, 22, 23, 24, 29 et 37;

c) la présente décision devient caduque 25 mois après la signature de la convention de placement.

Fait à Montréal, le 31 août 2010.

Josée Deslauriers
Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue

De plus, la décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de confidentialité.

Benoit Longtin
Secrétaire par intérim

Décision n°: 2010-SMV-0025

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alexander Nubia Inc.	2010-09-30	13 210 800 actions ordinaires et 6 605 400 bons de souscription	3 401 120 $	1	50	2.3
Arctic Star Diamond Corp.	2010-09-23	1 000 000 d'actions ordinaires	40 000 $	1	0	2.13
Armtec Holdings Limited	2010-09-22	billets	150 000 000 $	6	31	2.3
Brant County Riverbend	2010-09-27	806 160 actions	8 061 600 $	2	387	2.3 / 2.9 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Development Investment Corporation		ordinaires				
Brant County Riverbend Development LP	2010-09-27	1 599 418 parts de société en commandite	15 994 180 $	1	231	2.3 / 2.9 / 2.10 / 2.24
Centurion Apartment Real Estate Investment Trust	2010-09-30	164 990 unités catégorie A	1 649 900 $	1	37	2.3 / 2.9
Corporation Carbon2Green	2010-09-30	débentures	190 000 $	5	0	2.3
Custom House ULC	2010-09-27 au 2010-09-29 et 2010-10-01	12 contrats à terme	46 827 $	3	2	2.3
Exploration Lounor inc.	2010-09-28	4 237 500 actions ordinaires et 2 118 750 bons de souscription	339 000 $	15	1	2.3
Exploration NQ Inc.	2010-09-24	155 910 actions ordinaires	15 123 $	2	0	2.14
Golden Alliance Resources Corp.	2010-09-21	9 085 500 unités	4 542 750 $	1	83	2.3 / 2.5
Goldeye Explorations Limited	2010-09-29	24 005 000 unités et 17 820 000 unités accréditives	4 182 500 $	3	82	2.3
Huntsman International LLC	2010-09-24	billets	4 532 141 $	1	11	2.3
Lord Lansdowne Holdings Inc.	2010-09-28	60 actions ordinaires et 150 000 actions de	150 001 $	1	0	2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		catégorie D spéciales				
Lyrtech Inc.	2010-09-24	540 958 actions ordinaires	91 963 $	1	1	2.14
Makeover Solutions Inc.	2010-09-30	388 980 actions privilégiées série A-2	795 487 $	2	0	2.3
Network Exploration Ltd.	2010-09-24	5 620 000 unités	562 000 $	4	43	2.3 / 2.5
Nippon Sheet Glass Company Limited	2010-09-16	1 050 000 actions ordinaires	2 276 799 $	1	1	2.3
Noveko International Inc.	2010-09-30	7 400 000 actions catégorie A	4 440 000 $	1	1	2.10
PHI Inc.	2010-09-23	billets	24 841 700 $	2	4	2.3
Placencia Capital Trust I	2010-09-27	1 211 815 parts de fiducie catégorie B	1 211 815 $	1	35	2.3 / 2.9
Ranaz Corporation	2010-09-24	127 971 actions ordinaires	0$	1	0	2.3
Ressources Conway inc.	2010-10-04	9 625 000 actions ordinaires accréditives et 1 625 000 actions ordinaires	658 750 $	3	0	2.3
Société d'Exploration Minière Vior Inc.	2010-09-24	5 400 000 unités	432 000 $	0	1	2.3
State Street Bank Luxembourg S.A	2010-09-24	1 910 actions ordinaires	231 927 $	1	0	2.3
U.S. Silver	2010-09-29	26 565 000	6 906 900 $	3	42	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation		unités				
UC Resources Ltd.	2010-09-27 et 2010-10-01	4 779 773 unités	525 775 $	1	10	2.3
Visant Corporation	2010-09-22	billets	12 392 400 $	1	2	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport.*

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Gestion WowWee Inc.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers révoque l'état d'émetteur assujetti de Gestion WowWee Inc.

Décision n°: 2010-FIIC-0242

Samuel SMT Inc.

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de Samuel SMT Inc.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2010-FIIC-0245

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	2010-09-03
DRAGONWAVE INC.	2010-08-31
FIDUCIE SCHOONER	2010-09-30
FIRAN TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	2010-08-27
MINES VIRGINIA INC.	2010-08-31
MRRM INC.	2010-08-31
OROSUR MINING INC.	2010-08-31
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	2010-08-31
SANDVINE CORPORATION	2010-08-31
STYLE DE VIE AMICA INC.	2010-08-31
THALLION PHARMACEUTIQUES INC.	2010-08-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2010-08-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	Date du document
COMMUNICATIONS DVR INC.	2010-05-31
CORPORATION TECHNOLOGIES WANTED	2010-06-30

RAPPORTS ANNUELS	Date du document
COMMUNICATIONS DVR INC.	2010-05-31
CORPORATION TECHNOLOGIES WANTED	2010-06-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	Date du document
ANACONDA MINING INC.	
GLUSKIN SHEFF + ASSOCIES INC.	
MINES D'OR EXCEL INC. (LES)	
MITEC TELECOM INC.	
NEVADA EXPLORATION INC.	
ROYAL GOLD, INC.	
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.
À partir du 1er novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI

1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres
2 : Filiale de l'émetteur assujetti
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié

NATURE DE L'OPÉRATION

Généralités

00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat
35 : Dividende en actions
36 : Conversion ou échange
37 : Division ou regroupement d'actions
38 : Rachat – annulation
40 : Vente à découvert
45 : Contrepartie d'un bien
46 : Contrepartie de services
47 : Acquisition ou aliénation par don
48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

Dérivés émis par l'émetteur

50 : Attribution d'options
51 : Levée d'options
52 : Expiration d'options
53 : Attribution de bons de souscription
54 : Exercice de bons de souscription
55 : Expiration de bons de souscription
56 : Attribution de droits de souscription
57 : Exercice de droits de souscription
58 : Expiration de droits de souscription
59 : Exercice au comptant

Dérivés émis par un tiers

70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

90 : Changements relatifs à la propriété
97 : Autres
99 : Correction d'information

NATURE DE L'EMPRISE

D : Propriété directe
I : Propriété indirecte
C : Contrôle

AUTRES MENTIONS

O : Opération originale
M : Première modification
M' : Deuxième modification
M" : Troisième modification, etc.
R : Opération déclarée hors délai (en retard).
* : L'astérisque en regard d'un solde de clotûre signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
01 Communique Laboratory Inc.									
Actions ordinaires									
Train, William, Archibald	4		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	0.4400	408 500
Options									
Cheung, Andrew	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	360 000	1.5600	1 100 000*
Kissack, Gary	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	150 000		250 000
Loo, Gee Gee	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	60 000	1.5600	350 000
Stringer, Brian	5		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.5600	880 000
Train, William, Archibald	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.5600	676 000
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	35 000	0.4400	711 000
Zweep, K	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	150 000		350 000
49 North Resources Inc.									
Actions ordinaires									
49 North Resources Inc.	1		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	1.7900	449 340
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	1.7900	451 840
Débentures									
Halabura, Stephen Philip	4		O	2009-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Débentures convertibles									
Halabura, Stephen Philip	4		O	2009-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	$ 10 000.00		$ 10 000.00
ACTIVEnergy Income Fund									
Parts de fiducie									
Activenergy Income Fund	1		O	2010-09-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0000	19 801 184
			O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.1000	19 781 184
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0500	19 781 984
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.2000	19 782 984
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.2500	19 783 684
Africo Resources Ltd.									
Options									
Okada, Larry Minoru	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.0000	100 000
Akela Pharma Inc.									
Actions ordinaires									
RIEDER, ROBERT	4		O	2010-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0800	
			M	2010-09-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0800	214 200*
		R	O	2010-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 000	0.0700	364 200
Akita Drilling Ltd.									
Actions sans droit de vote									
Hensel, Fred	5		O	2010-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	8.9970	5 044
			O	2010-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 000)		4 044
			O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	8.9860	6 044
			O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)		4 044
Southern, Nancy C.	4, 6		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.4000	13 570
ALAMOS GOLD INC									
Actions ordinaires									
Porter, James	5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.2400	2 000*
Alberta Oilsands Inc.									
Actions ordinaires									
Goodisman, Adrian Howard	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.3700USD	1 843 000
Algonquin Power & Utilities Corp.									
Actions ordinaires									
Ball, Christopher James	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.7500	13 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 200	4.7800	24 200
Cyntoria Financial Services Inc.	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.7500	11 200
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 200)	4.7800	0
Alimentation Couche-Tard Inc.									
Actions à droit de vote subalterne Catégorie B									

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Trowbridge, Kim	7, 5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	10 000	12.0600	200 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.8600	190 000
Options									
Trowbridge, Kim	7, 5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	12.0600	120 000
AltaCanada Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Jackson, Donald Leslie	5		O	2010-10-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(95 310)	0.0750	81 006
RRSP	PI		O	2010-10-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	95 310	0.0750	914 476
Page, Brian Anthony	5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 848)	0.0850	0
AltaGas Ltd.									
Actions ordinaires									
Mattson, Bradley	5		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	14.2400	23 252
Options at $14.24 expiring December 10, 2018									
Mattson, Bradley	5		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	14.2400	15 000
Altus Group Income Fund									
Parts									
Eyton, John Trevor	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	199	14.1200	1 113
McArthur, Alexander Bruce	4		O	2010-10-06	D	46 - Contrepartie de services	221	14.1200	1 654
Naglie, Harvey	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	310	14.1200	18 217
Slavens, Eric W.	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266	14.1200	1 986
Smith, Stuart H.B.	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	221	14.1200	1 654
AMI Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Elford, Dustin Arthur	4, 5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.1500	1 240 500
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1550	1 247 500
Argex Mining Inc.									
Actions ordinaires									
Dehn, Michael Alexander	4, 5		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3750	90 500
Avanti Management & Consulting Limited	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3400	30 000
Arsenal Energy Inc.									
Actions ordinaires									
LAWRENCE, JOHN PAUL	5		O	2010-10-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	0.9600	195 947*
Stewart, Curtis	4		O	2010-10-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 520	0.9600	997 157
Taylor, Gjoa	5		O	2010-10-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	0.9600	129 134
Athabasca Oil Sands Corp.									
Actions ordinaires									
Buchanan, Thomas William	4		O	2010-10-06	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 333)		1 667
Avenir Capital Corp.	PI		O	2010-10-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(25 000)		30 000
FirstEnergy Capital Corp.	PI		O	2010-10-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(37 000)		0
Macquarie Private Wealth	PI		O	2010-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	37 000		37 000
National Bank Financial	PI		O	2010-10-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	28 333		221 056
Gallacher, William	4								
Avenir Consolidated Corporation	PI		O	2010-03-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	11.1660	100 000
ATS Automation Tooling Systems Inc.									
Actions ordinaires									
Martino, Michael E.	4								
Mason Capital Management, LLC	PI	R	O	2010-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 700	6.3120	12 488 475
		R	O	2010-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	6.3800	12 489 275
		R	O	2010-09-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	67 300	6.4500	12 556 575
			O	2010-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 000	6.4120	12 608 575
			O	2010-09-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 500	6.6310	12 642 075
			O	2010-09-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	6.9600	12 673 075
Azure Dynamics Corporation									
Options									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Sharp, Dennis Ambrose	4	R	O	2004-01-01	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.6500	
			M	2004-01-01	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.6500	362 000
B2Gold Corp.									
Actions ordinaires									
Humphrey, Raymond Bruce	4		O	2010-10-01	D	54 - Exercice de bons de souscription	67 200	1.2600	389 143
Common Share Purchase Warrants									
Humphrey, Raymond Bruce	4		O	2009-03-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			67 200
			O	2010-10-01	D	54 - Exercice de bons de souscription	(67 200)	1.2600	0
Baffinland Iron Mines Corporation									
Options stock									
Fietz, Gary Claude	4		O	2010-10-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)	0.5800	0
The G & K Fietz Family Trust	PI		O	2010-04-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	200 000	0.5800	200 000
Banque de Montréal									
Actions ordinaires									
Mistarz, Cecily	5		O	2010-09-24	D	51 - Exercice d'options	9 500	38.4500	10 500
		R	O	2010-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	58.0600	1 000
Options									
Mistarz, Cecily	5		O	2010-09-24	D	51 - Exercice d'options	(9 500)	38.4500	129 117
Bioniche Life Sciences Inc.									
Actions ordinaires									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2010-10-04	D	36 - Conversion ou échange	6 521 677	1.3800	6 521 677
Actions privilégiées Series 2									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2010-10-04	D	36 - Conversion ou échange	(9 000 000)	1.3800	0
Blue Note Mining Inc.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700 000)	0.1400	550 000
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.1400	300 000
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
Parts de fiducie									
Boardwalk Real Estate Investment Trust	1		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 500	43.0800	
			M	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	43.0800	6 500
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		0
Britannica Resources Corp.									
Actions ordinaires									
Hoffman, Lawrence Howard	4		O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0450	1 550 500
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(99 000)	0.0500	1 451 500
			O	2010-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.0500	1 600 500
C.A. Bancorp Inc.									
Actions ordinaires									
C.A. Bancorp Inc.	1	R	O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	12 100	1.8000	12 100
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(12 100)	1.8000	0
		R	O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.7700	5 000
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	1.7700	0
		R	O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	1.7800	1 800
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	1.7800	0
Calloway Real Estate Investment Trust									
Class B Series 1 Limited Partnership Units									
Goldhar, Mitchell	3								
Penguin Properties Inc.	PI		O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	93 380		93 380
			O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(93 380)		0
The Penguin - CWT Partnership	PI		O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	93 380		116 854
Class C Series 1 Limited Partnership Units									
Goldhar, Mitchell	3								
Penguin Properties Inc.	PI		O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(93 380)		5 349 298

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Goldhar, Mitchell	3								
Penguin Properties Inc.	PI		O	2010-09-30	I	51 - Exercice d'options	(25 545)	20.1000	5 574 094
Parts de fiducie									
Goldhar, Mitchell	3								
CWT Investments Limited	PI		O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	25 545		11 099 166
			O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	71 291	19.6000	11 170 457
Penguin Properties Inc.	PI		O	2010-09-30	I	51 - Exercice d'options	25 545	20.1000	300 661
			O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(25 545)		275 116
Special Voting Units									
Goldhar, Mitchell	3								
Penguin Properties Inc.	PI		O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	93 380	20.1000	93 380
			O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(93 380)		0
The Penguin - CWT Partnership	PI		O	2010-09-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	93 380		116 854
Canadian Energy Services & Technology Corp.									
Actions ordinaires									
Sherman, Kathryn	4		O	2010-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	17.2230USD	30 000
Swanston, Paul Edward	5		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.7000	4 466
Zinger, Kenneth Earl	5								
Held in Trust for Pat Oscienny	PI		O	2010-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 000
			O	2010-10-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 000)	15.5000	0
Options									
Boyer, Colin D	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	59 000
Carpenter, Rodney Lee	4, 6		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	64 000
Hooks, John Michael	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	
			M	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	59 000
Kitagawa, Kyle	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	66 500
Nieboer, Craig Frederick	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	30 000	18.5000	115 000
Sherman, Kathryn	4		O	2010-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	30 000	18.5000	30 000
Simons, Thomas James	4, 5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	30 000	18.5000	30 000
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	24 000	18.5000	59 000
Zandee, Kenneth Dale	6, 5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	30 000	18.5000	75 000
Zinger, Kenneth Earl	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	30 000	18.5000	60 000
Canadian Natural Resources Limited									
Actions ordinaires									
Mendes, Paul Martin	5								
Solium RSP	PI		O	2010-08-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	36.1700	
			M	2010-08-09	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	36.1700	0
Palmer, James Simpson	4		O	2010-10-04	D	46 - Contrepartie de services	1 000	36.2600	44 674
Payne, David Andrew	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	37.8000	
			M	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	37.8000	23 706
Tuer, David	4		O	2010-10-04	D	46 - Contrepartie de services	1 000	36.2600	51 508
Options									
Laseur, Reno Gerry	5		O	2010-05-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	56 000		
			M	2010-05-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	56 000		112 000
Williams, Grant Milton	1		O	2010-05-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	71 000		
			M	2010-05-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	71 000		142 000
wilson, jeffrey warren	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	29.9250	260 976
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
Actions ordinaires									
Gress, Alexander Edward	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0950	695 166
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.0800	695 666
Canadian Spirit Resources Inc.									
Actions ordinaires									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Elmag Investments inc.	3		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 800	2.1821	9 967 800
Inwentash, Sheldon	3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 700)	2.1000	2 634 700
			O	2010-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(134 700)	2.1000	2 500 000
Canadian Western Bank									
Actions ordinaires									
Graham, Carolyn Joan	5		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	1 430	21.4590	1 442
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 430)	25.4600	12
Morrison, Peter Kenneth	5		O	2010-10-12	D	35 - Dividende en actions	42	23.8600	11 109*
Options									
Graham, Carolyn Joan	5		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		
			M	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		14 955
Canamex Silver Corp.									
Actions ordinaires									
Billings, Mark Anthony	4		O	2010-10-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.0500	350 000
Pantages, Basil P.	4, 5		O	2010-10-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.0500	981 000
Stark, Michael	4								
Stark Kollections	PI		O	2010-10-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.0500	350 000
Bons de souscription									
Billings, Mark Anthony	4		O	2009-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1500	200 000
Pantages, Basil P.	4, 5		O	2010-10-08	D	53 - Attribution de bons de souscription	150 000		250 000
Stark, Michael	4								
Stark Kollections	PI		O	2010-10-08	C	53 - Attribution de bons de souscription	150 000		200 000
Canexus Income Fund									
Parts de fiducie									
Kreuz, Hazel Ann Blair	5	R	O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.5588USD	10 000
Cangene Corporation									
Actions ordinaires									
Cangene Corporation	1		O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	115 400	3.6600	2 878 700*
Droits Deferred Share Units (cash settled)									
Lavery, John Robert	4		O	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 177
			O	2010-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 359	3.6800	5 536
Canyon Services Group Inc.									
Actions ordinaires									
Weinberger, Jason Curtis	5								
Argo Management Ltd.	PI		O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	7.6200	1 383 091
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.7000	1 382 791
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.7500	1 381 891
Capstone Mining Corp.									
Actions ordinaires									
Pylot, Darren Murvin	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.3000	452 209
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.4000	402 209
Options									
Pylot, Darren Murvin	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.3000	910 000
catégorie nationale de Creststreet 2010 FT									
Parts de société en commandite									
Creststreet Capital Corporation	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	10.0000	13 000
Shaw, William	5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0000	5 000
Toole, Robert	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	10.0000	14 000
Celtic Exploration Ltd.									
Actions ordinaires									
Franks, Alan G.	5								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-10-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	13.0000	10 617
Wilson, David John	4, 5, 3								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-10-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	13.0000	12 457
Centerra Gold Inc.									
Parts Deferred Share Units									
Girard, Raphael Arthur	4		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			305
Cequence Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
ARC Energy Venture Fund 3	3		O	2010-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 058 679
ARC Energy Venture Fund 4	3		O	2010-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 901 448
Crone, Howard James	4, 5								
Michelle Crone	PI		O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.8000	223 460
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
Droits DSU									
Cleghorn, John Edward	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	928	63.6700	28 940
Faithfull, Timothy W.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	507	61.8500USD	25 166
Hoeg, Krystyna	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	536	63.6700	12 077
Kelly, Richard Charles	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	341	61.8500USD	8 156
Manley, John Paul	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	601	63.6700	12 880
Morgan, Linda	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	527	61.8500USD	16 165
PAQUIN, MADELEINE	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	312	63.6700	19 902
Phelps, Michael E.J.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	469	63.6700	16 164
Phillips, Roger	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	601	63.6700	32 045
Raisbeck, David	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	465	61.8500USD	5 095
Richardson, Hartley T.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	452	63.6700	15 051
Wright, Michael W.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	614	61.8500USD	37 230
Chinook Energy Inc.									
Options									
Archibald, Donald	4		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	55 000	2.1900	100 000
Clark, Stuart George	4		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	55 000		75 000
Cook, Robert	4		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	55 000	2.1900	100 000
Herdman, Robert	4		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	55 000	2.1900	100 000
Clarke Inc.									
Actions ordinaires									
Clarke Inc.	1		O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.9400	
			M	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.9400	200*
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
Normandeau, Robert	4, 5		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	3.9900	98 500*
Clearwater Seafoods Income Fund									
Parts									
Paddick, Brendan John	4	R	O	2010-09-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.8100	40 500
		R	O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.8100	43 000
		R	O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.8100	50 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.8100	52 000
Cline Mining Corporation									
Actions ordinaires									
Koyanagi, Shinji	4		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	2.2300	700 000
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	2.2000	500 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	2.2000	300 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.1000	200 000
ClubLink Enterprises Limited									
Actions ordinaires									
Campbell, Paul David	4		O	2003-08-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2005-11-21	D	36 - Conversion ou échange	7 040		7 040

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	6.9000	7 840
CMP Gold Trust									
Parts de fiducie									
Laxey Partners Ltd.	3								
Credit Suisse Securities (Europe) Ltd Prime Brokerage	PI		O	2010-10-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	13.3067	377 800
Coastal Contacts Inc.									
Options									
Kinderhook Partners, L.P.	3		O	2010-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	10 000	1.2800	10 000
Commercial Solutions Inc.									
Actions ordinaires									
Kassam, Rozina	5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.4800	21 000*
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.4850	24 000*
COMPASS Income Fund									
Parts de fiducie									
COMPASS Income Fund	1		O	2010-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.2500	24 778 911
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.3000	24 779 511
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.5900	24 780 411
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.5900	24 781 311
Connacher Oil and Gas Limited									
Options									
Evans, Colin Michael	4		O	2009-04-02	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.6900	
			M	2009-04-02	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.6900	709 000
Gusella, Richard Allan	4, 5		O	2010-10-03	D	52 - Expiration d'options	(420 000)		2 449 000
Kennedy, Jennifer Kathleen	4		O	2010-10-03	D	52 - Expiration d'options	(18 000)		96 200
Kines, Richard Robert Joseph	5		O	2010-10-03	D	52 - Expiration d'options	(129 000)		799 000
Sametz, Peter D.	4, 5		O	2010-10-03	D	52 - Expiration d'options	(204 000)		1 563 001
Consolidated Firstfund Capital Corp.									
Actions ordinaires									
Grant, William Neil	4, 5, 3		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1500	3 944 049
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1500	3 950 049
Continental Precious Minerals Inc.									
Options									
Bromley-Challenor, Michael	5		O	2010-10-07	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		250 000
Corporation de Capital de Risque Woden									
Actions ordinaires Catégorie "A"									
Bélanger, Patrick	4		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Bergeron, André	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Dubé, Noël	4		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Lambert, Christian	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Séguin, Pierre-Hubert	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
Options									
Bélanger, Patrick	4		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Bergeron, André	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Dubé, Noël	4		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Lambert, Christian	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Séguin, Pierre-Hubert	4, 5		O	2010-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corporation de Sécurité Garda World									
Actions ordinaires Catégorie "A"									
Boily, Patrice	5		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	9.3000	86 900
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.3500	81 900
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	9.4500	71 500
Jamroz, Krzysztof Wieslaw	7		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	8.7500	11 897
Potvin, Richard Jr.	5		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.1400	0

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Corporation Financiere Power									
Actions ordinaires									
Nickerson, Jerry Edgar Alan	4								
Alpha Investments Limited	PI		O	2010-10-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 052	29.0500	9 051
Corporation Minière Golden Share									
Actions ordinaires									
Guilbaud, Christian	4		O	2010-10-09	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.1000	200 000
Bons de souscription									
Guilbaud, Christian	4		O	2010-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-09	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.1500	50 000
Corporation Minière Osisko									
Actions ordinaires									
Coates, Bryan A.	5		O	2010-10-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 000	17.5000	62 449
MacKinnon, William	4		O	2010-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	6 000	17.5000	6 000
Roosen, Sean	4		O	2010-10-01	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	17.5000	935 657
Wares, Robert	4, 5		O	2010-10-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000	17.5000	1 498 400
Corridor Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Knoll, Phillip R.	4		O	2010-09-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000		
			M	2010-09-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	5.0600	8 000
Kim Knoll	PI		O	2010-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000		
			M	2010-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	5.1100	6 000
Crescent Point Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Colborne, Paul	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	38.9400	156 015
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	38.9300	154 415
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	38.9400	149 415
			O	2010-10-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	60 000	36.6000	209 415
Janice & Paul Colborne	PI		O	2010-10-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	12 200	36.6000	12 200
Spousal RRSP	PI		O	2010-10-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(12 200)	36.6000	99 660
MacDonald, Tamara	7		O	2010-10-04	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(393)	38.2100	166 240
ITF Mason MacDonald	PI		O	2009-07-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	C	90 - Changements relatifs à la propriété	393	38.2100	393
Daylight Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Eshleman, Brent Andrew	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 660		83 094
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 659		91 753
Ford, Randy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 660		150 262
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 659		158 921
Hanbury, Edwin Stewart	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 660		312 667
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 659		321 326
Horner, Stephen Roy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 660		151 458
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 659		160 117
Lambert, Anthony	4, 5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 556		660 588
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 555		679 143
Nielsen, Steven Ronald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 608		328 490
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 609		342 099
Simpson, Gerald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 660		246 861
			O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 659		255 520
Performance Share Awards									
Eshleman, Brent Andrew	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 917)		98 916
Ford, Randy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 917)		96 916
Hanbury, Edwin Stewart	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 917)		119 916
Horner, Stephen Roy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 917)		90 916
Lambert, Anthony	4, 5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		382 834

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Nielsen, Steven Ronald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 583)		202 002
Simpson, Gerald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 917)		97 916
Restricted Share Awards									
Eshleman, Brent Andrew	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 833)		26 000
Ford, Randy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 833)		25 001
Hanbury, Edwin Stewart	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 833)		29 334
Horner, Stephen Roy	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 833)		24 000
Lambert, Anthony	4, 5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 499)		74 333
Nielsen, Steven Ronald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 167)		41 999
Simpson, Gerald	5		O	2010-10-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 833)		24 168
DirectCash Income Fund									
Parts de fiducie (Listed Participating Trust Units)									
KING, ANGELA DENISE	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	20.4000	944
Divestco Inc.									
Options									
Chanin, Faralee Allyn	5		O	2010-10-07	D	52 - Expiration d'options	(2 500)	3.0000	0
DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)									
Billets 5.10 Unsecured Series 1 Notes due September 25, 2014									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2010-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	($ 250 000.00)	105.1500	$ 8 103 000.00
			O	2010-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 42 000.00	103.5464	$ 8 145 000.00
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 2 000.00	104.1000	$ 8 147 000.00
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	($ 25 000.00)	106.1500	$ 8 122 000.00
Droits Deferred Share Units									
Ferstman, Joanne Shari	5		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	834	14.3100	171 796
Eacom Timber Corporation									
Actions ordinaires									
Collins, Rick Nelson	4, 5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.5200	600 000
easyhome Ltd.									
Deferred Share Unit Plan									
Bowland, James Parkinson	4		O	2010-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	569	11.6400	569
Johnson, Donald Kenneth	4, 3		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 740	11.6400	33 586
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	233	11.7400	33 819
Lewis, David Andrew	4		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 138	11.6400	16 890
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114	11.7400	17 004
Performance Share Units									
Atkinson, Richard	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	11.7400	16 070
Goertz, Steve	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	11.7400	
			M	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	11.7400	21 045
Ingram, David	4, 5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	708	11.7400	98 525
Lucie, Rivest	4		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	11.7400	8 674
Maries, David	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	11.7400	21 045
Restricted Share Unit									
Atkinson, Richard	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	11.7000	13 510
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	11.7000	13 558
Degraaf, Loraine	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	11.7000	5 242
Goertz, Steve	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	11.7000	10 486
Ingram, David	4, 5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	106	11.7000	41 002
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	11.7000	41 209

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Maries, David	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	11.7000	18 041
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	11.7000	18 089
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	11.7000	18 168
Emgold Mining Corporation									
Actions ordinaires									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-09-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 400 000
		R	O	2010-09-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.1400	2 400 000
Bons de souscription									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-09-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 400 000
			O	2010-09-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000		2 400 000
Enbridge Inc.									
Actions ordinaires									
Neyland, Stephen James	7								
T. Rowe Price 401(K)	PI		O	2010-10-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 937
Options $20.825 ($41.65) - February 6, 2013 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 400
Options $25.72 ($51.44) - February 4, 2014 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 400
Options $31.68 ($63.36) - February 3, 2015 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 600
Options $36.47 - February 13, 2016 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
Options $38.26 - February 9, 2017 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
Options USD$31.59 - February 25, 2019 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 500
Options USD$40.33 - February 19, 2018 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 500
Options USD$43.93 - February 16, 2020 Expiry									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 700
Encana Corporation									
Options									
Eresman, Randall Kerry	4, 7, 5		O	2010-10-04	D	59 - Exercice au comptant	(40 000)	25.3400	1 703 000
Endeavour Silver Corp.									
Options									
Howe, David John	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(200)	4.5600	279 800
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(600)	4.5500	279 200
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(19 200)	4.5400	260 000
Equal Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Chimahusky, John S.	5		O	2010-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	352		21 765
Klapko, Donald Charles	4, 5		O	2010-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 666	66666.0000	
			M	2010-06-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 417		149 650
			O	2010-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 095		154 823
PEET, SHANE	5		O	2010-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 966		169 223
Reader, John Frederick	5		O	2010-10-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 974		46 041
Restricted Shares									
Reader, John Frederick	5		O	2010-10-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 630)		19 629
Erdene Resource Development Corporation									
Options									
BURTON, WILLIAM B.	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000
Byrne, John Philip	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Carnell, David	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000
Frazer, Diane Suzan	5		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000
Rath, Stuart P.	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000
Webster, Philip L.	4		O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	150 000
Esperanza Resources Corp.									
Actions ordinaires									
Ristorcelli, Steven	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.9000	108 000
European Goldfields Limited									
Actions ordinaires									
Dimitriadis, Dimitris	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	11.6300	129 842
Droits Deferred Phantom Units									
Burrows, Bruce James	4	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 000		100 004
Konig, Martyn	4, 5	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	675 000		688 590
Morgan-Wynne, Timothy	4, 5		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	450 000		450 000
O'Leary, Jeffrey	4	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 000		186 799
Rachovides, Mark	4, 5		O	2007-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	450 000		450 000
Vinton, Alfred Merton	4	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 000		80 712
Droits Restricted Share Units									
Dimitriadis, Dimitris	5	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000		100 000
Forward, Patrick William	5	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	105 000		130 000
Gokool, Varshan Baboolal	5		O	2010-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	107 500		107 500
Paxford, Deborah	5	R	O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		77 500
Sharpe, Steven Lawrence	5		O	2010-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		150 000
Options									
Gokool, Varshan Baboolal	5		O	2010-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	62 500		62 500
Sharpe, Steven Lawrence	5		O	2010-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000
Everton Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Audet, André	4		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2450	1 086 350
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)									
Options									
Gagnon, Luc	5		O	2010-10-11	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		33 708
Plamondon, Pierre	7, 5		O	2010-10-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		57 276
Exploration Amex Inc.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2500	1 228 642
Lemay, Michel	5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.2000	519 500
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.2000	543 500
Méthot, Léon	6		O	2010-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			320 000
Bons de souscription									
Méthot, Léon	6		O	2010-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Exploration Creso Inc.									
Options									
Gauthier, Pierre	4		O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.8700	1 750 000
Exploration Dia Bras inc.									
Options									
Robyn, Thomas Lynn	4, 5		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	225 000		1 650 000

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Tellechea Salido, Daniel	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	800 000	0.2800	3 238 500
Exploration Fieldex inc.									
Actions ordinaires									
Inventash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2010-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1679	6 879 278
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1679	6 879 278
			O	2010-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1800	7 129 278
Exploration Orbite VSPA Inc.									
Options									
Fournier, Joel	5		O	2009-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Exploration Puma Inc.									
Actions ordinaires									
Robillard, Marcel	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1080	335 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1100	339 000
REER	PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1100	360 500
Faircourt Gold Income Corp.									
Actions ordinaires									
Waterson, Douglas John	7		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.9900	8 852
Faircourt Income & Growth Split Trust									
Actions privilégiées									
Taerk, Charles G.	4, 5								
Charles Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	10.0000	0
Small World Diversified Inc.	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	10.0000	0
Waterson, Douglas John	4		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 085)	10.0000	0
RESP Account	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(695)	10.0000	0
RRSP Account	PI		O	2010-10-04	I	38 - Rachat ou annulation	(3 780)	10.0000	0
Sandra Waterson	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(3 878)	10.0000	0
Sandra Waterson RRSP Account	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(2 975)	10.0000	0
Parts									
Panagopoulos, Christopher	5		O	2010-10-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 000)		0
Taerk, Charles G.	4, 5		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 772)	5.0300	0
Barbara Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(5 064)	5.0300	0
Charles Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(13 638)	5.0300	0
Joshua Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(899)	5.0300	0
LIR - Charles Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(6 188)	5.0300	0
Marilyn Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(8 763)	5.0300	0
Marylin Gold and Charles Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(27 204)	5.0300	0
Matthew Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(142)	5.0300	0
Paul Gold - Investment Account	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(2 044)	5.0300	0
RRSP - Barbara Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(12 006)	5.0300	0
RRSP - Charles Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(40 276)	5.0300	0
RRSP - Charles Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(450)	5.0300	0
RRSP - Marylin Gold	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(17 526)	5.0300	0
Ryan Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(142)	5.0300	0
Sari Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(142)	5.0300	0
Small World Diversified Inc.	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(18 220)	5.0300	0
Zachary Taerk	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(714)	5.0300	0
Waterson, Douglas John	4		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(4 950)	5.0300	0
Sandra Waterson	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	(4 960)	5.0300	0
Faircourt Split Trust									
Actions privilégiées									
Taerk, Charles G.	6								
RRSP - Charles Gold	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(1 560)	10.2867	0

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
RRSP - Marylin Gold	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(1 637)	10.2867	0
Small World Diversified Inc.	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(500)	10.2867	0
Waterson, Douglas John	4		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	(4 427)	10.2867	0
RESP	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(882)	10.2867	0
RRSP	PI		O	2010-10-07	I	38 - Rachat ou annulation	(4 458)	10.2867	0
RRSP - Sandra Waterson	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(3 877)	10.2867	0
Sandra Waterson	PI		O	2010-10-07	C	38 - Rachat ou annulation	(4 423)	10.2867	0
Actions privilégiées "B" Preferred Shares									
Taerk, Charles G.	6								
RRSP - Charles Gold	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	5 948	10.0000	
			M	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	5 948	10.0000	5 948
Waterson, Douglas John	4		O	2006-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 085	10.0000	1 085
RESP	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	695	10.0000	695
RRSP	PI		O	2006-03-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	I	38 - Rachat ou annulation	3 780	10.0000	3 780
RRSP - Sandra Waterson	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	2 975	10.0000	2 975
Sandra Waterson	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	3 878	10.0000	3 878
Parts de fiducie									
Panagopoulos, Christopher	4		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	5.6011	0
			O	2010-10-06	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 863		2 863
Taerk, Charles G.	6		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	575	10.0000	10 774
Marylin Gold and Charles Gold	PI		O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	25 962	10.0000	26 101
Matthew Taerk	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	135	10.0000	135
RRSP - Barbara Taerk	PI		O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	15 755	10.0000	17 828
RRSP - Charles Gold	PI		O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	51 454	10.0000	75 856
RRSP - Charles Taerk	PI		O	2010-10-05	I	38 - Rachat ou annulation	644	10.0000	3 878
RRSP - Marylin Gold	PI		O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	25 089	10.0000	48 458
RSP Lira - Charles Taerk	PI		O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	6 806	10.0000	7 178
Ryan Taerk	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	135	10.0000	135
Sari Taerk	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	135	10.0000	135
TSFA - Joshua Taerk	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	857	10.0000	857
Zachery Taerk	PI		O	2006-03-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	38 - Rachat ou annulation	681	10.0000	681
Waterson, Douglas John	4		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 442	5.5600	7 942
Sandra Waterson	PI		O	2010-10-04	C	38 - Rachat ou annulation	4 733	5.5600	6 333
Fiducie de Placement Hypothecaire Firm Capital									
Parts de fiducie									
Dadouch, Eli	4, 5								
Firm Capital Mortgage Corporation	PI		O	2010-10-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 900)	11.9100	218 609
First Asset CanBanc Split Corp.									
Actions privilégiées									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	12.9000	83 500
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	12.9000	84 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	12.7600	84 700
Class A Shares									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	21.7809	90 300
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	22.3500	90 500

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
First Capital Realty Inc.									
Actions ordinaires									
Chouinard, Roger	7		O	2010-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	97 - Autre	32	14.4520	32
Correia, Alexandra	6		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	15.4147	17 700
Gazit Canada Inc.	3		O	2010-09-30	D	97 - Autre	300 417	14.4520	
			M	2010-09-30	D	97 - Autre	301 672	14.4520	79 823 687
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2010-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	10.9300	
			M	2010-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	10.9600	697 600
			O	2010-10-04	D	97 - Autre	390	14.4520	705 390
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110	15.5400	705 500
Erica Segal	PI		O	2010-10-04	C	97 - Autre	313	14.4520	10 913
Débentures convertibles 6.25 Unsecured subordinated									
First Capital Realty Inc.	1		O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	$ 10 000.00	109.2500	$ 10 000.00
			O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	$ 27 000.00	109.8000	$ 37 000.00
			O	2010-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	$ 41 000.00	109.8000	$ 41 000.00
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	$ 41 000.00	109.0000	$ 41 000.00
			O	2010-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	$ 15 000.00	108.7500	$ 15 000.00
			O	2010-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	$ 588 000.00	109.0000	$ 588 000.00
			O	2010-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	$ 2 500 000.00	109.0000	$ 2 500 000.00
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	$ 9 000.00	108.0000	$ 9 000.00
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	$ 41 000.00	109.0000	$ 41 000.00
			O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	($ 10 000.00)	109.2500	$ 27 000.00
			O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	($ 27 000.00)	109.8000	$ 0.00
			O	2010-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	($ 41 000.00)	109.8000	$ 0.00
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	($ 41 000.00)	109.0000	$ 0.00
			O	2010-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	($ 15 000.00)	108.7500	$ 0.00
			O	2010-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	($ 588 000.00)	109.0000	$ 0.00
			O	2010-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	($ 2 500 000.00)	109.0000	$ 0.00
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	($ 9 000.00)	108.0000	$ 0.00
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	($ 41 000.00)	109.0000	$ 0.00
First Majestic Silver Corp.									
Actions ordinaires									
Davila, Ramon	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.5600	359 540
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.4500	334 540
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.4600	309 540
Lillico, Connie	5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	5 000	4.3400	5 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	7.5800	2 700
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	7.2500	0
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.3400	20 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	7.4500	5 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	7.4600	3 900
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	7.4700	0
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	15 000	4.3400	15 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.5000	10 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.5400	0
Options									
Davila, Ramon	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.5600	900 000
Lillico, Connie	5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.3400	335 000
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.3400	315 000
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	4.3400	300 000
Fonds de placement immobilier Cominar									
Contrat à terme									
AM TOTAL INVESTMENTS (GP)	3		O	2001-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-09-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Dallaire, Alain	4, 6, 5, 3								
AM TOTAL INVESTMENTS GP	PI		O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Dallaire, Linda	3								
AM TOTAL INVESTMENTS GP	PI		O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Dallaire, Michel	4, 6, 5, 3								
AM TOTAL INVESTMENTS GP	PI		O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Dallaire, Sylvie	3								
AM TOTAL INVESTMENTS GP	PI		O	2003-09-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Giguère, Julie	3								
AM Total Investments (GP)	PI		O	2006-08-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Investissements AM Total Inc. / AM Total Investments Inc.	3								
AM TOTAL INVESTMENTS GP	PI		O	2001-11-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Nadeau, Sylvie	3								
AM Total Investments (GP)	PI		O	2006-08-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Paquet, Michel	4, 5, 3								
AM Total Investments (GP)	PI		O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Vachon, Suzanne	3								
AM Total Investments (GP)	PI		O	2006-08-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-29	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Fonds de Placement Immobilier InnVest									
Parts de fiducie									
Gross, Morton	5		O	2010-10-08	D	46 - Contrepartie de services	962	7.1500	28 353
Kitt, Michael	5		O	2010-10-08	D	46 - Contrepartie de services	787	7.1500	41 706
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2010-10-08	C	46 - Contrepartie de services	787	7.1500	2 285 978
Mangalji, Majid	5		O	2010-10-08	D	46 - Contrepartie de services	962	7.1500	29 275
Westmont Hospitality Group	PI		O	2010-10-08	C	46 - Contrepartie de services	787	7.1500	2 285 978
Mohamed, Minhas	4		O	2010-10-08	D	46 - Contrepartie de services	787	7.1500	23 923
Fonds Enerplus Resources									
Droits									
GRAY, Rodney	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	(10 373)	17.1100	135 167*
Jenson Labrie, Jodine Julene	5		O	2010-10-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 262)	17.1100	46 638*
Johnson, Dana William	5		O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 532)	17.1100	101 946*
Parts									
GRAY, Rodney	5		O	2010-10-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 373	17.1100	25 446*
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 373)	27.2000	15 073*
Jenson Labrie, Jodine Julene	5		O	2010-10-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 262	17.1100	4 280*
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 262)	27.2000	18*
Johnson, Dana William	5		O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 532	17.1100	22 232*
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 532)	26.5137	6 700*
Fortis Inc.									
Actions ordinaires									
Daley, William J.	7		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	22 500	22.9400	62 806
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(22 500)	22.9400	40 306
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	7 578	22.9400	47 884
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(7 578)	22.9400	40 306

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Duke, Nora	7		O	2010-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132	27.3900	
			M	2010-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 552	27.3900	50 589
			O	2010-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	30.0300	50 882
			O	2010-10-04	D	51 - Exercice d'options	5 621	12.8100	56 503
			O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 621)	31.6500	50 882
Emma & Elizabeth	PI		O	2010-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	30.0300	4 495
Loski, Thomas Albert	7		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			335
Perry, Barry	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	17 234	15.2800	98 549
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 234)	32.2576	81 315
Options									
Daley, William J.	7		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(22 500)	22.9400	156 392
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(7 578)	22.9400	148 814
Duke, Nora	7		O	2010-10-04	D	51 - Exercice d'options	(5 621)	12.8100	185 626
Loski, Thomas Albert	7		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 868
Perry, Barry	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(17 234)		256 610
Fronsac Capital Inc.									
Actions ordinaires									
LASSONDE, MICHEL	4, 5, 3								
HSBC Investdirect (pour le REER de Michel Lassonde)	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1200	103 000
Gabriel Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Kirk, Harry Wayne	4		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	1.9100	10 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	6.1800	5 700
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	6.1700	1 600
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	6.1600	0
Savarie, David Roger	5		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	2 600	2.4700	2 600
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	6.2000	0
			O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	2.4700	5 000
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.1000	0
			O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.4700	10 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	6.1900	0
Options									
Kirk, Harry Wayne	4		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		280 000
Savarie, David Roger	5		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(2 600)	2.4700	586 767
			O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.4700	581 767
			O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.4700	571 767
Galleon Energy Inc.									
Actions ordinaires Class A									
Galleon Energy Inc.	1		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	(229 100)		495 500
			O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 700	3.5091	644 500
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.4233	674 500
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.4120	699 500
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 100	3.4000	724 600
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.4133	525 500
Gaz Métro inc.									
Actions ordinaires									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3								
Trencap L.P.	PI		O	2004-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 102 500
			O	2010-10-07	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	167 038	425.4000	2 269 538
Gazit America Inc.									
Actions ordinaires									
Segal, Dori	4, 6, 5		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.4000	78 092
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.4000	78 192
Geovic Mining Corp.									
Actions ordinaires									
Morris, Gary Robert	5		O	2010-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	0.7500USD	103 569*

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 737)	0.7554USD	88 832*
Globestar Mining Corporation									
Droits Deferred Share Units									
Ciccarelli, Larry	4, 6, 5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 948	1.1520	41 502*
Iannozzi, John	4		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 170	1.1520	16 709*
GLV Inc									
Options									
Courtois, Marc Alain	4		O	2010-09-23	D	50 - Attribution d'options	861	7.5500	
		R	M	2010-09-23	D	50 - Attribution d'options	861	7.5500	6 463
Golden Queen Mining Co. Ltd.									
Actions ordinaires									
Shynkaryk, Chester	4		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.2600	30 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	2.0500	14 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	2.1900	13 600
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.1800	12 600
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	2.1700	0
Options									
Shynkaryk, Chester	4		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	0.2600	770 000
Goldgroup Mining Inc. (formerly Sierra Minerals Inc.)									
Actions ordinaires									
Piggott, Keith	4, 5, 3		O	2010-04-30	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 605 446		
			M	2010-04-30	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 023 434		3 023 434*
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8300	3 028 434*
Happy Holdings Limited	PI		O	2006-08-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-30	I	37 - Division ou regroupement d'actions	11 582 011		11 582 011*
Great Basin Gold Ltd.									
Actions ordinaires									
Segsworth, Walter Thomas	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.8800	0
Great Plains Exploration Inc.									
Options									
Ostrom, John	5		O	2010-10-12	D	53 - Attribution de bons de souscription	(250 000)	2.6400	840 000*
Group Forage Major Drilling Group International Inc.									
Actions ordinaires									
Tennant, David Buchanan	4		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.3000	34 900
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.2500	35 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.2000	35 300
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.1500	35 500
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.1000	35 700
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	30.0500	35 900
Groupe Aecon Inc.									
Débentures convertibles 6.25 Unsecured Subordinated									
Bacon, Neil	5		O	1998-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 15 000.00		$ 15 000.00
Beutel, Austin Cecil	4								
Beaunaro Inc.	PI		O	2005-03-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 500 000.00	1.0000	$ 500 000.00
Benjamin Beutel Holdings Inc	PI		O	2005-03-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 200 000.00	1.0000	$ 200 000.00
RRIF	PI		O	2005-03-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 300 000.00	1.0000	$ 300 000.00
Butt, Michael	4								
572952 Ontario Inc.	PI		O	1998-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 300 000.00		$ 300 000.00
Buttcon Limited	PI		O	1998-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 400 000.00		$ 400 000.00
Kindbom, Rolf Carl-Axelsson	4		O	2000-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 15 000.00		$ 15 000.00
Tobin, Brian Vincent	4		O	2005-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 100 000.00		$ 100 000.00
Wildeboer, Robert Peter Edward	4		O	2000-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 300 000.00		$ 300 000.00
Groupe CGI inc.									
Actions à droit de vote subalterne Classe A									
Imbeau, André	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2010-10-01	I	50 - Attribution d'options	103	15.2667	
			M	2010-10-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	15.2667	23 747
Droits Performance Share Units									
Godin, Serge	5		O	2003-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 576	15.4900	59 576
Imbeau, André	5		O	2003-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 860	15.4900	44 860
Roach, Michael	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 576	15.4900	59 576
Options									
White, Warren Joseph	5		O	2010-10-01	D	50 - Attribution d'options	15 000	15.4900	68 438
Groupe de jeux Amaya Inc.									
Actions ordinaires									
Clark, Wesley Kanne	4		O	2010-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1500	1 000*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2400	2 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2850	3 000
			O	2010-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2400	4 000
			O	2010-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1500	5 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2800	6 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2857	7 000
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2857	8 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1842	9 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.1853	11 000
Groupe Restaurants Imvescor Inc.									
Actions ordinaires									
Comeau, Kevin Lee	4								
Tetagouche Holdings Inc.	PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5700	37 000
Guyana Goldfields Inc.									
Actions ordinaires									
po, alexander	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.6000	200 000*
Sheridan, Patrick John	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 900)	10.3800	4 451 934
Halo Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 050 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 050 000
Bons de souscription									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 600 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 600 000
Harvest Canadian Income & Growth Fund									
Parts de fiducie									
Harvest Canadian Income & Growth Fund	1		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000		2 000
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
Homburg Invest Inc.									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Actions à droit de vote multiple HII.B									
Homburg Invest Inc.	1		O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	5.6000	6 000*
Actions à droit de vote subalterne HII.A									
Homburg Invest Inc.	1		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	5.3800	6 000*
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.3500	6 500*
Hosted Data Transaction Solutions Inc.									
Actions ordinaires Class A Voting									
Cote, Michel	5		O	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 572 636
Shulman, Allen	5		O	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			920 326
Options									
Cote, Michel	5		O	2010-09-27	D	51 - Exercice d'options	48 346	0.1250	
			M	2010-09-27	D	51 - Exercice d'options	(48 346)	0.1250	0
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION									
Actions ordinaires									
Humboldt Capital Corporation	1		O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	2.1600	3 000
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	2.1600	0
Lamond, Robert William	4, 5, 3		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 136	2.1600	2 005 944
Teare, Charles Anton	4, 5								
Jennifer Teare	PI		O	2010-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 142	2.1600	37 342
Twa, Allan Russell	4		O	2010-10-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(82 278)	2.1600	9
			O	2010-10-05	D	99 - Correction d'information	(9)		0
IAMGOLD Corporation									
Actions ordinaires									
Dufresne, Guy	4		O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	18.1600	32 500
IMAX Corporation									
Actions ordinaires									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.8500USD	266 650
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.3300USD	256 650
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.8500USD	266 650
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.2700USD	256 650
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.8500USD	266 650
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.2000USD	256 650
Droits stock appreciation rights									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-10-06	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		470 000
Options 1:1									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.8500USD	1 240 000
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.8500USD	1 230 000
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.8500USD	1 220 000
Immunotec Inc. (anciennement Magistral Biotech Inc.)									
Actions ordinaires									
Henry, Robert	4		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.3500	500 000
Roberts, Charles Howell	4, 5, 3								
CH Roberts Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	0.3500	11 881 327
Imperial Metals Corporation									
Actions ordinaires									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268	14.8600	130 485
Findlay, Kelly	5		O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	197		19 594
Imperial Metals Corporation	1		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 305)	18.4600	235
Keevil, Gordon	5		O	2010-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206	14.8500	9 512
KYNOCH, J. BRIAN	4, 5		O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	309	14.8700	510 180
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	14.8500	8 356*
Moeller, Larry G.	4		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	427	18.4600	990 383
Muraro, Theodore William	4		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	451	18.4600	10 261*

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Parsons, Donald Frazer	5		O	2010-10-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	249	14.8700	4 981
YURKOWSKI, EDWARD ALFRED	4		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	427	18.4600	13 563
Indexplus Income Fund									
Parts de fiducie									
IndexPlus Income Fund	1		O	2010-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.0700	27 311 879
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.1400	27 312 679
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.1300	27 314 279
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.2000	27 315 079
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.3600	27 316 279
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	11.5300	27 317 679
Inter Pipeline Fund									
Deferred Unit Right									
Murphy, Paul John	5		O	2010-10-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 185)	13.2720	73 299
Intermap Technologies Corporation									
Actions ordinaires Class A									
Bakken, Jennifer	4		O	2010-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	824	0.7300	824
Cunningham, David	4		O	2009-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	3 411	0.7300	3 411
Denman, Adam	1		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	3 127	0.7300	27 391
Eagle, Richard	1		O	2008-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	2 449	0.7300	2 449
Frank, Mark	5		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	3 400	0.7300	31 690
Jackson, Nigel Derek	5		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	2 606	0.7300	30 105
Lynch, Dan	5		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	1 647	0.7300	6 336
Thomas, Kevin	5		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	2 542	0.7300	6 432
Utter, Harry William	7		O	2010-10-07	D	46 - Contrepartie de services	1 857	0.7300	57 311
InterRent Real Estate Investment Trust									
Deferred Units									
Amirault, Paul	4	R	O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 379	1.5100	14 718
Bouzanis, Paul	4	R	O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 379	1.5100	48 286
Levinson, Jacie Sydney	4	R	O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 379	1.5100	38 785
Nicholds, David Leonard	4	R	O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 250	1.5100	85 655
Stone, Victor Reginald	4	R	O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 899	1.5100	42 163
Isotechnika Pharma Inc.									
Options									
Foster, Robert Thomas	4, 5		O	2010-10-06	D	52 - Expiration d'options	(600 000)		1 225 000
Jaguar Financial Corporation									
Actions ordinaires									
Jaguar Financial Corporation	1		O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	(31 500)		26 000
Junex Inc.									
Actions ordinaires									
Pépin, Dave	5		O	2010-10-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 500)		195 500
Just Energy Income Fund (formerly Energy Savings Income Fund)									
Droits Deferred Units									
Brussa, John Albert	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	438		7 957
GIBSON, BRUCE	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	276		836
Giffin, Gordon D.	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 051		32 441
KIRBY, MICHAEL	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	445		8 289
McMurtry, Roy	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	360		4 489
Segal, Hugh David	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	453		8 250
SMITH, BRIAN	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 800		33 928
Keyera Facilities Income Fund									
Parts de fiducie									
Catell, Robert B.	4		O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	393	30.7000	25 539

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2010-10-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	466	31.2000	
			M	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	393	31.9786	393
			O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(393)	31.9786	0
Davies, Michael Bruce Cook	4		O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	305	30.7000	7 624
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2010-10-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	362	31.2000	
			M	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	305	31.9786	305
			O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(305)	31.9786	0
Laird, Nancy M.	4		O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	254	30.7000	23 456
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2010-10-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	302	31.2000	
			M	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	254	31.9786	254
			O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(254)	31.9786	0
Nichols, H. Neil	4		O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	508	30.7000	28 222
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2010-10-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	603	31.2000	
			M	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	508	31.9786	508
			O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(508)	31.9786	0
Stedman, William Richard	4		O	2010-10-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	30.7000	43 388
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2010-10-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139	31.2000	
			M	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	31.9786	117
			O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(117)	31.9786	0
Killam Properties Inc.									
Actions ordinaires									
Lawley, James C.	4		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	1 000	5.3200	122 975
Options									
Lawley, James C.	4		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	5.3200	41 500
Kingsway Financial Services Inc.									
Actions ordinaires									
Mitchell, Bruce	3		O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	224 300	1.6500	5 826 778
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(224 300)	1.6500	5 602 478
Kinross Gold Corporation									
Droits Deferred Share Units									
Brough, John A.	4		O	2010-09-30	D	97 - Autre	44	19.3000	16 206
Carrington, John Kemp	4		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 477	19.3000	20 028
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	51		20 079
Huxley, John M.H.	4		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 263	19.3000	36 344
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	97		36 441
Keyes, John A.	4		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	664	19.3000	31 024
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	84		31 108
McLeod-Seltzer, Catherine	4		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 231	19.3000	18 006
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	47		18 053
Michals, George F.	4		O	2010-09-30	D	97 - Autre	57		20 918
Oliver, John Edwin	4, 5		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 279	19.3000	65 397
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	177		65 574
Reid, Terence C. W.	4		O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	2 526	19.3000	36 486
			O	2010-09-30	D	97 - Autre	94		36 580
Klondike Silver Corp.									
Actions ordinaires									
Evoy, Lynn Willard	4		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0450	0
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.0500	4 500 293
Knight Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	0.0600	5 800 000
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
Actions ordinaires									
Mital, Love Kush	5		O	2010-09-29	D	51 - Exercice d'options	5 712	24.6750	11 379

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 316)	54.5000	8 063
Options									
Mital, Love Kush	5		O	2010-09-29	D	51 - Exercice d'options	(5 712)	24.6750	12 404
La Banque Toronto-Dominion									
Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9									
Clark, William Edmund	4		O	2010-10-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 834)	74.6800	112 978
van Boxmeer, John Anthony	5		O	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	53.2100	
			M	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	53.2100	182
La Societe Canadian Tire Limitee									
Actions sans droit de vote Class A									
Collver, Robyn Anne	5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 572
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 472
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 372
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	57.0200	875 972
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	57.0200	875 172
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 632)	57.1100	873 540
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	57.1500	873 240
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	57.1200	873 172
Pasternak, Stanley William	3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 572
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 472
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 372
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	57.0200	875 972
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	57.0200	875 172
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 632)	57.1100	873 540
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	57.1500	873 240
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	57.1200	873 172
Peters, William Lee	3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 572
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 472
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0200	876 372
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	57.0200	875 972
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	57.0200	875 172
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 632)	57.1100	873 540
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	57.1500	873 240
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	57.1200	873 172
Lake Shore Gold Corp.									
Options									
Bustamante Romero, Ignacio José	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	204 000
Carozzi, Gianflavio	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	153 000
Crossgrove, Peter Alexander	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	240 500
Danino, Roberto	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	204 000
Federico, Alasdair James	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000		537 000
Gill, Jonathan	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	263 000
Hagan, Brian John	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.6500	735 000
Hallam, Frank	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	605 500
Innes, Daniel Grant	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	353 000
Kallio, Eric	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.6500	750 000
Kelly, Michael David	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.6500	630 000
Klassen, Arnold	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	263 000
Makuch, Anthony Paul	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	1 395 000	3.6500	3 439 300
MOON, ALAN CLIFFORD	4, 5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	353 000
Ouellette, Christina Sylvia Jean	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	312 000
Stifano, Mario	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	360 000	3.6500	885 000
Utting, Mark Elliott Forbes	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	102 000	3.6500	432 000
Verli, Merushe	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.6500	334 300

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Lanesborough Real Estate Investment Trust									
Débentures convertibles Series F Convertible Debentures									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	($ 3 000.00)		$ 6 000.00
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	($ 3 000.00)		$ 3 000.00
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	($ 3 000.00)		$ 0.00
LE CHATEAU INC.									
Actions à droit de vote subalterne Class A shares									
Siblin, Herbert E.	4		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	10 300	11.7475	80 300
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 300)	13.2500	70 000
			O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	900	11.7475	70 900
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	13.2500	70 000
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	6 300	11.7475	76 300
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	13.0020	70 000
Options									
Siblin, Herbert E.	4		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(10 300)	11.7475	7 200
			O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(900)	11.7475	6 300
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(6 300)	11.7475	0
Le Groupe Forzani Ltee									
Actions ordinaires									
The Forzani Group Ltd.	1		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		25 000
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	16.3300	25 000
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	16.1500	25 000
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	16.0000	23 000
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	16.0200	25 000
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	15.6800	25 100
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	15.7500	30 000
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		25 000
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.6800	22 500
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.9100	25 000
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.6000	22 500
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.6700	25 000
			O	2010-10-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.3900	27 500
			O	2010-10-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.5000	30 000
Leader Energy Services Ltd.									
Actions ordinaires									
El Alem, Mohamed Rida	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(128 335)	0.2100	858 421
Hauser, Rodney James	4, 5, 3		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	128 335	0.2100	1 755 297
Krueger, Jason Ralph Daniel	4								
M. Rida El Alem	PI		O	2003-11-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	128 335	0.2000	128 335
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(128 335)	0.2100	0
Les Distilleries Corby Limitee									
Actions ordinaires									
Holub, Paul	5		O	2010-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165	15.5150	6 503
			O	2010-10-01	D	35 - Dividende en actions	57	15.6460	6 560
Lussier, Donald Vincent	4		O	2010-10-01	D	35 - Dividende en actions	2	15.6460	248
O'Driscoll, Roland Patrick	4, 5		O	2010-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	15.5150	1 231
			O	2010-10-01	D	35 - Dividende en actions	10	15.6460	1 241
Pourchet, Thierry Roger Jacques Marie	4, 5		O	2010-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	15.5150	925
			O	2010-10-01	D	35 - Dividende en actions	7	15.6460	932
Valencia, Marc Andrew	5		O	2010-09-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166	15.5150	6 755

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-01	D	35 - Dividende en actions	59	15.6460	6 814
Les Industries Dorel Inc.									
Droits Deferred Share Units									
Baird, Robert	5		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	19		4 278
Benedetti, Alain	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	55		12 380
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	503		12 883
Cohen, Dian	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		8 960
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	222		9 182
Duchesne, Rupert	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	10		2 227
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	341		2 568
Gordon, Harold P.	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	127		14 152
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 154		15 306
Markee, Richard Lemoine	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	15		3 297
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	341		3 638
Tousson, Maurice	4		O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	73		16 471
			O	2010-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	660		17 131
Droits Executive Deferred Share Units									
Baird, Robert	5		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	221		1 288
			O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		1 294
			O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	152		1 446
			O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	153		1 599
Basile, Hani	5		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	26		5 972
Braunstein, Norman	4		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	31		6 980
Rana, Franco	5		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		5 369
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		5 369
Segel, Jeffrey	4, 5, 3		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		5 369
Warren, Barry	4		O	2010-10-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		1 277
Les Mines D'or Excel inc.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(339 500)	0.1700	1 200 000
Les Ressources Yorbeau Inc.									
Actions ordinaires Class A									
Bodnar jr., Georges	4, 5								
Société Minière Alta Inc.	PI		O	2010-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2300	8 761 000
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.									
Deferred Share Units (DSUs)									
Anderson, William D.	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	402		6 474
Baylis, Robert M.	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	358		6 382
Heller, George Jason	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	938		3 753
O'Brien, Sheila	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	625		12 921
Robitaille, Pierre	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	358		6 600
Scarborough, James	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	938		3 554
Strubel, Richard P.	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	358		6 382
VALDES-FAULI, Gonzalo	4		O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	358		7 535
Options									
Chamandy, Glenn J.	4, 6, 5, 3		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	29 283	28.6400	538 281
Hoffman, Michael	7		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	5 881	28.6400	64 764
Lehman, Eric Ralph	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	6 482	28.6400	24 020
Masi, Benito	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	6 482	28.6400	127 524
Petersen, Richard Lorne	5		O	2010-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	3 855	28.6400	3 855
Sam Yu Sum, Georges	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	5 030	28.6400	60 860
Sellyn, Laurence G.	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	11 962	28.6400	65 557
Restricted Share Units									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Adam, Corinne	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 888		17 614
Albright, Michael	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 444		6 407
Beaudoin, Yannick	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 942		16 625
Bell, Garry	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 759		5 442
Bertin, Claude	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 625		11 787
Brito, Luis Alonso	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 551		8 780
Brown, Phillip R.	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 079		16 828
Caballero, Carlos Francisco	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 605		16 150
Carroll, Edward Hunter	7		O	2010-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 140		2 140
Castro, Marco	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 658		13 118
Chamandy, Glenn J.	4, 6, 5, 3		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 261		243 388
Cloutier, Lise	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 942		5 391
Davis, Ronald Edward	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 558		12 820
Duran Scheidegger, Carlos Jose	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 498		8 613
Echeverria, Javier	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 712		19 057
Filato, Pietro	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 954		17 736
Forster, David Scott	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 542		15 771
Fraimund, Marc	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 145		6 824
Hepburn, Antonio Jose	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 551		8 780
Hoffman, Michael	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 663		69 402
Iliopoulos, Peter	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 211		6 385
Lecavalier, Christian	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 606		16 224
Legault, Jean-François	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 535		25 538
Léger, Gilles	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 043		6 321
Lehman, Eric Ralph	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 935		89 278
Martin, John	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 235		14 915
Masi, Benito	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 935		10 467
Matthews, Lindsay	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 151		9 359
Newman, Willard	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 702		5 266
Packard, Robert	7		O	2010-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 551		1 551
Parker, Paul Edwin	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 805		5 388
Petersen, Richard Lorne	5		O	2010-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 745		1 745
Sam Yu Sum, Georges	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 278		8 122
Sandoval, Claudia	7		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 070		4 200
Sellyn, Laurence G.	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 417		169 315
VOIZARD, David	8		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 954		5 792
Yaghi, Miro	5		O	2010-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 626		12 819
L'Excellence Compagnie d'Assurance-vie									
Actions ordinaires									
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc	3								
Corporation Financière L'Excellence Ltée	PI		O	2010-08-27	I	97 - Autre	176 017	5.0000	8 995 403
			O	2010-09-20	I	97 - Autre	50	5.0000	8 995 453
Liquidation World Inc.									
Options									
Brunjes, Charles	5		O	2010-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
Logistec Corporation									
Actions à droit de vote subalterne Class B									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	21.2800	4 900
Lorus Therapeutics Inc.									
Billets à ordre									
Abramson, Herbert	4, 3	R	O	2010-09-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	$ 500 000.00		$ 1 000 000.00

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	$ 500 000.00		$ 1 500 000.00
Magasins Hart Inc.									
Actions ordinaires									
Hart, Harry	4, 5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	1.4500	226 040
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	1.4500	227 240
Markland AGF Precious Metals Corp.									
Actions sans droit de vote									
Parker Equity Trading Inc.	3		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.2700	191 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	13.2800	192 500
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.5800	192 600
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	13.5900	194 600
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	13.4000	196 600
Marret High Yield Strategies Fund									
Parts de fiducie Class A units									
Allan, Barry	7		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	11.1500	
Barry Allan & Darlene Litman	PI		M	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	11.1500	900
			O	2010-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Matrix Asset Management Inc.									
Actions ordinaires									
Kosack, Darren William	7, 8		O	2010-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 668)	0.7000	28 215
Deferred Stock Units									
Bell, Larry I.	4, 7		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49 283		49 283
Eaton, Angela Suzzanne	7, 8		O	2010-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 605		
			M	2010-02-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 605		39 751
Restricted Shares									
Bell, Larry I.	4, 7		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149 970		149 970
Crow, Carol Lisa	7		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88 409		88 409
Hayes, Thomas Joseph	7		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 590		31 590
Lee, Timothy Kee-Yun	7, 8		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	136 442		136 442
Matthews, Clinton Edward	7, 5, 8		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118 351		118 351
Parker, Dale George	4, 7		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60 787		60 787
Shields, John Terence	4, 7		O	2010-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100 000		100 000
MAYA OR & ARGENT INC.									
Actions ordinaires									
Goulet, Guy	4		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2540	671 400
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2560	676 400
MDN INC.									
Actions ordinaires									
Mitchell, Bruce	3		O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(442 500)	0.4650	9 511 900
MDS Inc.									
Actions ordinaires									
Benjamin, Tamra	5		O	2010-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	10.4800	3 200
Actions ordinaires Deferred Share Unit									
Anderson, William D.	4		O	2006-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 162
MI Developments Inc.									
Deferred Share Units									
Deutsch, Franz	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 594	10.9900USD	47 635

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 523	10.6700USD	49 158
Hutzel, Benjamin John	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 274	10.9900USD	14 668
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	996	10.6700USD	15 664
Jakszus, Manfred	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	586	10.6700USD	27 715
Polzl, Heribert	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	728	10.9900USD	11 476
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	586	10.6700USD	12 062
Weiss, Lorne	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 001	10.9900USD	12 303
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	703	10.6700USD	13 006
Zimmer, Rod A.A.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 593	10.9900USD	28 602
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	995	10.6700USD	29 597
Midway Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Gangl, Shannon Margaret	4								
Midway ERSP	PI		O	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 292	3.5400	
Actions ordinaires New									
Brussa, John Albert	4		O	2010-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 753	3.7200	643 330
Frankiw, Kenneth E.	4, 5								
Midway ERSP	PI		O	2010-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 548	3.0800	21 368
Gangl, Shannon Margaret	4								
Midway ERSP	PI		M	2010-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 292	3.5400	11 292
			O	2006-09-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 753	3.7200	22 045
Ratushny, M. Scott	4, 5								
Midway ERSP	PI		O	2010-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 548	3.0800	24 146
Shaunessy, Robert Martin	4								
Midway ERSP	PI		O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 753	3.7200	25 644
Smith, Douglas Kevin	5								
Midway ERSP	PI		O	2010-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 385	3.0800	21 129
Millrock Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Altius Resources Inc.	3	R	O	2010-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 500)	0.7720	6 371 546
		R	O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(193 500)	0.7520	6 178 046
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(129 000)	0.7610	6 049 046
			O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240 000)	0.7610	5 809 046
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 000)	0.7440	5 746 046
MINES ABCOURT INC.									
Actions ordinaires catégorie B									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1700	1 037 705
Mines Agnico-Eagle Limitee									
Actions ordinaires									
Allan, Don	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135	71.9800	8 479
Blackburn, Alain	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	71.9800	3 384
Boyd, Sean	4, 5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	482	71.9800	112 449
Datta, Picklu	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	71.9800	1 059
Gilbert, Patrice	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	71.9800	2 211
Girard, Paul-Henri	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	151	71.9800	3 519
Grondin, Louise	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	71.9800	3 052
Haga, Ingmar Erik Johan	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	71.9800	4 872
Haldane, Timothy Quentin	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169	69.9400USD	4 033
Laing, R. Gregory	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	71.9800	8 841
Legault, Marc	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	71.9800	5 134
Mancuso, Claudio	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	71.9800	630
Racine, Daniel	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	71.9800	11 427
Robitaille, Jean	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	71.9800	18 002
Scherkus, Ebe	4, 6, 5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	343	71.9800	60 905

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Smith, David	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	71.9800	8 779
Mines Cancor Inc.									
Actions ordinaires									
Crevier, David	4, 3		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.0800	9 374 891
Mines d'Or Dynacor Inc.									
Actions ordinaires									
Devitre, Richard	4		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.6500	12 827
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTÉE									
Actions ordinaires									
Veilleux, Charles A.	4, 5, 3								
Veilleux Rachel	PI		O	2008-01-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
MINT Income Fund									
Parts de fiducie									
MINT Income Fund	1		O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.6000	18 306 418
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.5500	18 307 218
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.5600	18 308 018
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.8000	18 309 918
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.6100	18 309 118
MKS Inc.									
Actions ordinaires									
Cull, John	7		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	10.3615	15 692*
Ozols, Arnold	7		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212	10.3615	27 792*
Wasylishyn, R. Larry	5		O	2010-09-28	D	51 - Exercice d'options	600	6.2500	5 931*
			O	2010-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	12.4000	5 331*
Options									
Janes, Charles A.	5		O	2010-09-29	D	50 - Attribution d'options	50 000	11.9600USD	50 000*
Wasylishyn, R. Larry	5		O	2010-09-28	D	51 - Exercice d'options	(600)	6.2500	16 447*
Wertkin, Andrew	5		O	2010-09-29	D	50 - Attribution d'options	40 000	11.9600USD	40 000*
Mood Media Corporation (formerly Fluid Music Canada, Inc.)									
Débentures convertibles									
Abony, Lorne Kenneth	4, 5		O	2008-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	$ 3 000 000.00	1000.0000USD	$ 3 000 000.00
Morguard Sunstone Real Estate Income Fund									
Class A Units									
Darren Financial Group Inc.	5		O	2010-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.8700	300
Latoski, Darren Todd	5								
Darren Financial Group Inc.	PI		O	2010-06-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.8700	300
MOSAID Technologies Incorporated									
Actions ordinaires									
Shaer, Phillip	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	26.8200	3 006
Neovasc Inc. (formerly Medical Ventures Corp.)									
Actions ordinaires									
Frost, Phillip	3								
Frost Gamma Investments Trust	PI		O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.4900	13 927 095
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 250	0.5200	13 931 345
Nevsun Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Angus, Robert Stuart	4		O	2010-10-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	1.7200	205 000
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	150 000	1.7200	810 000*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	5.4000	735 000*
Moss, Trevor Antony	5		O	2008-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.3500	100 000

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.0400	0
Options									
Angus, Robert Stuart	4		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	1.7200	1 100 000
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	1.7200	3 000 000*
Moss, Trevor Antony	5		O	2010-10-04	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.3500	1 000 000
New Millennium Capital Corp.									
Actions ordinaires									
Bourassa, Jean-Charles	5		O	2010-10-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(17 500)		150 000
reer	PI		O	2008-04-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	17 500		17 500
Options									
Journeaux, Howaith Dean	4		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.5500	1 760 466
			O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	150 000	1.1200	1 910 466
Newalta Corporation									
Actions ordinaires									
Riddell, Clayton H.	3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200 000)	8.7500	977 223
Treherne Resources Ltd.	PI		O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200 000	8.7500	4 953 650
Nexen Inc.									
Droits Stock Appreciation Rights									
Fennell, Robert	7		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
NGEx Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Lundin, Lukas Henrik	4, 5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 500	0.8000	638 182
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.8000	666 182
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.8000	611 682
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.8000	688 182
NIOGOLD MINING CORP.									
Actions ordinaires									
Paruk, Dale	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3000	40 000
Northern Property Real Estate Investment Trust									
Options									
Vaughan, Alan	5		O	2010-09-30	D	51 - Exercice d'options	(400)	15.0500	
			M	2010-09-30	D	51 - Exercice d'options	(800)	15.0500	8 333
Parts de fiducie									
Vaughan, Alan	5		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	800	15.0500	800
Northern Superior Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000 000)	0.4500	333 333
Northstar Healthcare Inc.									
Actions ordinaires									
Fleming, Harry	4		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 633 964		1 633 964
Foster, Thomas	4		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Kramer, Donald L.	4, 5								
Canada Healthcare Acquisition Inc.	PI		O	2007-05-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-05-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 583 417		14 583 417*
			O	2010-10-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(14 583 417)		0
Healthcare Ventures, Ltd.	PI		O	2007-05-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 195 029		4 195 029*
			O	2010-10-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 583 417		17 144 482*
			O	2010-09-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 633 964)		2 561 065*
Steinberg, Daniel, Morris	4		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
NovaGold Resources Inc.									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Actions ordinaires									
Iley, Sacha Amela	1		O	2010-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	8.7700	7 551
			O	2010-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	8.9700	7 618
Nicholson, Douglas Collin	7		O	2010-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	8.4900USD	61 030*
			O	2010-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	8.7200USD	61 101*
NOVUS GOLD CORP.									
Options Régime d'options									
Hutton, James A	6		O	2010-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600 000
Nuinsco Resources Limited									
Actions ordinaires									
HOLMES, WARREN	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	0.1000	3 308 106
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	0.1050	3 238 106
NuLoch Resources Inc.									
Actions ordinaires Class A									
Perraton, John Raymond	4		O	2010-10-14	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	40 000	1.2500	334 773
NUVISTA ENERGY LTD.									
Actions ordinaires									
Verge, Alexander G.	4, 5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	9.9992	1 488 284
Oil Sands Sector Fund									
Parts de fiducie									
Oil Sands Sector Fund	1		O	2010-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.5600	500
			O	2010-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.5600	0
			O	2010-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.6500	500
			O	2010-09-02	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.6500	0
			O	2010-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.6300	500
			O	2010-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.6300	0
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.6700	500
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.6700	0
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.8000	500
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.8000	0
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.8580	500
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	5.5850	0
OilSands Canada Corporation									
Parts									
OilSands Canada	1		O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.0500	400
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
Olympus Pacific Minerals Inc.									
Actions ordinaires									
Hamilton, James, W	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.3200	985 892
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.6000	835 892
SETON, DAVID ALEXANDER	4								
Dason Investments Limited	PI		O	2010-10-08	I	51 - Exercice d'options	390 476	0.3200	727 740
Options									
Hamilton, James, W	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.3200	874 263
SETON, DAVID ALEXANDER	4		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000 000)	0.3200	7 105 490
Open Range Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Winger, Harley Lewis	4		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2000	648 040
Or Gammon Inc.									
Actions ordinaires									
Benner, Colin Keith	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 043	7.3400	8 002
bostwick, christopher john	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 700	7.3400	7 376
Chavez - Martinez, Mario Luis	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 136	7.1600USD	21 180
Cooper, Terrence Raeburn Owen Robert	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	304	7.3400	1 530
Drobeck, Peter Alan	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 497	7.1600USD	6 906

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Edwards, Alan R.	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	507	7.1600USD	6 840
Elliott, George Dickson	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	536	7.3400	9 604
Hatfield, Dana Murray	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 316	7.3400	3 935
Perry, Scott Graeme	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 317	7.3400	68 867
Richter, Christopher Hans	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 091	7.3400	7 891
Smith, Ronald	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	483	7.3400	3 788
Spiteri, Joseph George	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	447	7.3400	3 741
Tremayne, Peter James Russell	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 065	7.1600USD	75 532
Orbit Garant Drilling Inc.									
Actions ordinaires									
1684181 Ontario Inc.	3								
1684182 Ontario (International) LP and 1684182 Ontario LP	PI		O	2010-09-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 900)	4.6077	3 101 229
			O	2010-09-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	4.6100	3 071 229
			O	2010-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(356 000)	4.4168	2 715 229
			O	2010-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 800)	4.4237	2 703 429
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	4.5128	2 683 429
1684182 Ontario (International) LP	3		O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 868)	4.6077	
			M	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 868)	4.6077	2 247 043
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 737)	4.6100	
			M	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 737)	4.6100	2 225 306
			O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(257 945)	4.4168	
			M	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(257 945)	4.4168	1 967 361
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 550)	4.4237	1 958 811
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 490)	4.5128	1 944 321
Orleans Energy Ltd.									
Options									
Bernhard, Dean	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	144 000		700 750
Brussa, John Albert	4		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	45 000	2.1900	240 000
House, Calvin	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	115 000		436 500
Olson, Barry	4, 5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	144 000		710 750
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	45 000		209 500
Schuster, Richard Alfred	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	144 000		700 750
Spice, Brent	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	115 000		416 500
Stephen, Mark Lindsay	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	60 000		400 000
Palko Environmental Ltd.									
Actions ordinaires									
Zahn, Corey Robert	5		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Options									
Zahn, Corey Robert	5		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Pan Global Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Bavin, Julian Richard Frank	4		O	2010-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
Paramount Resources Ltd.									
Actions ordinaires Class A									
Doyle, Lloyd M.	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	20.5900	2 585
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85)	20.6000	2 500
Parta Solutions Durables Inc.									
Actions ordinaires									
Boyer, Gilbert	4		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.0750	98 000
			O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0600	100 000
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
Parts de fiducie									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.8500	125 900
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	11.8400	131 400

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.8500	132 900
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.8500	133 000
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	11.8800	134 600
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.9300	135 600
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	11.9000	136 700
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.0000	137 600
Pembina Pipeline Corporation									
Actions ordinaires									
Buchanan, Thomas William	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Dilger, Michael H.	5								
Barbara Dilger (Margin)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Dilger Family Trust	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 201
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 637
Findlay, Randall J.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Hastings Street Management	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
Gordon, Lorne	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			162 839
Jason Gordon Trust	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 755
Joelle Gordon Trust	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 755
Junior Athletic Wear Store	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			83 333
Kiera Scholten (Trust)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 200
L.B. Gordon & P. Gordon (Jointly)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 247
P. Gordon	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 414
TAO	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 000
Hermanutz, Glenys	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200
A. Skalicky (AMS Innovative Resources Inc.	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 737
Anthony Skalicky	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 087
Jack, Barbara	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 000
Estate of D. Douglas Jack (R. Jack)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 800
Profectus Realties Inc. (R. Jack)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Robert L Jack	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 707
Jones, Robert M.	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 375
1219349 Alberta Ltd.	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 130
Charlotte Jones	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			950
Merchant Energy Holdings	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 300
R M Jones BMO RSP	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
R M Jones CIBC RSP	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 450
Kanik, Myron	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 837
LeGresley, David Malcolm Balfour	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Michaleski, Robert B.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			350 000
Bryan Michaleski	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 257
Kaylee Michaleski	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 871
O'Donoghue, Leslie	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 004
Robertson, Peter	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			125 801
M.A. Haliburton	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			64 000
Taylor, Robert F.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 200
M. Taylor (Spouse)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 250
Taylor Family Trust	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 200
Watkinson, Donald James	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 000
D. Hawkwood	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 700
DJW & DH Jointly	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 330
DJW (RSP)	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			700
Peter Watkinson	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900
Droits									
Dilger, Michael H.	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 385
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 701	17.5200	41 086
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 799		56 885
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 799		72 684

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 750
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 658	17.5200	5 408
Findlay, Randall J.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 750
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 658	17.5200	5 408
Gordon, Lorne	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 984
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 146	17.5200	6 130
Hermanutz, Glenys	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 831
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 829	17.5200	19 660
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 565		26 225
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 565		32 790
Jack, Barbara	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 944
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 523	17.5200	8 467
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 604		12 071
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 604		15 675
Jones, Robert M.	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 568
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 373		21 941
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 373		29 314
Kanik, Myron	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 750
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 658	17.5200	5 408
Michaleski, Robert B.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 690
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 795	17.5200	91 485
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 308		121 793
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 308		152 101
O'Donoghue, Leslie	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 658
Robertson, Peter	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 494
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 354	17.5200	46 848
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 700		61 548
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 700		76 248
Taylor, Robert F.	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 750
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 658	17.5200	5 408
Taylor, Stuart	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 307
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 437		17 744
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 437		24 181
Watkinson, Donald James	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 000
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 918	17.5200	36 918
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 972		48 890
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 972		60 862
Pembina Pipeline Income Fund									
Options									
Kanik, Myron	4		O	2010-10-01	D	52 - Expiration d'options	(16 700)		0
Parts de fiducie									
Dilger, Michael H.	5								
Barbara Dilger (Margin)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(50 000)		0
Dilger Family Trust	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(21 201)		0
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 276		35 637
			O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(35 637)		0
Findlay, Randall J.	4		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(20 000)		0
Hastings Street Management	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(70 000)		0
Gordon, Lorne	4		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(162 839)		0
Jason Gordon Trust	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(13 755)		0
Joelle Gordon Trust	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(13 755)		0
Junior Athletic Wear Store	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(83 333)		0
Kiera Scholten (Trust)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(8 200)		0
L.B. Gordon & P. Gordon (Jointly)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(19 247)		0
P. Gordon	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(2 414)		0
TAO	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(35 000)		0

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Hermanutz, Glenys	5		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(1 200)		0
A. Skalicky (AMS Innovative Resources Inc.	PI		O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	872		4 737
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(4 737)		0
Anthony Skalicky	PI		O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	798		17 087
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(17 087)		0
Jack, Barbara	5		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(19 000)		0
Estate of D. Douglas Jack (R. Jack)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(1 800)		0
Profectus Realties Inc. (R. Jack)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(2 000)		0
Robert L Jack	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(1 707)		0
Jones, Robert M.	5		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(33 375)		0
1219349 Alberta Ltd.	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(1 130)		0
Charlotte Jones	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(950)		0
Merchant Energy Holdings	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(22 300)		0
R M Jones BMO RSP	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(1 000)		0
R M Jones CIBC RSP	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(2 450)		0
Kanik, Myron	4		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(20 837)		0
LeGresley, David Malcolm Balfour	4		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		0
Michaleski, Robert B.	4, 5		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(350 000)		0
Bryan Michaleski	PI		O	2008-12-31	I	97 - Autre	192	13.9669	
			M	2008-12-31	I	97 - Autre	307	13.9669	3 961
			O	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79		
			M	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	343		
			M'	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	452		4 413
			O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	241		3 257
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(3 257)		0
Bryan Michaleski (TFSA)	PI		O	2010-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	312	16.9100	658
			O	2010-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(658)		0
Kaylee Michaleski	PI		O	2008-12-31	I	97 - Autre	192	13.9669	
			M	2008-12-31	I	97 - Autre	307	13.9669	3 961
			O	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79		
			M	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	343		
			M'	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	452		4 413
			O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245		3 871
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(3 871)		0
Kaylee Michaleski (TFSA)	PI		O	2003-06-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	266	18.3100	266
			O	2010-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(266)		0
O'Donoghue, Leslie	4		O	2010-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	488		13 004
			O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(13 004)		0
Robertson, Peter	5		O	2008-12-31	D	97 - Autre	3 553	13.9669	
			M	2008-12-31	D	97 - Autre	5 830	13.9669	66 698
			O	2009-05-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	60 000	13.0000	
			M	2009-05-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	13.0000	106 698*
			O	2010-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 837		
			M	2010-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 445		118 143
			O	2010-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 658		125 801
			O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(125 801)		0
M.A. Haliburton	PI		O	2008-12-31	I	97 - Autre	116	13.9669	
			M	2008-12-31	I	97 - Autre	141	13.9669	6 141
			O	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 713		
			M	2010-03-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000		
			M'	2010-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 830		59 971
			O	2009-05-20	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	13.0000	56 141
			O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 029		64 000
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(64 000)		0
Taylor, Robert F.	4		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(7 200)		0
M. Taylor (Spouse)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(5 250)		0

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Taylor Family Trust	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(4 200)		0
Watkinson, Donald James	5		O	2010-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(44 000)		0
D. Hawkwood	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(10 700)		0
DJW & DH Jointly	PI		O	2010-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	424		10 330
			O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(10 330)		0
DJW (RSP)	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(700)		0
Peter Watkinson	PI		O	2010-10-01	I	36 - Conversion ou échange	(900)		0
Penn West Energy Trust									
Droits									
Brookman, George Homer	7		O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 000)		21 500
Takeyasu, Todd	7		O	2010-10-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 000)		649 033
Parts de fiducie									
Brookman, George Homer	7		O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 000	10.9000	11 000
Takeyasu, Todd	7		O	2010-10-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 000	10.9000	71 882
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	21.4800	68 582
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 100)	21.4700	50 482
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	21.4600	47 582
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	21.4500	41 882
Perpetual Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Jackson, Gary C.	5		O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	765		55 765
Marjoram, Kevin J.	5		O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 683		13 883
Rapini, Marcello	5		O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 147		27 718
Riddell Rose, Susan	4, 5		O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	11 475		570 876
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	15 299		480 392
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-04	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	15 299		24 683 497
Sebastian, Cameron R.	5		O	2010-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	765		765
Strong, James Christopher	5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	4 670	3.6100	5 139
			O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 102	0.0100	8 241
Bonus Rights									
Strong, James Christopher	5		O	2010-10-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 102)	0.0100	2 329
Options									
Strong, James Christopher	5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(4 670)	3.6100	133 455
			O	2010-10-07	D	97 - Autre	(15 330)		118 125
PetroBakken Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
PetroBakken Energy Ltd.	1		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	17 200	23.0966	279 700
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	17 300	23.0373	297 000
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	17 300	22.9265	314 300
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	17 600	22.7052	331 900
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	18 100	22.0140	350 000
Droits Incentive									
Scheidt, Doreen Marie	5		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	0.0500	69 683
Options									
Scheidt, Doreen Marie	5		O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	18 000	23.1200	93 000
			O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	5 000	23.1200	98 000
Petrobank Energy and Resources Ltd.									
Actions ordinaires									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Knight, Allen Edward Albert	7		O	2010-09-29	D	51 - Exercice d'options	25 000	19.6000	25 434
			O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	40.0000	434
Options									
Knight, Allen Edward Albert	7		O	2010-09-29	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		121 250
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(90 000)		31 250
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(31 250)		0
Petrolympic Ltd.									
Actions ordinaires									
Ekstein, Brocha	3		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1600	11 893 857
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	0.1650	11 905 357
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1650	11 910 857
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 500	0.1600	11 940 357
			O	2010-10-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500	0.1550	11 941 857
Phoenix Technology Income Fund									
Options									
Chiaramonte, Edward	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	7.0300	86 494*
trust units									
Chiaramonte, Edward	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	60 000	7.0300	100 000*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	10.5500	97 700*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69)	10.5200	97 631*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.5100	96 631*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	10.5000	93 731*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	10.3600	93 031*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	10.3500	90 331*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	10.3000	90 131*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	10.2000	88 531*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	10.1200	88 331*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	10.1100	87 631*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	10.1000	83 331*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	10.0800	82 631*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	10.0700	79 931*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	10.0500	77 231*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.0200	76 231*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	10.0100	75 731*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	10.0000	62 131*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	9.9300	61 831*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.9300	61 631*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.9200	61 431*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	9.9100	61 131*
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	9.9000	57 931*
Pinetree Capital Ltd.									
Actions ordinaires									
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2010-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	1.8654	7 659 444
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.9734	7 759 444
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77 700	1.9370	7 837 144
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	1.9800	7 840 944
			O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	1.9760	7 859 444
			O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 600	1.8956	7 887 044
PNI Digital Media Inc.									
Options									
Bodymore, Simon	5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.3500	25 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.5500	65 000
Fitzgerald, Peter David	4, 5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.3500	120 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	145 000
Hall, Thomas Kyle	4, 5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.3500	175 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5500	275 000

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Kent, Cory Harrison	4		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.3500	185 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	210 000
Lerner, Lawrence	4		O	2010-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	25 000
Nielsen, Thomas	4		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.3500	120 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	145 000
Oertel, Karl	5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(45 000)	3.3500	0
Page, Susan	5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	3.3500	0
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	48 500	48500.0000	48 500
Rallo, Aaron	4, 5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.3500	292 500
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	66 000	1.5500	358 500
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	3.3500	195 000
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	220 000
Spice, Patricia	6		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.3500	55 000
Tivel, Christopher	5		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)	3.3500	113 500
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	40 500	1.5500	154 000
Ware, Harley Keith	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	55 000	1.5500	
			M	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	55 500	1.5500	155 500
PSU									
Bodymore, Simon	5		O	2008-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		13 000
Hall, Thomas Kyle	4, 5		O	2003-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 000		21 000
Page, Susan	5		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		13 000
Rallo, Aaron	4, 5		O	2004-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		20 000
Tivel, Christopher	5		O	2007-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000		13 000
Ware, Harley Keith	5		O	2009-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		20 000
RSU									
Fitzgerald, Peter David	4, 5		O	2003-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
Kent, Cory Harrison	4		O	2003-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
Lerner, Lawrence	4		O	2010-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
Nielsen, Thomas	4		O	2005-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
Oertel, Karl	5		O	2007-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 100		7 100
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2003-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
Spice, Patricia	6		O	2004-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 100		7 100
Points International Ltd.									
Actions ordinaires									
Boyd, Erika	5		O	2007-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	28 889	0.4600	28 889
Options ESOP									
Boyd, Erika	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(28 889)	0.4600	489 445
Posera-HDX Inc. (formerly Hosted Data Transaction Solutions Inc.)									
Actions ordinaires Class A Voting									
Shulman, Allen	5		O	2010-09-30	D	51 - Exercice d'options	81 932	0.1250	1 002 258
Options									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Shulman, Allen	5		O	2010-09-30	D	51 - Exercice d'options	(81 932)	0.1250	300 000
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
Actions ordinaires									
Howe, Dallas J.	4		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	21 600	15.8800	85 215
Options Director Stock Options									
Howe, Dallas J.	4		O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(21 600)	15.8800	18 000
Power Corporation du Canada									
Actions à droit de vote subalterne									
Nickerson, Jerry Edgar Alan	4								
Alpha Investments Limited	PI		O	2010-10-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 194	27.0200	11 538
Precision Drilling Corporation									
Deferred Share Units									
Hagerman, Allen R.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 771		45 543
Pro Minerals Inc.									
Actions ordinaires									
Casidy, Ian Grant	4		O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0650	36 000
O'Brien, Patrick	6								
Maverick Investments Corp.	PI		O	2010-10-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	1 500 000	0.0500	2 828 700
			O	2010-10-12	I	45 - Contrepartie d'un bien	500 000	0.0550	3 328 700
Bons de souscription									
O'Brien, Patrick	6								
Maverick Investments Corp.	PI		O	2010-10-07	I	54 - Exercice de bons de souscription	(1 500 000)	0.0500	300 000
Pulse Seismic Inc.									
Actions ordinaires									
Molnar, Edward Lawrence	8								
RRSP	PI		O	2010-09-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.5100	8 000
QLT Inc.									
Actions ordinaires									
QLT Inc.	1		O	2010-09-03	D	38 - Rachat ou annulation	32 900	5.9372USD	32 900
			O	2010-09-03	D	38 - Rachat ou annulation	(32 900)		0
			O	2010-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	30 900	6.0495USD	30 900
			O	2010-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(30 900)		0
			O	2010-09-08	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	6.0849USD	24 000
			O	2010-09-08	D	38 - Rachat ou annulation	(24 000)		0
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	6.1824USD	14 000
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	(14 000)		0
			O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	13 500	6.3768USD	13 500
			O	2010-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 500)		0
			O	2010-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	29 600	6.3887USD	29 600
			O	2010-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(29 600)		0
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	15 200	6.3543USD	15 200
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(15 200)		0
			O	2010-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	29 600	6.2827USD	29 600
			O	2010-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(29 600)		0
			O	2010-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	26 388	6.2356USD	26 388
			O	2010-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(26 388)		0
			O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	28 700	6.3000USD	28 700
			O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(28 700)		0
			O	2010-09-22	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	28 700	6.2879USD	28 700
			O	2010-09-22	D	38 - Rachat ou annulation	(28 700)		0
			O	2010-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	28 700	6.2193USD	28 700
			O	2010-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(28 700)		0
			O	2010-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	28 700	6.2324USD	28 700
			O	2010-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(28 700)		0

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	6.3115USD	29 400
			O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(29 400)		0
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	6.3214USD	29 400
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(29 400)		0
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	6.3141USD	29 400
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	(29 400)		0
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	29 100	6.3019USD	29 100
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(29 100)		0
Quinsam Captial Corporation									
Actions ordinaires									
Zanatta, Roy	4, 5, 3								
The Zanatta Family Trust	PI		O	2010-10-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0100	1 691 000
RDM Corporation									
Actions ordinaires									
RDM Corporation	1		O	2010-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.8000	2 000
			O	2010-09-01	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	0.8000	0
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.9000	2 000
			O	2010-09-09	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	0.9000	0
			O	2010-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.9000	500
			O	2010-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	0.9000	0
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.8800	2 000
			O	2010-09-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	0.8800	0
Research In Motion Limited									
Actions ordinaires									
Research In Motion Limited	1		O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 877 800	46.2781USD	2 877 800
			O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 877 800)		0
Ressources Beaufield Inc.									
Actions ordinaires									
Lupien, William A.	4		O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 457 500)	0.5840	0
Ressources Dianor Inc.									
Actions ordinaires									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	0.0800	8 300 000
			O	2010-10-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.0900	7 800 000
			O	2010-10-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	0.0900	7 400 000
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.0800	7 150 000
Ressources Géoméga Inc.									
Options									
Britt, Simon	4, 5		O	2010-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.3500	
			M	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	350 000	0.3500	350 000
Ressources KWG inc.									
Actions ordinaires									
Harrington, Michael S	4		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.0988USD	1 000 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	0.0987USD	955 000
Ressources Métanor Inc.									
Actions ordinaires									
Coffin, Tristram	4								
Meunier, Rosenthal, Asselin inc.	PI		O	2010-09-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	0.4250	0
Ressources Minières Pro-Or Inc.									
Action Classe A									
Thase, Gunter	5		O	2007-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 500
			O	2009-01-06	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(17 500)		0
RRIF - Ursula Thase	PI		O	2007-06-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-08-12	C	90 - Changements relatifs à la propriété	17 500		17 500
RRSP-Ursula Thase	PI		O	2007-06-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2009-01-06	C	90 - Changements relatifs à la propriété	17 500		17 500
			O	2010-08-12	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(17 500)		0
Ursula Thase	PI		O	2007-06-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-06-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 500
Options									
Boulanger, Patrice	4		O	2009-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-09-30	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2500	150 000
Thase, Gunter	5		O	2007-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-10-28	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
			O	2010-01-07	D	50 - Attribution d'options	100 000		250 000
Ressources Minieres Radisson Inc.									
Options									
Cregheur, Paul	4		O	2010-10-10	D	52 - Expiration d'options	(500 000)		415 000
Ressources Minières Vanstar Inc.									
Actions ordinaires									
Morissette, Guy	4								
GM Prospection	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.2650	65 000
Ressources Pershimco inc.									
Actions ordinaires									
Bureau, Roger	4, 5, 3								
143454 Canada Ltée	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3500	3 733 142
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3500	3 734 142
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3450	3 735 142
Options									
Arcand, Claude	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	
		R	M	2008-04-11	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	200 000
Bureau, Alain	4, 5		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	
		R	M	2008-04-11	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3000	850 000
Ressources Spider inc.									
Actions ordinaires									
Cliffs Natural Resources Inc.	3								
7557558 Canada Inc.	PI		O	2010-10-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(561 283 742)	0.1900	0
7560869 Canada Inc.	PI		O	2010-07-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	561 283 742	0.1900	561 283 742
Ressources Threegold Inc.									
Actions ordinaires									
Goncalves, Victor	5		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
Bons de souscription									
Goncalves, Victor	5		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			350 000
Options									
Duval, Daniel	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		650 000
Fournier, Antoine	4, 5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		850 000
Goncalves, Victor	5		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
Ryder, John	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		600 000
Soares, Octavio	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		550 000
Tanguay, Richard	4		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		700 000
Ressources Vantex Ltée									
Actions ordinaires									
David, Richard	4		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.1100	20 000
Options									
David, Richard	4		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.1100	230 000
Resverlogix Corp.									
Options									
COCHRANE, WILLIAM ARTHUR	4								
W.A. Cochrane & Associates Inc.	PI		O	2010-10-06	I	52 - Expiration d'options	(75 000)		225 000

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5, 3		O	2010-10-06	D	52 - Expiration d'options	(150 000)		570 000
Zuerblis, Kenneth	4		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
Parts de fiducie									
Sallows, Sharon	4								
Darleen Duchesne	PI		O	2002-06-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 392
Rocky Mountain Dealerships Inc.									
Actions ordinaires									
Stimson, Derek Ian	4, 5, 3								
512844 Alberta Ltd.	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	7.5500	1 632 039
Rogers Sugar Income Fund									
Parts de fiducie									
BERGMAME, Dean	4		O	2010-10-05	D	46 - Contrepartie de services	582	4.8300	17 280
Route1 Inc.									
Actions ordinaires									
Busseri, Tony P	4		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2250	957 000
Heather A. Busseri	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2200	892 000
Rusoro Mining Ltd.									
Options									
Agapov, Vladimir Pavlovich	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500 000)		7 560 000
Hediger, Peter	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		1 985 000
Kaplowitz, Jay	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		2 975 000
Keep, Gordon	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		2 975 000
Reynolds, John	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		1 585 000
Smith, Gregory F.	5		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		1 149 706
Stein, Abraham	4		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		1 985 000
Ushakov, Dmitry	4, 5		O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(225 000)		1 935 000
Sandvine Corporation									
Actions ordinaires									
Caputo, David	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	654	1.9300	18 474
Hamilton, Scott	4		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	256	1.9300	107 241
Verhoeve, Michael	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	1.9300	5 132
Savant Explorations Ltd.									
Actions ordinaires									
McKnight, Robert Thomas	5		O	2010-10-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	25 000	0.1500	193 407
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)		175 907
Meade, Harlan Donnley	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 482)	0.2350	761 657
Bons de souscription Series A									
McKnight, Robert Thomas	5		O	2010-10-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	(25 000)	0.1500	31 250
Savaria Corporation									
Actions ordinaires									
Savaria Corporation	1		O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.3500	1 000
Sears Canada Inc.									
Actions ordinaires									
Sears Canada Inc.	1		O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	18.8800	100 000
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.9300	6 700
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.7672	6 700
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.8782	6 700
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.7000	6 700
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
Second Cup Income Fund (formerly Second Cup Royalty Income Fund)									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Parts									
Masson, Robert	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	7.6500	4 250*
Selwyn Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Meade, Harlan Donnley	4, 5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1800	3 919 694
SEMAFO INC.									
Actions ordinaires									
Crevier, Michel	5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.0300	28 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.1100	26 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2100	24 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.1900	22 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2400	20 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.1500	18 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.1600	16 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2100	14 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2200	12 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2600	10 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2900	8 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.3700	6 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.3800	4 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.4400	2 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.3800	0
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	27 500	1.9200	27 500
Milette, Martin	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	10.8400	0
Options									
Crevier, Michel	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(27 500)	1.9200	425 000
Sherritt International Corporation									
Deferred Share Units									
Delaney, Ian William	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	456		102 018
Garvey, Michael	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	93		20 950
Gillin, Robert Peter Charles	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		7 726
Lalonde, Marc	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	135		30 322
Marcoux, Edythe Alexia	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	93		20 950
Michel, Bernard Maurice	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	83		18 725
Moses, John Ross	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		7 726
Owen, Daniel	4								
Molin Holdings Limited	PI		O	2010-10-14	I	56 - Attribution de droits de souscription	163		36 835
Sheehy, Sir Patrick	4		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	163		36 835
Restricted Share Units									
Chalkley, Michael	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	186		41 688
Chambers, Dean Ronald	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	48		10 667
Fuhr, Greg L.	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	84		18 667
Pathe, David V.	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22		4 800
Plamondon, Mark Joseph	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	134		29 833
Reid, Robert	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	132		29 340
Saruk, Elvin	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	84		18 667
Tiessen, Brian	5		O	2010-10-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	84		18 667
Silver Standard Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2010-10-01	D	51 - Exercice d'options	2 000	16.7300	7 100
			O	2010-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.0000	5 100
			O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	15 000	16.7300	20 100
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.0000	18 100
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.0800	16 100
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.1000	14 100
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	21.2000	11 100

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.2500	9 100
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	21.3000	5 100
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.7300	10 100
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.1700	8 100
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.1000	7 100
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.0300	6 100
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.8000	5 100
Paspalas, George Nickolas	5		O	2007-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	1 500	11.5000	1 500
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.0200	700
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	22.0300	0
Options									
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2010-10-01	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	16.7300	667 500
			O	2010-10-05	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	16.7300	652 500
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.7300	647 500
Paspalas, George Nickolas	5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	11.5000	526 000
SilverBirch Energy Corporation									
Actions ordinaires									
Bobye, Wayne I	5								
RBC Direct Investing	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			57 030
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.6900	62 030
Talos Capital Limited	3		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 023 975
The Children's Investment Fund Management (UK) LLP	3								
Talos Capital Limited	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 023 975
The Children's Investment Master Fund	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 349 764
SILVERCORP METALS INC.									
Actions ordinaires without par value									
Simpson, Stephen Paul	4		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.6800	786 805
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	8.5000	761 805
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 600)	8.5100	744 205
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 400)	8.5200	732 805
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	8.5300	722 205
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	8.5400	719 905
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 800)	8.5500	708 105
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 300)	8.5800	695 805
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.5900	690 805
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	8.6000	686 805
Tang, Meng (Maria)	5		O	2008-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.6500	10 000
Options									
Drake, Earl	4		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	7 500	8.2300	160 899
Feng, Rui	4, 5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	8.2300	591 250
Gao, Myles	4, 7, 5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	75 000	8.2300	587 500
Liu, Yikang	4		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	7 500	8.2300	102 500
Shen, Shaoyang	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	30 000	8.2300	179 167
Simpson, Stephen Paul	4		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	10 000	8.2300	130 000
Tang, Meng (Maria)	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	30 000	8.2300	185 000
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		175 000
Waldman, Lorne	5		O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	30 000	8.2300	210 000
Slam Exploration Ltd.									
Actions ordinaires									
Hansuld, John Alexander	4, 5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.1850	391 000*
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000 000	0.0760	
			M	2010-09-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000 000	0.0760	18 235 500
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.2000	0

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-05	I	54 - Exercice de bons de souscription	850 000		19 085 500
Taylor, Michael R.	4, 5		O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	150 000	0.0500	2 119 000*
			O	2009-10-28	D	99 - Correction d'information	(150 000)	0.0500	1 619 000
Yates, Edward Montagu	4		O	2009-10-28	D	99 - Correction d'information	(500 000)	0.0500	1 000 000*
			O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.0500	
			M	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.0500	1 500 000*
Bons de souscription									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000 000		
			M	2010-09-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000 000		9 350 000
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-05	I	54 - Exercice de bons de souscription	(850 000)	0.0500	8 500 000
Taylor, Michael R.	4, 5		O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(150 000)	0.0500	250 000*
			O	2009-10-28	D	99 - Correction d'information	150 000	0.0500	300 000
Yates, Edward Montagu	4		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-10-28	D	99 - Correction d'information	500 000	0.0500	500 000*
			O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)	0.0500	0
Société en commandite Gaz Métro									
Parts									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3								
Trencap L.P.	PI		O	2004-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			85 518 551
			O	2010-10-07	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 178 806	16.9900	89 697 357
Valener Inc.	3		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	D	36 - Conversion ou échange	34 933 663		34 933 663
			O	2010-10-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 707 010	16.9900	36 640 673
Sprott Physical Gold Trust									
Parts									
Sprott, Eric S.	3		O	2010-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000 000
Sprott Foundation	PI		O	2010-02-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000 000
Sprott Resource Lending Corp.									
Actions ordinaires									
Sinclair, Alistair Murray	4, 5								
Helmsdale Bank Corp.	PI		O	2010-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(788 100)	1.8000	2 000 000
Stantec Inc.									
Actions ordinaires									
Galajda, Larry Michael	7		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	4 000	10.5000	4 000*
Options									
Galajda, Larry Michael	7		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	10.5000	0
Van Bussel, Christiaan	7		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	6 000	10.5000	10 000
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	27.9200	4 000*
Stella-Jones Inc.									
Actions ordinaires									
Labelle, George	5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	7 143	2.1500	10 643
Options									
Labelle, George	5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(7 143)	2.1500	21 142
Stornoway Diamond Corporation									
Actions ordinaires									
Poirier, Ghislain	5		O	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			63 000
Options									
Poirier, Ghislain	5		O	2010-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			360 000
		R	O	2010-09-14	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.5600	510 000
Synchronica plc									
Actions ordinaires									
Brinkschulte, Carsten	4		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			174 510

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Dent, Angus	4		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			153 833
Hartlev, Kim Meibom	5		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 333
Mason, David Andrew	4		O	2010-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 467
Susan Mason	PI		O	2010-09-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 466
Meissner-Brinkschulte, Nicole Birgit	5		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 630
Options									
Brinkschulte, Carsten	4		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			143 926
Dent, Angus	4		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			97 062
Hartlev, Kim Meibom	5		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			769 939
Meissner-Brinkschulte, Nicole Birgit	5		O	2010-09-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			769 939
Technologies 20-20 Inc.									
Actions ordinaires									
Grou, Jean-François	5		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251	3.1900	74 202
Labelle, Christine	5		O	2010-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	300	3.1885	4 803
Malo, Jacques	4		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.9000	1 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.9600	2 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.8200	3 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.8500	4 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.8600	5 100
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.8800	6 100
Perrone, Steve	5		O	2010-10-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	3.1885	3 457*
Technologies Sonomax Inc.									
Actions ordinaires									
Nulman, Andrew	4		O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	200 000	0.0500	400 000
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)		200 000
Bons de souscription									
Nulman, Andrew	4		O	2010-10-05	D	54 - Exercice de bons de souscription	(200 000)	0.0500	0
Telecom Colba.Net inc.									
Actions ordinaires									
Motionsphere Inc.	3		O	2010-09-30	D	36 - Conversion ou échange	26 814 159	0.1000	27 514 159
TerraVest Income Fund									
Parts de fiducie									
Clarke Inc.	3								
CKI Holdings Partnership	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 400	2.3700	3 895 308*
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 100	2.3200	3 911 408*
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.3600	3 912 008*
The Brick Group Income Fund									
Bons de souscription									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Odyssey America Re. Corp	PI		O	2006-04-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000 000	1.5700	3 000 000
Deferred Share Units									
Barbaro, Rinaldo D	4, 7		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 158	2.2800	44 474
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 000	2.5600	59 474
Geisbauer, John-Paul	4		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 724	2.2800	18 399
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 375	2.5600	22 774
Griffiths, Anthony Frear	4		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 724	2.2800	18 399
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 672	2.5600	27 071
Hodgson, Christopher Douglas	4		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 172	2.2800	19 847
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 316	2.5600	29 163
Ieraci, Domenic	4, 7		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 106	2.2800	14 781
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 061	2.5600	21 842
Rivett, Paul	4		O	2010-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 724	2.2800	18 399
			O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 672	2.5600	27 071
Torstar Corporation									

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Droits Deferred Share Units									
Armstrong, Peter Alan	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 064		11 629
Babick, Donald	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 089		15 083
Berger, Elaine Margaret Ellen	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 064		11 629
Dea, Joan	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 467		11 604
Harvey, Campbell Russell	4, 3		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 108		17 694
Holland, David Patrick	4, 5		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	19		2 576
Honderich, John Allen	4, 3		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 092		15 398
Jauernig, Daniel	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 978		16 318
Oliver, Ian Alan	7		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	87		11 977
Romanow, Roy	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 095		15 904
Samji, Alnasir Hussein Habib	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 154		17 650
Strolight, Tomer	7		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		3 373
Thall, Martin	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 108		17 694
Weiss, Paul Raymond	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 440		9 496
Yaffe, Phyllis	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 440		9 496
Total Energy Services Inc.									
Actions ordinaires									
Melchin, Gregory Knowles	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 725	9.4000	11 850
Options									
Strilchuk, Russell Peter	5		O	2010-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-09-21	D	50 - Attribution d'options	300 000	4.9700	300 000
Transcontinental inc.									
Actions à droit de vote subalterne Catégorie A									
Marcoux, Rémi	4, 7, 6, 5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	83 600	8.9750	83 600
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	70 800	11.1250	154 400
Options d'achat d'actions									
Marcoux, Rémi	4, 7, 6, 5		O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(83 600)	8.9750	449 100
			O	2010-10-07	D	51 - Exercice d'options	(70 800)	11.1250	378 300
TransGlobe Energy Corporation									
Actions ordinaires									
HALPIN, Robert Arthur	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	9.7000	505 400
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	9.7100	503 600
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	9.7200	501 200
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	9.7300	500 100
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	9.7500	498 200
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	9.7600	498 000
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 700)	9.5500	486 300
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.5600	484 300
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	9.5700	483 500
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.5800	483 000
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	54 000	6.0300	537 000
Options									
HALPIN, Robert Arthur	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(54 000)	6.0300	118 900
Tuscany Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Lamond, Robert William	4, 6, 5								
Humboldt Capital Corporation	PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1400	21 404 400
Uranium Focused Energy Fund									
Parts de fiducie									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2010-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.0300	7 977 222
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.0000	7 978 022
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.0100	7 984 022
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.0500	8 008 922

Émetteur / *Titre* / Initié / Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	3.0400	8 001 022
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.0600	8 003 022
			O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.0500	8 005 022
			O	2010-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0500	8 008 022
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0700	8 011 922
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0900	8 014 922
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.0400	7 979 022
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0400	7 982 022
Uranium One Inc.									
Actions ordinaires									
Muller, Theunis Christian	5		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	3.5700	0
Urbana Corporation									
Actions ordinaires									
Caldwell, Thomas Scott	4		O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.2500	382 500
			O	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	1.2400	392 700
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.									
Actions ordinaires									
Ingram, Robert A.	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 872
Melas-Kyriazi, Theo	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 798
Morfit, Garrison Mason	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 767	4767.0000	4 767
Provencio, Norma Ann	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
			O	2010-09-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 051		15 051
Wells, William McDowell	4		O	2010-10-05	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	275 541		350 541
Droits Deferred Share Units (DSUs)									
Paul, Laurence Edward	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	176		48 253
Power, Robert Noel	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	104		28 596
Segal, Lloyd Mitchell	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	123		33 494
Van Every, Michael Robert	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	176		48 255
Wells, William McDowell	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	109		29 804
Droits Restricted Share Units (RSUs)									
Chai-Onn, Robert Roswell	5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			93 054
Chouinard, Michel	5		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	13		64 043
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	17		64 060
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	187		64 247
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	16		64 263
De Silva, Rajiv	5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			484 239
Durham, Mark	5		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	27		71 760
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	24		71 784
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	187		71 971
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	23		71 994
Fibiger, Hans Christian	5		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	52		65 558
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	187		65 745
Ingram, Robert A.	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			207 710
Mayer, Christine	5		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	27		72 518
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	24		72 542
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	187		72 729
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	25		72 754
Melas-Kyriazi, Theo	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			158 225
Morfit, Garrison Mason	4		O	2010-09-28	D	36 - Conversion ou échange	61 578		61 578
Mulligan, Margaret Jean	5		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	24		64 143
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	187		64 330
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	23		64 353
Pearson, J. Michael	4, 5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 575 186
Provencio, Norma Ann	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			98 930

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Wells, William McDowell	4		O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	541		294 546
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	36		294 582
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	234		294 816
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	231		295 047
			O	2010-10-04	D	35 - Dividende en actions	34		295 081
			O	2010-10-05	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(147 997)		147 084
			O	2010-10-05	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(64 161)		82 923
			O	2010-10-05	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(63 383)		19 540
Options									
Chai-Onn, Robert Roswell	5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			247 285
De Silva, Rajiv	5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			474 939
Pearson, J. Michael	4, 5		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 265 489
Valener Inc.									
Actions ordinaires									
Groupe SNC-Lavalin inc.	3		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-01	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 516 453		3 516 453
Vermilion Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Patel, Dhirajlal	5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	39.8100	41 197
Sider, Peter	5		O	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 319
		R	O	2010-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 544)	38.1600	6 775
Vermilion Energy Trust									
Parts de fiducie									
Sider, Peter	5		O	2010-09-01	D	36 - Conversion ou échange	(17 046)		
			M	2010-09-01	D	36 - Conversion ou échange	(18 319)		0
			O	2010-03-31	D	46 - Contrepartie de services	1 273	34.7100	18 319
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)									
Actions ordinaires									
McConnell, John Charles	4, 5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.2500	997 500
Victory Nickel Inc.									
Options									
Young, Thomas Michael	4, 6		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(350 000)	0.0500	700 000
Viterra Inc.									
Actions ordinaires									
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.9500	10 500
Miller, Robert Dana	5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.7000	9 466
Voice Mobility International, Inc.									
Actions ordinaires									
O'Mahony, Sean	4		O	2010-09-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Volta Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Francis, Robert John	4		O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100		36 100
Jean Francis	PI		O	2008-06-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 900
Lawrick, Victor Lewis	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 200)	1.7700	213 077
Wallbridge Mining Company Limited									
Actions ordinaires									
Sittler, Darryl	4								
RRSP	PI		O	2005-02-23	C	90 - Changements relatifs à la propriété	50 000	0.4100	
			M	2005-02-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50 000	0.4100	

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			M'	2005-02-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50 000	0.4100	50 000
Warnex Inc.									
Actions ordinaires									
Persistence Capital Partners LP	3		O	2010-10-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500 000	0.0400	12 238 750
Bons de souscription									
Persistence Capital Partners LP	3		O	2010-10-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	692 042		692 042
Wescast Industries Inc.									
Actions ordinaires Class A Voting Shares									
Kernaghan, Edward James	3								
Edward J. Kernaghan	PI		O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(151 000)	5.2000	0
Kernwood Limited	PI		O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	151 000	5.2000	1 161 000
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
Options									
Blais, Marc	4		O	2010-09-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.7700	70 000
northgrave, brian	4		O	2010-09-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		
			M	2010-09-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		128 000
Stein, Arthur	4		O	2010-09-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.7700	113 500
		R	O	2009-06-16	D	50 - Attribution d'options	10 000	1.8500	103 500
West Fraser Timber Co. Ltd.									
Deferred Share Unit									
Binkley, Clark	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	578		10 459
Ludwig, Harald Horst	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	242		12 431
MacNeill, Brian F.	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	430		14 756
WestJet Airlines Ltd.									
Droits Deferred Share Units									
Jackson, Allan William	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 517		16 993
Jackson, Steven Barry	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 096		6 547
Matthews, Wilmot Leslie	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 096		13 011
Scace, Arthur R.A.	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	474		5 710
Wi-LAN Inc.									
Deferred Stock Unit									
Bramson, Robert S.	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 870		17 739
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		17 764
Gillberry, John Kendall	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 346		38 563
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	77		38 640
Jenkins, William Keith	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 628		39 128
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	78		39 206
McCarten, W. Paul	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	478		956
Roche, James Norman	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	478		956
Shorkey, Richard John	4		O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 648		27 296
			O	2010-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41		27 337
Yieldplus Income Fund									
Parts de fiducie									
Yieldplus Income Fund	1		O	2010-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.3500	79 972 765
			O	2010-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.3600	79 973 565
			O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.4500	79 974 365
			O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.4200	79 974 965
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	6.4600	79 977 565
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.5500	79 994 265
			O	2010-10-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.7300	79 995 865
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.7500	79 996 765
			O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	15 600	6.5100	79 993 165
			O	2010-09-22	D	38 - Rachat ou annulation	43 575 304	6.4100	79 971 965
YM BioSciences Inc.									
Options Common Share									

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	Re-tard	État opé-ra-tion	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Chapman, Wendy Anne	5		O	2010-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Williams, Tarnie	4		O	2010-09-01	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	4.5000	296 878
Wong, Ernest Shing-Yan	5		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
ZARGON ENERGY TRUST									
Parts de fiducie									
Harrison, K. James	4								
K.J. Harrison & Partners Inc.	PI		O	2010-10-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	19.0329	71 913*
Heagy, Brent	5		O	2010-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	18.2400	7 394
			O	2010-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	17.0907	7 411

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.

À partir du 1er novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 $ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 $.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 $ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 $ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 $ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 $ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	**Émetteur**	**Date de l'opération**	**Date de réception**	**Autorité principale**
Abramson, Herbert				
	Lorus Therapeutics Inc.	2010-09-13	2010-10-14	ON
Altius Resources Inc.				
	Millrock Resources Inc.	2010-09-28	2010-10-12	BC
	Millrock Resources Inc.	2010-09-29	2010-10-12	BC
Amirault, Paul				
	InterRent Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-13	ON
Arcand, Claude				
	Ressources Pershimco inc.	**2008-04-11**	**2010-10-08**	**QC**
Boulanger, Patrice				
	Ressources Minières Pro-Or Inc.	**2009-09-30**	**2010-10-13**	**QC**
Bouzanis, Paul				
	InterRent Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-13	ON
Bureau, Alain				
	Ressources Pershimco inc.	**2008-04-11**	**2010-10-08**	**QC**
Burrows, Bruce James				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
C.A. Bancorp Inc.				
	C.A. Bancorp Inc.	2010-09-28	2010-10-13	ON
	C.A. Bancorp Inc.	2010-09-29	2010-10-13	ON
	C.A. Bancorp Inc.	2010-09-30	2010-10-13	ON
Courtois, Marc Alain				
	GLV Inc	**2010-09-23**	**2010-10-12**	**QC**
Dimitriadis, Dimitris				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Fairfax Financial Holdings Limited				
	The Brick Group Income Fund	2010-05-19	2010-10-08	AB
Forward, Patrick William				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Inwentash, Sheldon				
	Emgold Mining Corporation	2010-09-24	2010-10-12	BC
Konig, Martyn				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Kreuz, Hazel Ann Blair				
	Canexus Income Fund	2010-04-27	2010-10-12	AB
Levinson, Jacie Sydney				
	InterRent Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-13	ON
Martino, Michael E.				
	ATS Automation Tooling Systems Inc.	2010-09-24	2010-10-08	ON
	ATS Automation Tooling Systems Inc.	2010-09-24	2010-10-08	ON
	ATS Automation Tooling Systems Inc.	2010-09-27	2010-10-08	ON
Mistarz, Cecily				
	Banque de Montréal	**2010-09-24**	**2010-10-08**	**QC**
Morgan-Wynne, Timothy				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	**Émetteur**	**Date de l'opération**	**Date de réception**	**Autorité principale**
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Nicholds, David Leonard				
	InterRent Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-13	ON
O'Leary, Jeffrey				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Paddick, Brendan John				
	Clearwater Seafoods Income Fund	2010-09-27	2010-10-13	NS
	Clearwater Seafoods Income Fund	2010-09-30	2010-10-13	NS
	Clearwater Seafoods Income Fund	2010-10-01	2010-10-13	NS
Paxford, Deborah				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
Poirier, Ghislain				
	Stornoway Diamond Corporation	2010-09-14	2010-10-13	BC
Rachovides, Mark				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON
RIEDER, ROBERT				
	Akela Pharma Inc.	**2010-09-23**	**2010-10-12**	**QC**
Sider, Peter				
	Vermilion Energy Inc.	2010-09-23	2010-10-07	AB
Stein, Arthur				
	Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)	2009-06-16	2010-10-12	ON
Stone, Victor Reginald				
	InterRent Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-13	ON
Strilchuk, Russell Peter				
	Total Energy Services Inc.	2010-09-21	2010-10-07	AB
Vinton, Alfred Merton				
	European Goldfields Limited	2010-10-01	2010-10-14	ON

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2010-06-22	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe GDG Environnement ltée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H_2O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2010-05-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2009-07-02	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO_3 inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31